PQ
1625
G7Z72

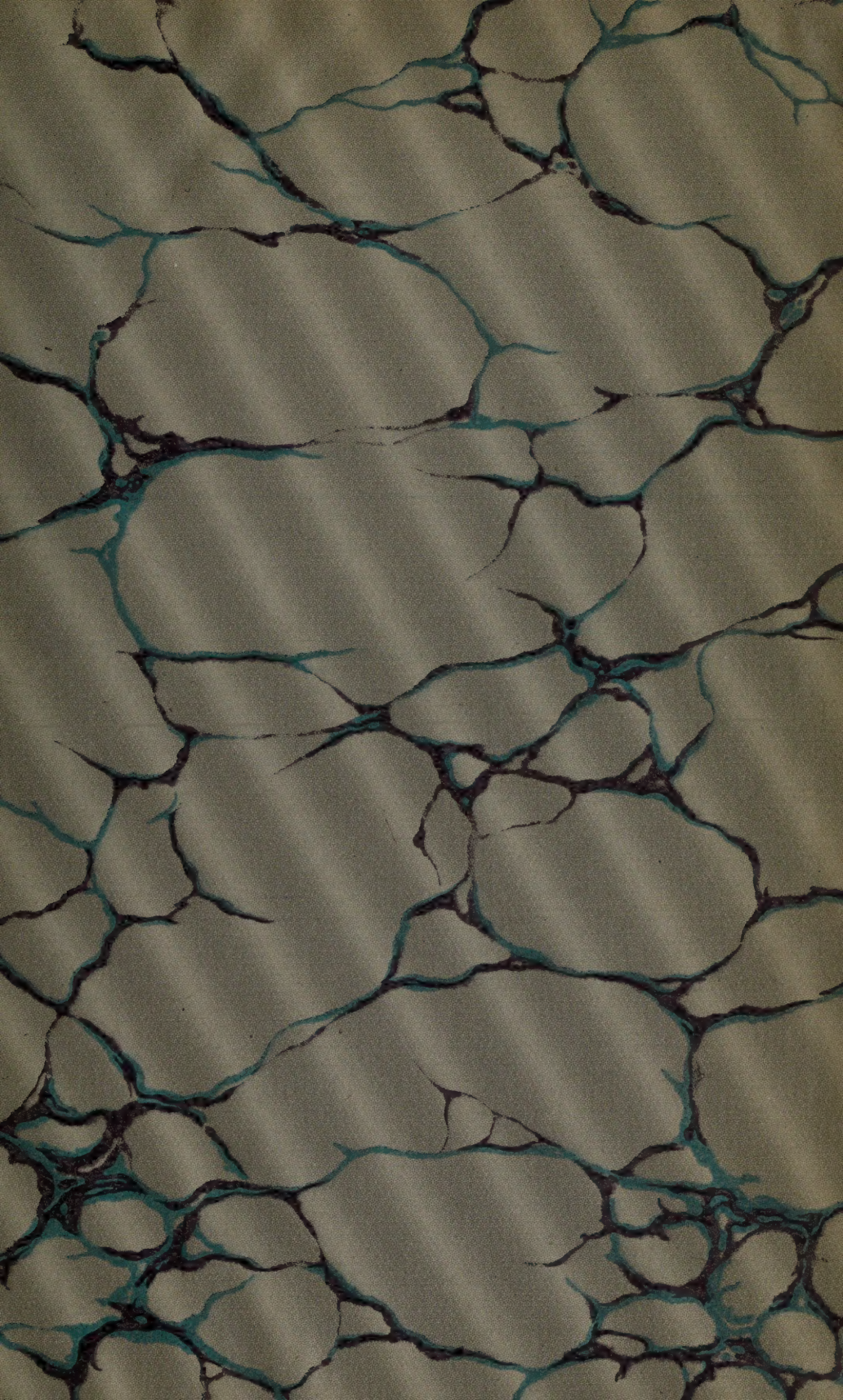

Feu E.

# ÉTUDE SUR LA LANGUE

DE

# PIERRE GRINGORE

PAR

CHARLES OULMONT

DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS

*LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE*

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1911

d 61

# ÉTUDE SUR LA LANGUE

DE

# PIERRE GRINGORE

PAR

CHARLES OULMONT

DOCTEUR ÈS LETTRES

PARIS

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1911

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

---

TOME XV

# ÉTUDE SUR LA LANGUE

DE

# PIERRE GRINGORE

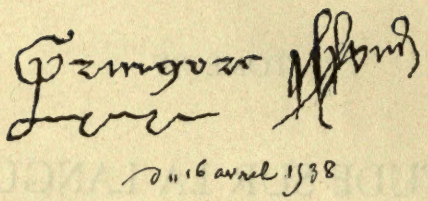

[Archives départementales, M.-et-Moselle (Nancy)
Compte d'Humbert Pierrot]

G8614
Y.ouE

# ÉTUDE SUR LA LANGUE

DE

# PIERRE GRINGORE

PAR

CHARLES OULMONT

DOCTEUR ÈS LETTRES

150876
2-6-19

PARIS

*LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE*

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1911

*Il a été tiré de ce volume 50 exemplaires sur papier de Hollande van Gelder.*

PQ
1625
G7Z72

# INTRODUCTION

L'historien de la langue, qu'il s'agisse de la langue d'un auteur ou de celle d'une époque déterminée, doit d'abord recueillir les faits, n'en omettre aucun d'essentiel, les critiquer pour n'être pas dupe des graphies ou même des erreurs matérielles, les classer suivant une méthode logique, les expliquer enfin les uns par les autres et par l'ensemble des phénomènes analogues. Ces phénomènes on ne saurait du reste les considérer ni les traiter de la même façon, suivant qu'ils appartiennent à la phonétique, à la morphologie, à la syntaxe ou au vocabulaire. Ceux des trois premières catégories diffèrent généralement assez peu chez les écrivains d'un même siècle. Nous les citons cependant, parce que la langue d'un auteur et d'une période restreinte permet à l'historien qui fait une étude d'ensemble, de donner des conclusions plus précises, d'après des informations plus exactes. La phonétique et la morphologie évoluent beaucoup moins rapidement, à partir de la fin du XV^e^ siècle, qu'aux premiers temps de la langue. Quant à la syntaxe, sauf à certaines époques où des changements notables s'accomplissent sous une influence particulière (celle du latinisme, par exemple, à la fin du XIV^e^ siècle), elle ne progresse que fort lentement. C'est à peine si l'on trouverait un fait nouveau de 1450 à 1550. Aussi, quand il s'agit d'étudier la syntaxe d'un écrivain comme Gringore, faut-il se résigner à n'enregistrer qu'un petit nombre de caractères qui lui soient

propres et à le considérer surtout comme un témoin de la langue de son temps. Il en va autrement pour le vocabulaire ; la part de l'originalité et de l'invention y est beaucoup plus grande. C'est là que se manifeste en partie le génie propre d'un auteur.

Une autre question se pose quand l'œuvre d'un écrivain a été écrite pendant un long espace de temps. Y a-t-il eu évolution dans sa langue ? Le cas se produit assez souvent chez les auteurs du moyen âge mais ne se vérifie pas chez Gringore. Ce qui dans sa langue nous paraît ancien en 1500 se retrouve encore en 1527, et ce qui pourrait nous sembler nouveau dans les dernières œuvres apparaît déjà en 1500. Il y a une parfaite unité dans la langue de Gringore, comme dans sa pensée, comme dans son œuvre, comme dans sa vie. Cette constatation nous dispensera de suivre l'ordre chronologique dans les exemples cités au cours de ce travail.

D'après les considérations qui précèdent, nous n'avons pas seulement relevé dans cette étude les traits linguistiques propres à Gringore et qui le distinguent parmi ses contemporains ; nous avons dû faire une place aux faits de phonétique, de morphologie et de syntaxe qui se rencontrent ailleurs au XVI^e siècle, surtout dans cette partie du siècle où la langue est plus proche encore du moyen français que du français moderne, et cela pour deux raisons : 1° parce que les œuvres de Gringore étant particulièrement nombreuses permettent un dépouillement assez complet et ajoutent un état à celui qui nous est fourni par les autres écrivains du temps ; 2° parce que cette étude d'un auteur particulier peut être plus précise que celle de tout un siècle et nous laisse apercevoir de plus près l'évolution, si elle s'est produite.

Ces faits communs aux écrivains du XVI^e siècle, nous n'avons pas cru devoir les distinguer, au cours de l'exposé, des faits plus particuliers à Gringore, parce que la distinction des uns et des autres serait malaisée, périlleuse et en partie arbitraire. Un tel départ ne serait possible qu'après un très grand

nombre d'études partielles qui n'ont pas encore été faites. Ce serait d'ailleurs compliquer et obscurcir sans raison suffisante l'exposé de la langue de notre poète.

Cependant il nous sera possible de préciser dans une certaine mesure la langue de Gringore parmi celle de son siècle, en signalant dans la conclusion les faits qui lui sont plus spéciaux, et en laissant dans l'ombre ceux qu'on rencontre communément chez les écrivains de la même époque. C'est dans cette conclusion surtout qu'apparaîtra l'apport personnel de Gringore dans la langue générale du XVI^e siècle.

---

# PHONÉTIQUE

## VOYELLES

Nous ne traiterons pas ici la question de l'*e* muet qui nous est connue surtout par la mesure du vers, et se rattache à celle de la réduction des voyelles en hiatus. Nous nous occuperons d'abord de la qualité (c'est-à-dire du son) des voyelles, des diphtongues et des consonnes.

*A)* Le seul point qui nous intéresse est la confusion qui se produit dans certains cas entre *a* et *e*. Signalons pour l'écarter — car c'est plutôt de la morphologie que de la phonétique — la forme : achapter (Notables, 1527, v. 699) qui coexiste au XVI^e siècle avec la forme moderne : acheter. Depuis Rob. Estienne, les grammairiens acceptent les deux formes [1]. C'est surtout devant la lettre *r* suivie d'une consonne que la confusion de *a* et de *e* est attestée. Les exemples que nous avons relevés dans Gringore sont des mots où la consonne est toujours nasale, mais ce n'est qu'un hasard.

Cette confusion s'explique par le fait que la prononciation de *a* était si ouverte dans cette position qu'elle se distinguait à peine de celle de *e*. Geoffroy Tory ne dit-il pas dans son Champ-Fleury (1529, fol. XXXIV) : « Les dames de Paris au lieu de *a* prononcent *e* bien souvent quand elles disent : mon *méri* est parti à la poste de *Péris* ou il se fait *péier* ». Nous ne serons donc pas surpris des rimes suivantes, relevées dans les œuvres de Gringore :

1. Cf. Brunot, *Hist. de la lang. franç.*, t. II, p. 251.

Armes : fermes (Menus propos, 2625-29), fermes : armes (722-23), armes : termes (Menus propos, 2588-89) (Notables, 1527, v. 521-21), fermes : alarmes (Union des princes, v. 274-5), larmes : fermes (Notables, 1528, v. 2188-91). On trouve la graphie inverse, tarmes : armes (St Loïs, 532-3). Des rimes semblables sont très nombreuses au XVIe siècle.

*E)* Comme en ancien français, dans un certain nombre de mots l'*o* atone latin suivi d'une nasale est devenu *e*, et *an* quand une consonne est après la nasale : d*e*maine (domaine) (Fantaisies, v. 528) ; voul*e*nté (Menus propos, 2197), n*e*mplus (Chat. de lab. 2092, id. chat. de labour, édit. 1532, v. 252), l'*e*n (Notables, éd. 1528, v. 365). — Ce ne sont que des survivances au XVIe siècle.

*I)* Ce son n'offre aucune difficulté. La rime : autriche = autruche : chiche, qui peut être considérée comme un jeu de mots n'est pas intéressante d'ailleurs au point de vue phonétique, puisque dès le XIIIe siècle, on trouve pour : autruche les formes *austrice*, *austriche*, à côté de *austruche*. Cf. dans Molinet : austriche = austruche : genitrice (272 v°).

*O)* Il n'y a pas de distinction entre *o* fermé et *o* ouvert. Ex. : personne : aumosne (St Loïs, 209-210). Dans aumosne l'*o* s'est fermé par suite de l'amuissement de *s* devant *n*.

## DIPHTONGUES

*AV)* D'après les témoignages recueillis chez les grammairiens, *au* avait jusqu'au milieu du XVIe siècle un son encore double (ao). Bèze seulement notera que *au* « vel parum vel nihil admotum differt ab *o* vocali ». Aoust, rimant avec : *assault* (Menus propos, v. 2780-81) prouve qu'entre la diphtongue *au* (prononcée *ao*) et *aou*, il y avait très peu de différence.

*AI)* Cette diphtongue a depuis très longtemps pris le son simple de *è* (dès le Roland des assonances le prouvent). Le

rime chair : cher (carum) (Fantaisies, 434-5) ne serait pas notable, si elle ne montrait la forme moderne coexistant avec l'ancienne *(char)*, qui est attestée chez Gringore au moins par la graphie (St Loïs, p. 35). — 1° Le son *ai* semble se confondre avec *oi* : 1° soit devant une consonne orale, 2° soit devant un *e* muet : exploit : plaist (St Loïs, 1388-89), paye : ploye (plicat) (Abus du monde, 785-86), affaire : fayre (feria) (Fantaisies, 1321-22). Il faut négliger la rime croye (creta) : proye (preda) car si les deux mots ont pris un son différent dans la langue moderne, ils se prononçaient originairement et régulièrement de la même façon. On ne saurait conclure absolument de ces rimes que la diphtongue *oi* fût réduite au son *è*. La règle générale est que *oi* se prononce *wè*. Aussi bien Pelletier et Baïf maintiennent-ils la graphie *oe*. Mais de nombreux témoignages nous obligent à admettre que le son *è* était fréquemment entendu à Paris et dans la banlieue [1].

Après une nasale suivie d'e muet, la même confusion de *ai* et *oi* se rencontre aussi : Antoine : Lorraine (Notables, 1527, v. 15-16) etc. Ce cas du reste se ramène aux précédents, car la nasale suivie d'un *e* muet n'a pas modifié le son de la diphtongue par une nasalisation. Il en va autrement quand la nasale est finale ou suivie d'une autre consonne. Là encore, pourtant, les rimes nous montrent que les sons *ain* et *oin* étaient sensiblement les mêmes : moins : inhumains (Fantaisies 999-1001), loingtain : doing (Notables, add. 1528, v. 1969-70), attaindre : poindre (fantaisies 2141-42). La dernière rime indique, semble-t-il, qu'on disait *pẽdre* et non *pwẽdre*. Nous en avons une autre preuve dans la graphie : peingnans (<pungentes) (Lettres, Milan, 36). Mais les témoignages des grammairiens sur ce point sont assez indécis [2].

*OI*) *oi*, rimant avec *ai* = *è*, rime naturellement aussi avec *è* : est : croist (Notables, 1527, v. 237-38), estoilles : mamelles

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, II, 255.
2. Darmesteter, *La langue française au XVIe siècle*, p. 214.

(Heures, 784-86), etc. Malgré l'opposition des grammairiens, le son *ẻ* tendait à prévaloir sur *wẻ*. La prononciation *wẻ* durera longtemps encore, grâce à eux, mais sera plus officielle que populaire [1].

*EI)* *ei* suivi de *l* mouillée rime avec *uei*, ce qui prouve que ce dernier son n'est pas encore passé à *œy*. Au demeurant *uei* n'est triphtongue qu'en apparence, le *u* étant une demi-consonne : seil (solium) : pareil (Chat. de labour, éd. 1532, v. 323), etc. Ces rimes ne sont pas particulières à Gringore qui suit ici l'usage du xv^e siècle.

*EU)* Nous savons que *eu* provenant de *eü* s'était réduit à *u* dans la prononciation parisienne dès le xv^e siècle, mais avec beaucoup d'hésitation. Le contrôle est d'ailleurs difficile, car cet *eu* rime généralement avec *eu* provenant de ō tonique libre qui a dû se confondre avec lui. On trouve les graphies *meur* et *mur*, *seur* et *sur*. Darmsteter constate des rimes contradictoires dans une même œuvre ou chez un même auteur [2]. Gringore est sur ce point d'accord avec ses contemporains. Il fait rimer asseur : triumphateur (d'Héricaut, I, p. 61), haulteur : asseur (Chat. de labour, 1139-40), mais asseurent rime avec endurent (d'Héricaut, I, p. 60). Nous trouvons aussi les graphies contradictoires heure pour hure (Menus propos, 894) et puantur pour puanteur. Ces faits nous prouvent que les sons *eu* et *u* étaient très proches, sinon confondus. Apparemment la diphtongue *eu* était si fermée qu'elle se distinguait à peine de *u*.

La graphie *mevent* pour *meuvent* est un cas particulier. Il nous semble qu'elle s'explique par l'influence de la labiale sur l'*e* qui précède, et que c'est une graphie inverse de celles que l'on trouve dans *sumer*, *seumer*, pour *semer*, *buvrai*, *beuvrai*, pour *bevrai*. C'est ainsi que chez Gringore et d'autres écrivains du temps nous trouvons constamment *pevent* pour *peuvent*.

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, II, 256.
2. *Op. cit.*, pp. 207-208.

*IE)* La réduction de *ié* (provenant de *a* latin + y) à *é*, commencée dès le début du XIVe siècle, s'est faite très lentement. Darmesteter [1] signale encore au XVIe siècle des prononciations de : chier, orangier, dangier. Dans Gringore signalons les rimes : chiere, arriere (Chat. d'amour, 1074 et suiv.) ; chiers : usuriers (Chat. de labour, 242-3, éd. 1532), etc. Mais dans ces exemples et les autres il est notable que le mot *chier* ou *chiere* figure seul. Cela peut être une survivance particulière. Dans le « Château de labour » on trouve aussi les graphies anciennes : despiece, lievent, et souller (sotulare), au lieu de soulier, la forme analogique fort ancienne. L'existence de *souller* prouve que les terminaisons *er* et *ier* avaient tendance à se confondre. Nous verrons ailleurs que ce fait et d'autres encore ne sont pas étrangers à une influence dialectale. Il n'y a pas de difficulté pour *matere* rimant avec *mystere* (Menus propos, 4823-24) attendu que *matere* est fréquent en ancien français à côté de *matiere* et de *matire*, et cela indépendamment de tel ou tel dialecte. On ne saurait non plus considérer comme anormales ou dialectales les rimes suivantes, guere : entiere (Sotie Croniqueurs, Picot, II, 265-6), guiere : priere (St Loïs, p. 68). Nous savons, par les exemples contenus dans le Complément de Godefroy, que guières était très commun en ancien fr., à côté de gaires et guères.

*UI)* Cette diphtongue descendante à l'origine, mais ascendante dès le milieu du XIIe siècle, rime avec *i*, tandis que dans diverses régions (Champagne, Lorraine et même Normandie), elle rime avec *u*. Nous y reviendrons à propos du dialecte de Gringore. Les rimes suivantes : pire : nuire (Heures, 2260-62), unie : ennuye (Notables, add. 1528, v. 178-79), se retrouvent aussi bien chez la plupart des auteurs du XVe et du XVIe siècle. C'est plutôt un trait de versification que de phonétique, car *i* et *ui* n'ont jamais eu exactement le même son.

1. P. 210.

CONSONNES

*CH)* Gringore écrit encore : *cerche* (Ch. d'amour, 1031) et non *cherche* (forme plus récente du verbe *cercher* = *chercher*). Mais c'est là un cas particulier qui n'intéresse pas la phonétique générale.

*L et L mouillée*) En ancien français la confusion de *l* simple et de *l* mouillée semble appartenir seulement à la région du nord et du nord-est. Mais au XVIe siècle, soit sous l'influence de ces dialectes du nord et de l'est, soit sous l'influence du gascon [1], cette confusion s'étend et se généralise :

difficile : vacille (Chat. de labour, 37-38), concille : pille (ib., 40-41), etc. [2].

*N et N mouillée)* Même confusion entre *n* simple et *n* mouillée, malgré les protestations de quelques grammairiens : discipline : benigne (Quenouille spirituelle, 503-4), espines : indignes (ib., 395-7), etc. On ne s'étonnera donc pas de la graphie *manifique* (magnifique) (Abus du monde, 457).

Même confusion quand la voyelle précédant l'*n* est un *u* : pugne : fortune (Menus propos, 4815-16), rancune : impugne (ib., 2521-22), etc.

*F)* est amui devant l'*s* du pluriel : pensifz : endurcis (d'Héricaut, I, p. 251) [3].

*L)* de même :

hostelz : ostéz (de : oster) (d'Héricaut, I, p. 35), folz : loz (Notables, add. 1528, v. 141-144), etc.

On peut dire d'une façon générale que toute consonne précédant l'*s* finale du pluriel est amuie au XVIe siècle.

*R)* Un exemple pourrait nous faire croire que *r* est parfois amuie devant une consonne : frotte : sorte (Menus propos,

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 275.
2. Cf. dans l'epistre de l' « amant vert » de Jean Lemaire (gentille : fertile).
3. Darmesteter cite : retifz : gentils dans Ronsard.

3015-16). Mais ce n'est peut-être qu'une rime mauvaise. D'ailleurs les exemples de ce genre sont assez nombreux aux environs de 1500 (forte : crotte, frotte : reporte, etc.)[1].

On sait qu'à la fin du XVe et au cours du XVIe siècle, les Parisiens prononçaient volontiers et élégamment *z* pour *r*. Les témoignages de ce fait abondent, et la forme *chaise* à côté de *chaire* en est une survivance toujours alléguée. Gringore écrit *ozeilles* pour *oreilles* (Chants Royaux, 127).

C'est également au XVe siècle, sinon au XIVe (puisqu'on en rencontre des exemples dans la Vieille de Jean Lefevre, et dans la traduction de Matheolus par le même) que remonte l'amuissement d'*r* finale dans les substantifs en *eur*, amuissement qui a substitué les féminins en *euse* à ceux en *eresse*. En voici des cas dans Gringore :

laboureux (d'Héricaut, I, 47), id. (Abus du monde, 1811), etc. et à la rime rapineux : famineux (Heures, 2147).

Le même amuissement d'*r* finale est prouvé par la rime abolit : desir (Notables, 1527, v. 99-102)[2].

*S)* depuis le XIIe siècle ne se prononçait plus devant consonne. Il semble qu'il y ait eu un retour de la prononciation ancienne au XVIe siècle, à cause des mots d'emprunt italiens ou gascons, mais ce ne sont que des exceptions, et la règle est suivie le plus souvent :

haste : pate (Chat. labour, éd. 1532, v. 46-8), etc. Du reste la graphie *juc* = *jusque* est caractéristique à cet égard (Menus propos, 3396).

### *Cas particuliers.*

On ne saurait ranger parmi les cas généraux, les formes coulte (cubitum) (Fantaisies, 1326), s'acouta (Chat. de labour, 2340) qui sont des survivances dignes de remarque. Tandis

1. Cf. Thurot, II, 278-80. Brunot, I, 412. Chatelain (Henri), *Le vers français*, 51-52.
2. Cf. H. Chatelain, *op. cit.*, p. 80.

que l'ancienne langue présente les types concurrents : coude, accouder, coute, accouter, la langue moderne n'a conservé que les premiers.

Curieuses sont les formes dérivées du latin *genere* (devenu *genre* en français moderne) : *gerre* et *gendre :*

terre : gerre (Heures, 4445-46), gerre : guerre (ib., 1045-47).

Le Complément de Godefroy cite un exemple de cette forme emprunté à Oresmes.

A côté nous trouvons les rimes :

tendre : genre (Chants Royaux, 9-11) ; prendre : genre (ib., 20-22), etc.

Deux exemples de *gendre* du XVI^e^ siècle, et un du XIV^e^ sont notés dans le Complément de Godefroy.

Ces deux formes diverses s'expliquent phonétiquement, la première par l'assimilation de *n* à *r* suivante (cf. merrai <menrai), la seconde par l'intercalation normale de *d* entre *n* et *r* (cf. vendredi, cendre).

## E MUET

A propos de l'*e* muet chez Gringore, A. de Montaiglon fait l'observation suivante [1] : « La liberté de compter ou de ne pas compter l'*e* muet final, et de l'élider ou de ne pas l'élider à l'intérieur des mots, s'y trouve, mais elle n'a rien qui lui soit particulier ; il s'en est même servi moins souvent que ses contemporains. » Cette question de l'*e* muet est difficile à étudier chez Gringore, comme chez les auteurs du XVI^e^ siècle, à cause de sa complexité. La difficulté principale est de distinguer les faits purement phonétiques des libertés rythmiques. En ce qui concerne la rythmique nous montrerons que Gringore, ainsi que la plupart de ses contemporains, ne connaît guère d'autre principe que sa fantaisie et sa commodité. Lorsqu'il y a d'ailleurs plusieurs *e* muets dans le même

1. Préface de S^t^ Loïs, p. 18.

vers, il est pratiquement impossible de distinguer lequel d'entre eux doit s'élider. Pour préciser l'état de l'*e* muet dans les poésies de Gringore, en dehors des libertés de la versification, nous remarquerons d'abord qu'à l'intérieur des mots, l'*e* muet est souvent négligé dans la prononciation, entre consonnes comme entre voyelles. La mesure du vers en fait foi.

### E MUET ENTRE CONSONNES

α) Pour le verbe : courroucer, qui au XVI^e siècle se prononçait couramment *courcer* (amené par l'intermédiaire de courecer), voici des exemples de la forme réduite, attestés par la graphie et la mesure du vers :

Courcez (S^t Loïs, p. 39), cource (id., 147), cource (Menus propos, 3150), coursee (Chat. d'amour, 1622).

De même pour la forme contractée *arter* venue de : arrester (l'*s* devant *t* ne se prononçant plus, et l'*e* fermé devenant *e* muet) :

arter (S^t Loïs, p. 30), artez (id., 74), arte : parte (Chants Royaux, 989-90), arte (id., 1445).

Indépendamment de ces deux cas, voici des exemples de *e* muet tombé entre consonnes :

1° *A l'initiale :*

tribles (terribles) (S^t Loïs, p. 120) ; scous (secous, part. passé de l'ancien verbe secoure) (id., p. 266) ; prilleux (perilleux) (Notables, 1527, v. 2338).

2° *Après l'initiale :*

fortresse (S^t Loïs, v. 2733 — Fantaisies, 1192), (cf. Molinet, p. 130 r°, etc.), vir(e)letz (Menus propos, 1672), souvraine (S^t Loïs, v. 1107), almans (allemans) (Menus propos, 5220 — Fantaisies, 115), maintnant (maintenant) (Lettres de Milan, 8), salmandre (salemandre) (Fantaisies, 25) que Richelet recommandera d'employer au XVII^e siècle, Bon(ne)val (Chastillon,

Bourdillon, Bonneval) (Sotie des Chroniqueurs, Picot, II, v. 187), principalment (Chat. d'amour, v. 283). Par la chute de l'e muet, cette forme analogique se confond de nouveau avec la forme phonétique ancienne. Notons pourtant le maintien de l'e dans la forme ancienne *chaulderons*, aujourd'hui réduite à *chaudron* (Notables, 1527, v. 2096).

β) Réduction de l'*e* muet précédé d'une voyelle :

chasti(e)ment (Chat. de labour, éd. 1532, v. 9), pai(e)ment (Notables, 1527, v. 533), paira (id. 535), desvoy(e)ment (Chat. de labour 844), maniment (Abus du monde, 1161), merci(e)ront (Chat. de labour, 1636), remedirez (Chat. d'amour, 1756), paira (St Loïs, p. 186).

γ) A la finale l'*e* muet tombe souvent, mais parfois il se maintient. Notable est le cas de *eaue* dissyllabique, d'après la mesure du vers :

> Dont jaillit sang et *eaue* pure (Quenouille spirit., 585).
> L'*eaue* et sang qui degouterent (id., 591).
> Vous lavez d'*eaue* vostre fil (id., 734).
> Qu'au lieu ou Dieu fist d'*eaue*, vin (St Loïs, p. 158).

Et de même, Notables, 1527, v. 283. Dans les Heures, *eaue* est le plus souvent dissyllabique. Un exemple du Chât. de Labour n'est pas concluant :

> De belle *eaue* lavoie ma gorge (v. 2205)

à cause des autres *e* muets. En outre, dans le Château de Labour aussi, la rime *nouveaulx* : *eaux* indique la nouvelle habitude. Le fait de compter l'*e* muet à la fin de *eaue* paraît assez rare dans les textes du XVIe siècle, même dans ceux de la seconde moitié du XVe siècle. Je n'en ai pas trouvé d'exemple dans mille vers de Guillaume Alexis. Coquillart en offre un dans l'espace de cent pages. Molinet (cf. 30 bis) a plusieurs exemples de *eaue* dissyllabique attestés par la rime (113 vo ; 118 ro ; 106 ro, etc.). Cependant nous voyons par un passage

de l'Art Poétique de Sibilet (1548) qu'on discutait encore si *eau* devait se prononcer avec ou sans *e* : « Si en ce dernier (eau pour eaue) tu n'es en l'opinion de beaucoup qu'il faille dire *eau* et non *eaue* (fol. 20 v°). » Et dans la marge nous trouvons ceci : « *eau* pour *eaue*, cent fois et en hémistiche et en fin de vers. »

Le pronom féminin *elle*, souvent écrit *el*, compte généralement pour une syllabe :

> Son amour, ce qu'el refusa (Chat. d'amour, 544).
> Vous ne scavez combien el durera (id. 592).

Le vers suivant nous montre les deux prononciations concurrentes :

> S'elle fléchit, el(le) sera ravallee (Menus propos, 326)

à moins qu'il ne faille lire *s'ra*, ce qui est très douteux et moins vraisemblable. Ici encore il y a une certaine part de liberté métrique, et cette liberté sert à expliquer les contradictions.

Voici des cas de non élision devant voyelle :

Ne || allez pas (S^t^ Loïs, p. 70), fortune || en (id. 139), comme || avez (id. 133).

Par contre, *joinctes*, quoique pluriel et suivi d'une voyelle, est monosyllabe dans ce vers :

> Et sont encor(e) joinct(es) en corps et en ames (Abus du monde, 443).

Plus notable est l'élision de l'*e* du pronom *ce* = cela, dans le vers suivant :

> Advis leur est que par c(e) on les doibt craindre
> (Abus du monde, 1284).

Ailleurs cet *e* muet tombe devant une consonne :

> En c(e) ne mettez quelque difficulté (Abus du monde, 890).

Le fait paraît bizarre dans le dernier cas, mais on ne peut

l'écarter sans admettre la chute de l'*e* dans *ne* qui ne serait pas moins anormale.

Devant une consonne, l'*e* muet final, ou suivi de *s* ou de *nt* compte parfois dans le vers (Chat. d'amour, 1085), mais c'est l'exception et les exemples contraires abondent :

On cri(e) Noel tout du long de l'advent (Chat. amour, 2257).
Et noy(e) quasi tous les complices (id., 1264).
Mari(e) toi, tu feras que saige (Chat. labour, éd. 1532, v. 449).
Je ne seroi(e) pas si privee (Chat. amour, 1752).
Ne mettez plus vos pense(es) vaines (ib., 1673).
Fuyant quant vir(ent) la trahison[1] (Quenouille spirit., 265).
Qui dirent : nul ne tourne le dos (Sotie Croniq. Picot, II, 9).
Qui s'en aloy(ent) jamais bra(yes) nettes (Chat. amour, 1832).
C'est la source de vraye virginité (Heures, v. 35).

— Une édition du « Voyage et Oraisons du Mont de Calvaire » de Romans pourrait laisser croire que Gringore ne compte à peu près jamais l'*e* muet :

Sans vost(re) moyen a nul on ne le livre (v. 25).
Faict(es) qu'ayons paix et vivions sans discords (id. 15).
Ent(re) vost(re) pere et tout le genre humain (id. 6).
Vost(re) sang aussi, com(me) sommes recordez (id. 4).
Nay sans peché, et si ne feist(es) refus
Prier vost(re) pere en vost(re) necessité (id. 39-40).
Que ay(e) mon secours devers vost(re) seigneurie (id. 36).
Que auprès de vous leur permist(es) d'approcher (id. 28).
Vous avez souffert est(re) prins et battu (id. 51).
Jus(ques) au haut chef eust(es) maux innumerables (id. 118).
Vost(re) croix portant vous rencontras(tes) vost(re) mere (id. 139).

etc.

Plus notable encore est la chute de l'*e* muet dans *me* suivi d'une consonne :

Or m(e) pouvez-vous preserver et garder (id., 154).

Enfin nous trouvons dans la même œuvre trois vers où *qui* est élidé devant voyelle. Cela prouverait, comme nous le verrons en morphologie, que les deux pronoms *qui* et *que* étaient pratiquement confondus :

1. L'*h* de *trahison* indique la non-réduction. On ne peut lire *traison*.

O doulx aigneau, q(ui) avez esté mené (Calv. Rom., 87).
Q(ui) avez pouvoir eternel sans doubtance (id. 50).
Q(ui) avez souffert estre en croix attaché (id. 174).

Mais toute conclusion serait illégitime, car toutes ces particularités disparaissent, si l'on substitue à la 2e personne du pluriel la 2e du singulier, comme le font les huit autres éditions qui nous ont conservé le poème. Nous avons affaire, dans cette édition, à un texte tronqué, et, de plus, déformé par la récitation populaire.

*Réductions des hiatus.*

La réduction des voyelles en hiatus dont G. Paris signale déjà des exemples dans Orson de Beauvais [1], paraît presque accomplie au commencement du XVIe siècle, mais néanmoins, Gringore, jusque dans ses dernières œuvres, nous offre des cas curieux de survivances, que la mesure du vers ne nous autorise pas à contester :

Et si n'*eüst* esté l'ermyne (Sotie Cron., Picot, II, 153).
Les apostres sainct *Jehan* et sainct Pierre (Quenouille spirit., 717).
A mon *faon* souffrant douleur grevaine (Chants Royaux, 76).

Th. Sibilet (fol. 27 v°) dit qu'en *faon*, *paon*, il y a une « lettre superflue, car nous prononçons pan, fan. »

Il est vrai que nous pouvons citer, par contre, *faon* monosyllable (Chants Royaux, 113), et *Jean* dans les Abus du monde, ainsi que *fanneront* (d'Héricaut I, p. 79).

De même, *traïson* est trisyllabique dans :

Laissa Barat et *Trayson* (Chat. de Labour, 1755)

et dissyllabique dans d'autres passages :

Par faulseté, meurtre, *traison* (ib. 501)

à moins que l'e muet ne soit tombé dans *faulseté*.

1. Publié p. G. Paris, éd. des Anciens Textes. Cf. aussi Brunot, *op. cit.*, p. 263.

Plusieurs fois nous rencontrons des formes de *beneïr* ou de ses dérivés avec la voyelle en hiatus conservée :

> Et toutes les *beneÿssons* (St Loïs, p. 273).
> Anges aussi le nom *beneÿssez* (Heures, 605).
> *Beneÿs* les, puissant Dieu souverain (id., 590).
> A telle fin que Dieu te *beneÿsse* (Abus du monde, 550).
> Et la *beneïsson* de Dieu (St Loïs, p. 2731).

Dans certains noms bibliques, Gringore ne compte qu'une syllabe, là où nous en comptons deux maintenant :

> Comme faisait *Aaron* alors que *Moise* (Abus du monde, 550)

mais il dit aussi :

> *Moÿse* nous dit qu'il doit mourir de mort (id., 1552).

A ce propos Th. Sibilet observe (fol. 29 r°) que *oi* reçoit division comme en *Moyse*, *Loys*.

L'ancien verbe *espoanter* (épouvanter) se prononçait, semble-t-il, *espanter* au XVIe siècle. C'est ainsi que nous le rencontrons dans Gringore :

> Bien abboyant, c'est cela qui m'*espante* (Fantaisies, 389).
> Plusieurs blasons, te cuydant *espanter* (St Loïs, p. 118).

Le substantif *fléau* est monosyllabe dans Gringore :

> Abolit bledz et mort de son *fleau* bat (Menus propos, 174),

(cf. Notables, add. 1528, v. 517).

On ne saurait dire que ces cas de non-réduction des voyelles en hiatus assez nombreux soient particuliers à Gringore. Ils semblent toutefois plus fréquents chez lui que chez aucun autre de ses contemporains. Ils paraissent même avoir été assez rares vers 1450. Coquillart en 100 pages en fournit trois exemples seulement (*feïst* et deux fois *veoir*). Nous en avons rencontré cinq en 200 pages de Charles d'Orléans (édit. d'Héricaut, tome II) :

> Que l'en puist jamais *veoir* (p. 6).
> J'ay tel desir de vous *veoir* (p. 15).

Pensant de *veoir* quelque annee (p 27).
C'est grant pitié de veoir (p. 113).
Voyez vous rien : — *ouil,* assez (p. 139).

Nous en trouvons trois seulement dans 100 pages des « Rondeaux et autres poésies du xv^e siècle [1] ».

D'après le dépouillement complet que nous avons fait de Molinet, il résulte que la réduction des voyelles en hiatus n'est pas encore achevée dans les œuvres de cet auteur. En voici quelques cas attestés par la mesure du vers :

Veoir (p. 169 r°) cf. 38 r°. Les deux cas suivants sont contestables, à cause de *se* et de *ne* où l'*e* muet peut s'élider :

*Se* Adam n'*eust* mangé ne fruict ne febve
Comme feit Dieu, il *ne eust* point sentu (p. 174 r°).

Les exemples suivants sont attestés par la mesure et par la rime : vide : ayde (178 v°); aïde (186 v°).

Il en est de même pour Jehan (205 r°).

Même dans les cas où la mesure du vers atteste la réduction, il faut croire que le fait est récent, car la voyelle réduite n'est pas encore absorbée par la voyelle qui précède et conserve le son qui lui est propre :

royne : encline (264 v°).

Il semble qu'il faut ajouter aux exemples qui précèdent juïfz (224 r°), mais ce mot est trop particulier pour qu'il soit permis d'en conclure quoi que ce soit.

Il faut rattacher au cas de non-réduction celui où deux voyelles successives comptent pour deux syllabes, alors que la prononciation moderne les a plutôt réunies en une diphtongue. Il y a lieu de voir ici un reste de l'ancien usage, quand il ne s'agit pas seulement d'une liberté rythmique :

ancïens (S^t Loïs, v. 105), gardïen (Menus propos, 105). Au contraire, crestien est dissyllabe au vers 5744 de S^t Loïs, de même aux vers 5553 et 4540 des Menus Propos; et viande aux vers 275 et 307 des Fantaisies. Dans les verbes : estudier,

1. Publié p. G. Raynaud, Anc. Textes.

marier, mercier, *i* compte encore, par endroits, pour une syllabe distincte :

D'estudier donc te delivre (Chat. labour, éd. 1532, v. 103).
De marier tost vous hastez (Complainte de trop tard marié, 121).

Et ailleurs, nous avons au contraire :

Trop tost marié est a reprendre (ib., 25).
Je merciay Dieu et Nostre-Dame (Chat. labour, 2328).

Dans la 1re et la 2e personne du pluriel des imparfaits, l'*i* est encore une syllabe distincte, comme par exemple :

Ou d'aller estiez contraincz (Quenouille spirit., 666).
Nous estions subitement peris (Heures, 1501).
Nous estions sans Dieu c'en estoit faict (ib., 1509).
Se demander le voulliez (Quenouille spirit., 372).

Enfin je citerai parmi les cas analogues, *fuir* dissyllabique :

Venir vers, puis de crainte fuyr (Fantaisies, 102).
On doit fouyr ses ennemis (Quenouille spir., 639).
Quant fus prins, ils fouyrent tous (ib., 256).

Ici Gringore est d'accord avec Sibilet qui dit que *ui* se dissout dans fuir.

Au vers 1581 des Notables (1527) *souef* est dissyllabe comme dans l'ancienne langue.

Tout ceci est plutôt archaïque et doit être considéré comme tel. Ce qui est notable ailleurs, c'est que Gringore fait *ie* dissyllabique dans des mots où *ie* était originairement une diphtongue[1] :

Comme le roy des mouches a miel,
Sans aquilon, amertume ou fiel
Il en tira force miel et cire (D'Héricaut, I, p. 28).
Remplis de fiens et d'ordure (Chat. labour, 1612).
Qui recueillent sa tres orde fiente (D'Héricaut, I, 49).

A propos de *miel* et de *fiel* nous ne pouvons faire mieux que de citer ce passage, topique en vérité :

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 267.

« Et comme le son à l'oreille montre que miel et fiel se doibvent diviser en deux syllabes, combien que l'usage soit au contraire, auquel fondé sur l'autorité et autres qui l'ont suyvi tu ne peux faillir d'adherer, mais aussi ne penseray point errer en disant miel et fiel de deux syllabes, car, si tu suis en l'un l'autorité, je regarde en l'autre la raison. » (Th. Sibilet, Art poétique, fol. 29 v°.) Et Sibilet achève ce long paragraphe en concluant avec une certaine perspicacité : « Ce que je t'en viens de dire n'est que pour te monstrer que l'autorité et la raison sont bien souvent divisées. »

La même observation se présente pour inconveniens (St Loïs, 5352), viennent (Abus du monde, 153), advient (ib., 1254), plusieurs (ib., 1714, 2521) ; plebeyen compte pour quatre syllabes et citoyen aussi :

Plebeyens povres et languissans.
Les torts faitz aux plebeyens (Menus propos, v. 663).
Citoyen de la ville de Romme (D'héricaut, I, 43).
Citoyen qui en gaige prenez (Abus du monde, 1195).

Rien n'indique qu'il faille corriger ce vers. C'est une particularité qui paraît bien attestée chez les poètes du xve et du commencement du xvie siècle. Dans J. Bouchet, par exemple, nous lisons :

En leurs grossiers, plebeyens arroys.

A côté de ces formes allongées, Gringore compte leopart monosyllabe (cf. la forme première : liepart).

## CONCLUSION

Ainsi que nous le disions au début, les traits de phonétique relevés dans la langue de Gringore sont pour la plupart ceux qu'on pourrait relever chez ses contemporains. Il n'en peut être autrement. Un écrivain, s'il veut être compris, ne saurait innover ni retarder trop en cette matière. Nous n'avons rencontré aucun fait nouveau, mais il semble que la phoné-

tique de Gringore retarde à certains égards sur celle des auteurs de son temps. Il présente en effet un certain nombre d'exemples de la diphtongue *ié* dans des cas où depuis longtemps elle tendait à se réduire à *é*. Mais il ne convient pas d'insister là-dessus, parce que ce phénomène se retrouve ailleurs dans la première moitié du XVI^e siècle. Plus notables sont les cas de non-réduction des voyelles en hiatus. On ne saurait dire sans témérité que Gringore fasse nettement exception sur ce point, et que les exemples relevés chez lui soient introuvables ailleurs, mais si l'on consulte les histoires de la langue française au XVI^e siècle, ces exemples sont fort rares. C'est à peine s'ils sont aussi nombreux chez les auteurs qui écrivaient vingt ou trente ans plus tôt, comme on le voit par les rapprochements que j'ai faits plus haut. Il faut noter encore, dans le même ordre de faits, quoique ce soit une partilarité, le maintien de *eaue* dissyllabique, rare après 1450. G. Alexis dans les 880 vers des « Feintes du Monde » n'en fournit aucun exemple, quoique le mot *eau* soit employé trois fois. Gringore, par la phonétique, appartient donc plutôt à la génération qui le précéda qu'à la génération contemporaine. Nous notons, sans nous y arrêter, ce trait de la langue de Gringore, parce que nous le rencontrerons dans tout le cours de cette étude, dans la morphologie et dans la syntaxe ; il nous plaît de noter ce caractère, cette tendance au moins, chez un écrivain si attaché aux traditions du passé.

---

# MORPHOLOGIE

## ARTICLE

Nous n'avons à noter que le rare emploi de l'ancienne forme *ou* = in illum (Notables, 1527, v. 331) (Fantaisies, 780) et *ou dessus* (D'Héricaut, I, p. 30). et de *es* = in illos qui est le pluriel du précédent : es cours (Notables, 1527, v. 377), es mers (Lettres de Milan, 7).

Citons aussi un seul exemple de l'article indéterminé au pluriel : unes lettres (Fantaisies, prose 42).

Quant au partitif, lorsqu'un adjectif s'intercale entre le partitif pluriel et le substantif, ou est placé avant le substantif, il se présente soit sous la forme *de*, soit sous la forme *des*, sans raisons précises :

faire de maintz tours (Notables, 1527, v. 1373).

De vaillans Francoys (St Loïs, p. 145).

de gens notables (Notables, 1527, v. 336).

de grans maulx (St Loïs, p. 29).

A côté de :

Endurent des grans maulx (Fantaisies, v. 173).

Aucune règle, on le voit, ne fixe encore l'emploi de *de* ou de *des*, mais l'usage moderne est plutôt en train de prévaloir.

## ADJECTIFS ET SUBSTANTIFS

1° *Féminin des adjectifs.*

Les adjectifs de la 3e déclinaison qui, en ancien français comme en latin, n'avaient qu'une seule forme pour les deux

genres, avaient néanmoins une tendance à se ramener au type ordinaire : bon, bonne.

On sait que dès le Roland on trouve des féminins, *grande, verde*. Au début du XVI^e s. l'assimilation est très avancée, ce qui n'empêche pas le maintien d'un certain nombre de formes anciennes.

Exemples de l'ancien usage (attestés par la mesure) :

tel douleur (S^t Loïs, p. 99), tel facon (D'Héricaut, I, 28), quel part aller (Chat. d'amour, 1104), quel folie (S^t Loïs, p. 146), quel façon (ibid.), grant merveille (Fantaisies, 247), ils ont faussoys, herbe vert, le beau moi (D'Héricaut, p. 193).

Avec un participe présent : picquant sayette (Menus propos, 3484).

Bien que ces formes soient attestées par la mesure du vers, on ne saurait affirmer qu'elles soient, à vrai dire, des survivances plutôt que des faits de prononciation où l'*e* muet final serait tombé, étant amui. Remarquons néanmoins que la première hypothèse est tout à fait vraisemblable, car, malgré cette chute de l'*e* muet, les formes analogiques sont de beaucoup les plus nombreuses :

une grande charge (S^t Loïs, p. 158), grande multitude (ib., p. 159), grande : viande (ib., 120), desloyalle, royalle (ib., 61-62), forte cité (S^t Loïs, p. 118), telle sorte (Notables, 1527, v. 314), cf. Chat. d'amour, 1005 et 1331, et Notables, 1529, v. 37, etc.

Pour les adjectifs en *il* (ilis) on trouve à côté de : subtil (D'Héricaut, I, 51), servilles (ib., I, 33). Quant aux adjectifs tirés à l'aide du suffixe latin *icus*, ils ont en général, comme aujourd'hui, même forme au masculin et au féminin : mélancolique, autentique, magnifique, fantastique (S^t Loïs, p. 66).

### 2° *Terminaison féminine des noms en* eur.

Il y a dans les poèmes de Gringore beaucoup d'exemples de terminaison en *eresse*. L'on sait combien cette terminaison fut employée en moyen français (*eris* n'avait eu en ancien

français qu'une existence éphémère; seul le mot *empereris* s'était conservé assez longtemps).

flateresses (Chat. d'amour, 1508), id. (Menus propos, 2010), baveresses (Fantaisies, prose 39), vanteresses (D'Héricaut, I, 81), contempneresse (Notables, add. 1528, v. 1731), lecheresses (Abus du monde, 756), intercesseresses (D'Héricaut, I, p. 269).

Nous réunissons *eresse* et *esse* parce que ces deux suffixes sont souvent pris l'un pour l'autre au XVe s.

cingesse (D'Héricaut, I, 47), clergesses (ib., 81), larronnesse (Fantaisies, 467).

*eresse* fut en concurrence avec *euse* dont on trouve des exemples dès le XIVe s. Cette terminaison vint à la fois de l'amuissement d'*r* final et de l'analogie avec les féminins des adjectifs en *osus*. Mais *euse* ne pénétra que lentement dans la langue. Nous en avons relevé deux exemples chez Gringore :

baveuse (D'Hericaut, I, p. 116) et rapineuse (ib., 49).

A côté de *eresse* et *euse* apparaît encore au XVIe siècle le suffixe savant *atrice*, mais il ne semble pas y en avoir d'exemples chez Gringore, et il est encore assez rare chez ses contemporains (chez Bouchet, comme le signale M. Hamon).

Parmi les formes anciennes du masculin, citons le vieux nominatif : trecherre au lieu de : tricheur (Chat. de labour, 1736). C'est une survivance que l'on note encore chez Du Bellay.

*Singulier et pluriel des substantifs et adjectifs.*

Il y a au XVIe siècle une action du pluriel sur le singulier qui tend à unifier les formes autrefois distinctes des cas sujet et régime dans le nom et dans l'adjectif. Notons cependant le maintien des anciens types dans :

pouil (Menus propos, 3660), id. (Notables, 1527, v. 1546), chamel (ib., v. 1286), fleel (flagellum) (Menus propos, 4259), vieil conseil (Fantaisies, 187).

Pour les adjectifs à double forme, on tient déjà compte, comme aujourd'hui, de leur place devant voyelle ou devant consonne : bel aller, beau venir. L'exemple vieils boucs (Chants Royaux, 13) nous montre la confusion encore existante des formes du singulier et de celles du pluriel. La rime linceulx : joyeulx, nous fait voir que pour le premier mot la forme de l'accusatif singulier : linceul, n'avait pas encore influencé le pluriel.

*Noms de nombre.*

Deux cas, sans grand intérêt :

1°) Emploi du nom ordinal là où le nom cardinal a prévalu dans la langue moderne : Charles huitiesme (Union des princes, 128), Loys douziesme (Sotie des Croniqueurs, Picot, II, v. 135) et la forme plus ancienne : Sixtus tiers (D'Héricaut, I, 176).

2°) L'intercalation très normale au XVIe siècle de *et* entre deux noms de nombre : soixante et douze (Quenouille spirit., 403), cent quattre vings et cinq mille (Abus du monde, 1557), vingt et cinquiesme octobre (Chat. labour, 2461). Mais, à côté de ces exemples : mil quatre cent nonante neuf (Chat. labour, 2462).

*Degrés de l'adjectif.*

J'ai trouvé deux exemples de l'ancien comparatif : greigneur (grandiorem) (Menus propos, 1586) (Notables, 1527, v. 2236), et un de : mendre : rendre (D'Héricaut, I, p. 41) au lieu de moindre.

On ne rencontre pas encore dans les œuvres de Gringore les formes du superlatif empruntées à l'italien, très usuelles dans la deuxième moitié du XVIe siècle (doctissime, savantissime) et dont J. Bouchet offre déjà quelques exemples. Le snperlatif absolu est très souvent rendu par : *si très*, placé devant l'adjectif : si tres veritable (Chat. d'amour, III), si tres

joyeux (Compl. de trop tard marié, 129), si tres secrète (Notables, 1527, v. 685). Quant au superlatif relatif, il n'est pas rare qu'il ne soit point précédé de l'article, aujourd'hui nécessaire : qui mieux tire (Notables, 1527, v. 1490 et 547, etc.). Gringore a une autre manière d'exprimer le superlatif relatif qu'il semble emprunter à la Vulgate (sanctus sanctorum, rex regum) : parfaict des parfaictz (St-Loïs, 658), sainct des sainctz (Quenouille spirit., 662), de vertu vertu (Notables, 1527, v. 257), le bon des bons, le beau des beaux (passim).

Il faut rapprocher des cas cités un curieux exemple de superlatif pléonastique dans Molinet : la plus des plus desconfortee (267 r°).

## PRONOMS

### a) *Pronoms personnels.*

La confusion, au singulier et au pluriel, des masculins *il*, *ils*, avec les féminins *elle*, *elles*, très fréquente au XVe siècle, dure encore au XVIe : *Il* (la femme) a nom belle chiere (Chat. d'amour, 207), notez qu'*il* fait (la fortune) (Fantaisies, 169), *ils* (les femmes) ne me trouverent (Quenouille spirit., 706), *ilz* (les mouches) estoient enflees (D'Héricaut, I, p. 43), *ils* ne me mordoient plus (ib., id., 44) (cf. Chat. d'amour, 287, Notables, 1527, v. 590). Notons aussi un exemple de *eux* = *elles* (Fantaisies, 302).

### b) *Possessifs.*

On sait que d'assez bonne heure (il y en a quelques exemples vers la fin du XIIe siècle) les formes masculines *mon*, *ton*, *son*, tendirent à remplacer devant les noms commençant par une voyelle : *ma*, *ta*, *sa*. Au XVIe siècle on ne trouve plus guère, comme souvenir de l'ancien féminin, que les formes figées : m'amour, m'amie. Gringore a un exemple de : m'amour (Quenouille spirit., 239) et un autre plus curieux où l'*a* du pronom n'est pas élidé : ta ire (Heures, 2688). L'absence de

l'élision rend l'exemple douteux, et l'on serait tenté de corriger en : ton ire.

c) *Démonstratifs.*

*Cil* a existé concurremment avec *celuy* pendant la plus grande partie du XVIe siècle. Mais depuis longtemps on confondait les emplois de *cil* et de *celuy*[1] (sujet et régime) :

*Cil* qui Dieu appelle (Quenouille spirit., 866), *cil* qui blaspheme (Abus du monde, 1532), grace de *cil* qui voulut (Heures, 2110), le malheur vient a *cil* qui (Fantaisies, 455).

*Cestuy* est généralement accompagné de *ci* ou *la* dans Gringore : cestuy-cy (Menus propos, 4887).

*Iceluy* est encore signalé au XVIe siècle par divers grammairiens et est employé par Rabelais, Bonaventure des Periers :

icelle : celle-ci (St Loïs, p. 55), iceulx (Fantaisies, prose, 48).

Notons aussi une confusion analogue à celle que nous avons remarquée, pour les pronoms personnels, entre *eux* et *elles* :

> Inimitiéz cachees pires sont
> Que ceulx qu'on voit à l'œil toutes appertes.
>
> (Notables, add. 1528, v. 1546-47).

Enfin : celle, pour celle-cy (St Loïs, p. 116).

d) *Relatifs.*

La confusion entre *que* et *qui*, quoique très commune encore, est déjà ancienne au XVIe siècle :

> . . . . . il doibt doubte
> Avoir d'iceux *qui* son maistre redoubte (Notables, 1527, v. 750).

*Quant* se rencontre encore : toutesfois et *quantes* (Chat. labour, 715) ; *quantes* lignees (Chat. d'amour, 1212).

1. Brunot, *op. cit.*, p. 315.

e) *Indéfinis.*

Il est assez remarquable que nous ne rencontrions pas d'exemple de *chasque* pour *chascun*. Je sais bien que jusque vers 1530 *chascun*, malgré quelques exemples de *chasque* dès le XIIIe siècle, est seul employé[1]. *Chasque* ne se généralise, semble-t-il, que dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

*Les aucuns* est encore fréquent au XVIe siècle (Menus propos, 584, Notables, 1527, v. 1229) (d'Héricaut, I, 53).

De même, *trestous* (Notables, 1527, v. 339, St Loïs, p. 82, ib., pp. 141 et 214),

et *nully*, que Palsgrave donne comme très usuel (360-61) (Quen. spirit., 323, Notables, 1527, v. 482, d'Héricaut, I, p. 88, St Loïs, p. 158).

Notons le cas, fort rare au XVIe siècle, où *homme*, au lieu d'avoir son sens ordinaire, est mis pour le pronom neutre : *on*.

homme ne les peut soulaiger (Chat. labour, éd. 1532, v. 518).

Il est vrai que l'on pourrait expliquer ceci par l'ellipse de l'adjectif, tout aussi bien. Quoi qu'il en soit, c'est un trait de l'ancienne langue, dont le maintien ici est digne de remarque.

On ne saurait hésiter sur le sens de *ame*, qui signifie nettement *personne*, dans les passages suivants :

Ame n'y a, tant soit desconfortee... (Notables, 1527, v. 2067),
Je vous prie que ame ne se cource (D'Héricaut, I, 214),
Je suis en paix, ame ne me travaille (D'Héricaut, I, 244).

Enfin, l'on peut regarder comme substitut du pronom personnel le mot *personne*, dans :

Pourquoi as-tu oublié ma personne ? (Heures, 4349).
Je veuil parler a sa personne (St Loïs, p. 187).
J'ay esté longtemps en soucy
Pour l'amour de vostre personne (ib., 183).
avec sa personne (ib., 143).

*un* est encore souvent employé comme pronom, surtout opposé à *autre* :

1. Brunot, *op. cit.*, p. 321.

ungs... aultres (Notables, 1527, v. 1735) (cf. Menus propos, 756, 27, Chat. de labour, 1445). Mais ce peut être simplement un cas de l'ellipse de l'article.

## VERBES

### *Conjugaison inchoative.*

La conjugaison inchoative continue au XVI^e^ siècle à envahir les formes de l'ancienne conjugaison latine en *ire*. Nous trouvons néanmoins chez Gringore les types anciens : hayant (Menus propos, 4862), applaudent (ib., 4529), à côté de : sortissent (pour sortent) (Compl. de la terre sainte, v. 155), sortisse (subj. prés.) (Menus propos, 1472), sortissans (d'Héricaut, I, p. 101).

### *S finale.*

*a*) La question de l'*s* finale, à la première personne de l'indicatif présent, a fort divisé les grammairiens au XVI^e^ siècle. C'est d'ailleurs, à cette époque, une question de graphie autant que de morphologie. Il y a chez Gringore, à cet égard, beaucoup d'hésitation :

vueil (Chat. d'amour, 89, 1058), (S^t^ Loïs, p. 39, v. 152), veulz (Chat. d'amour, 61), (S^t^ Loïs, p. 160), je di (S^t^ Loïs, p. 5), je croy (S^t^ Loïs, p. 10), je tien (ib., p. 90), j'os (audio) (Complainte de trop tard marié, v. 1931). La même forme archaïque se rencontre chez Molinet, os (203 v^o^).

A la 2^e^ personne du singulier de l'impératif des verbes en *er*, l'*s* analogique apparaît au XIII^e^ siècle et se développe au XIV^e^ :

recœuvres : œuvres (Notables, 1527, v. 808).

*b*) A l'imparfait : *oie* semble encore dominer à la 1^re^ personne du singulier, quoiqu'on rencontre aussi la terminaison *ois* :

J'estoye (Compl. de trop tard marié, 48), trouvoye (ib., 42), entretenoys (ib., 41), etc.

*E finale.*

*a*) Anciennement la 1re personne de l'indicatif présent de la conjugaison en *er* était sans *e*, sauf en certains cas, pour des raisons phonétiques.

L'*e* analogique apparaît de bonne heure et se généralise au XVe et surtout au XVIe siècle. Mais il y a encore entre les deux usages un certain flottement :

Je pry (Chat. d'amour, 87, 669), je supply (Fantaisies, 339), je prie (St Loïs, 126), (ib., 154), etc.

La différence entre ces formes est plus apparente que réelle, car la plupart du temps l'*e* muet ne compte pas dans le vers.

*b)* Dans les mêmes verbes, à la troisième personne du singulier du subjonctif, même hésitation :

gard : art (Abus du monde, 2828), (Notables, 1527, v. 2505), emport (St Loïs, p. 65, 93), doint (ib., 65), puist (Chat. de labour, 1726, ib., 104), (Notables, v. 527, 1168), et par contre : garde (St Loïs, p. 157).

Les formes sans *e* sont propres à un petit nombre de verbes et peuvent passer pour des survivances.

*Subjonctif présent* (ons, ez).

*ons*, *ez*, à la première et la deuxième personne du pluriel, courants au XVe siècle, sont encore tout à fait usuels au XVIe, quoique Palsgrave, déjà, énonce comme règle absolue que le subjonctif se forme à l'aide de flexions : *ions*, *iez* [1]. Contre la terminaison nouvelle : facions (Notables, add., 1528, v. 1008), voici les désinences anciennes :

prenons (Notables, add. 1528, v. 665), disons (ib., v. 2236), advison (St Loïs, p. 61), livrons (Fantaisies, 65), puissons (ib., prose 21), trouvez (Chat. d'amour, 1320), aprenez (ib., 87), allez (ib., 1083), frequentez (ib., 686), facez (Compl. Terre Sainte, 112), notez (Fantaisies, 613), pensez (Quen. spirit., 121, 39), pardonnez (ib., 789).

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 342.

Et à l'imparfait du subj. : fussons (St Loïs, p. 127), eussons (Fantaisies, prose 71).

*Subjonctif imparfait.*

Il n'y a pas chez Gringore d'exemples de : amissions, amissiez, pour : amassions, amassiez, quoique ces formes analogiques soient très communes en ancien et en moyen français.

Notons la persistance de l'ancienne forme : voulsisse (St Loïs, p. 139), vousist (ib., 10). On en rencontre d'ailleurs des exemples jusqu'en 1550, sinon plus tard.

*Infinitif.*

Les formes modernes : querir, courir, secourir, etc..., deviennent de plus en plus nombreuses et tendent à supplanter : querre, courre, secourre (St Loïs, p. 52, querir, secourir). Au contraire suivir pour suivre est encore fréquent chez Gringore : (Chat. labour, 923, Chat. d'amour, 189, 1484, Menus propos, 1075, Notables, 1527, v. 938, 1275, Sotie des Croniqueurs, v. 342), et ensuyvir (Chat. d'amour, 567).

Comme survivances de la conjugaison en *ir* : mastir (Menus propos, 1548, Chants Royaux, 1106, Notables, add. 1528, v. 18), à côté de : master (St Loïs, p. 158), et : toussir [tousser] (Chat. labour, 277).

Comme forme analogique ne survivant guère au XVIe siècle : benistre : tiltre (Heures, 304-5), (Menus propos, 1312), refait sur : benistrai. Notons aussi : remplire : dire (Chat. labour, 1091-93), fuyre (Menus propos, 2355); escondire est l'ancienne forme remplacée aujourd'hui par éconduire (St Loïs, p. 17).

*t de liaison dans les verbes interrogatifs.*

On peut dire qu'il n'apparaît pas ici.

Qui a il ? (St Loïs, p. 18), y a il ? (ib., 58), emporte il ? (d'Héricaut, I, p. 19).

*Radicaux.*

*a*) Verbes devenus défectifs.

La différence entre les formes accentuées sur le thème verbal et les formes accentuées sur la terminaison s'effaçant de plus en plus, un certain nombre de verbes n'arrivent pas à unifier leur conjugaison et deviennent défectifs. D'autres conservent à la fois des formes primitives et des formes analogiques :

douloir : dueult (Notables, 1527, v. 2285).
chaloir : chaille (Notables, add. 1528, v. 1106).
chault (St Loïs, p. 5).
challut (Menus propos, 126).
cheoir : chet (Notables, 1527, v. 1032, add. 1528, v. 1323).
dechet (Chat. d'amour, 425).
meschee (d'Héricaut, I, p. 64).
saillir : sauldra (St Loïs, p. 49), à côté de assailleroy. (Ib., p. 68).
tressaillir : tressault (d'Héricaut, I, p. 188).

De même bouillira au lieu de l'ancien boudra (Chat. d'amour, 1459); par contre, l'ancienne forme fauldray, de faillir (St Loïs, p. 56).

*b)* Assimilation des radicaux toniques et atones.

L'alternance disparaît de plus en plus. Nous trouvons cependant chez Gringore un certain nombre de types qui rappellent l'ancienne conjugaison.

1) *Indicatif.*

Seuffrent (Chat. d'amour, 147), de souffrir; les gros mengussent les menus (Chat. labour, 1246) (Abus du monde, 537), mengue (Chat. labour, 2389) (d'Héricaut, I, p. 38), mangue (Notables, 1527, v. 462), de manger;

amer haultement (Chat. d'amour, 2045), au jeu d'amer propices (ib., 1266), amée (St Loïs, p. 128), amé (ib., p. 4);

il pert (St Loïs, p. 150), de paroir;

poise (pensat), de peser (Notables, 1527, v. 936);

plore : devore (Notables, 1527, v. 640-43), de pleurer.

(Ici c'est la forme atone qui a réagi sur la forme accentuée :)

eslievent (St Loïs, p. 23), de eslever ;

requeuvre : couleuvre (Menus propos, 2597), de recouvrir;

sequeure (Menus propos, 5180, Testament Lucifer, Crapelet, A III r°), de secourir; sequeurent (Compl. Terre Sainte, 236);

treuve (St Loïs, p. 83), de trouver;

queult (d'Héricaut, I, 35), de cueillir, recueulz (Notables, 1527, v. 2379), recueult (Chat. de labour, 877, Test. Lucifer, Crapelet, B II r°), requeult (Notables, 1527, v. 1), de recueillir;

demourez (St Loïs, p. 89), au lieu du moderne demeurez.

2) *Subjonctif.*

tu auges (tu ailles) (Menus propos, 1130), doint (St Loïs, p. 65); voise (Notables, 1527, v. 933, St Loïs, p. 106), voisent d'Héricaut, I, 41), voyse (Calv. de Romans, 48), de vadere.

Que je die : maladie (St Loïs, p. 103, 73, 185), de dire; conduie (St Loïs, p. 108), de conduire; qu'il doye (Fantaisies, 1124), de devoir.

3) *Futur et conditionnel.*

Dans les verbes dont le radical se termine par une dentale ou par une consonne qui nécessite au futur et au conditionnel l'intercalation d'une dentale, nous trouvons une tendance à introduire un *e* entre la dentale et *r*. C'est ce qui explique la forme : rendera (Chants Royaux, 456). Rapprochez-en : isseroy (pour istray) (Heures, 560) [1]. En ancien français, ce phénomène était toujours dialectal (nord-est et est); on ne saurait dire qu'il le soit encore au XVIe siècle.

Voici quelques futurs analogiques :

suyvira (Heures, 3869), influencé par suyvir, suyviront

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 360.

(Menus propos, 3452), et recueilliray (Quen. spirit., 290). Mais il y a un grand nombre de formes anciennes. Nous en avons déjà vu :

Vous orrez : entendrez (Abus du monde, 962), orra (Lettres de Milan, 314);

cherroit, de cheoir (Abus du monde, 935);

lairroit : laisseroit (Chat. labour, 1766), lerrez (St Loïs, p. 130);

donrra (Chat. d'amour, 136), donra (Union des Princes, 259);

menrez : menerez (Fantaisies, 215), amenrez (St Loïs, p. 52);

demourray : demeureray (Heures, 228).

*Parfaits anciens.*

ot : habuit (Chat. d'amour, 236);

misdrent (Quen. spirit., 264, 293).

Cette forme est rare depuis le XIVe siècle, Ce ne doit être qu'une graphie.

voult : voluit (Chat. d'amour, 723);

conduit : conduxit (Sotie des Croniqueurs, Picot, II, v. 43).

Ce sont là des survivances de la conjugaison forte. Nous en trouvons de plus nombreuses pour le participe passé.

*Participe passé.*

*a*) secoux (de secoure) (Union des Princes, 140, Abus du monde, 2307);

benoiste, de benir (St Loïs, p. 64);

semonce, de semoudre (Menus propos, 631);

eslite, de eslire (d'Héricaut, I, p. 173), à côté de eslues (St Loïs, p. 10);

suspense, de suspendre (Chat. d'amour, 787).

*b*) Sont également anciens, quoique appartenant à la conjugaison faible : sentu, de sentir (Heures, 2634), et consentu (Calvaire de Romans, 59);

cheuste, au lieu de l'ancien cheüe (Fantaisies, p. 34).

A côté de ces formes plus ou moins vieillies, notons le type analogique plus récent : requise (St Loïs, p. 78), au lieu de requeste, conservé comme substantif.

Le participe passé tins, de tenir (d'Héricaut, p. 33), noté comme très incorrect par les grammairiens du XVIe siècle, s'explique soit par le parfait : je tins, soit par le participe passé prins (de prendre), influencé lui-même par le parfait : je prins. Mais aucune de ces formes (de prendre) n'étant normale, nous préférons la première explication.

Enfin notons pour mémoire : recouverte (de recouvrer), qui s'explique par la confusion constante au XVIe siècle entre : recouvrir et recouvrer (Compl. de la Terre Sainte, 10).

*Formes périphrastiques du verbe.*

La plus fréquente consiste dans l'emploi de *être* avec un participe présent, au lieu du verbe à un mode personnel. Il ne semble point que cette périphrase modifie beaucoup le sens ; peut-être, comme en anglais, contribue-t-elle à marquer plus nettement le moment où se fait l'action. Les exemples en sont nombreux dans Gringore :

Maint juif estoit crachant (Quen. spirit., 671), soyez desirante (ib., 382); vostre pensee n'est pas considerante (Chat. d'amour, 561) ; ceux qui la sont convoitante (ib., 1335), etc. Ce dernier exemple présente une anomalie qui n'est pas, du reste, exceptionnelle : le participe présent s'accorde non avec le sujet, mais par une sorte d'attraction avec le complément.

Il y a aussi périphrase avec : faire :

fait la personne endormye (Notables, 1527, v. 476)

qui ajoute à l'idée du verbe celle que l'action est consommée :

Avec : se rendre :

En me voyant se rendit esbahie (Quen. spirit., 699)

pour montrer que l'action commencée se continue.

Il faut ajouter à ces formes périphrastiques du verbe l'em-

ploi très ancien et très rare au XVI^e siècle de *vouloir* au futur, suivi d'un verbe à l'infinitif, alors que l'on attendrait ce verbe seul au futur :

Vouldra tomber : tombera (Notables, 1527, v. 614).

Vous vouldray soustenir : vous soustiendray (S^t Loïs, 92).

*Vouloir* est aussi à peu près explétif dans l'exemple suivant : a qui que en vueille desplaire (d'Héricaut, I, 217).

Signalons enfin l'emploi déjà suranné, au temps où écrivait Gringore, du verbe : cuider :

J'ay bien cuydé le roy saisir (S^t Loïs, p. 128).

ADVERBES

a) *Adverbes en* ment :

Les adverbes formés des adjectifs de la 3^e déclinaison et du suffixe *ment* étaient régulièrement : grantment, fortment, mais de bonne heure apparaissent : grandement, fortement. Chez Gringore les adverbes de formation nouvelle semblent dominer :

1) *Formes anciennes* :

reveremment (Menus propos, 177), irreveramment (S^t Loïs, p. 84), ignoramment (Fantaisies, prose, 33), loyaument (Quenouille spir., 894 ; Menus propos, 2259 ; Notables, éd. 1527, v. 1735), gramment (Sotie des Croniqueurs, Picot, II, v. 93), providamment (Heures, 787), triumphaument (S^t Loïs, p. 72).

2) *Formes nouvelles* :

corporellement, spirituellement (Fantaisies, 262), grandement (Fantaisies, 234 ; Menus propos, 1159), grievement (S^t Loïs, p. 99), loyallement (Notables, 1527, v. 148), presentement (S^t Loïs, p. 68), prudentement (Chat. labour, 597, Abus du monde, 2269), pudentement (Abus du monde, 1753).

Ajoutons, quoiqu'il se distingue des précédents, l'adverbe :

commerativement (en commere) (Abus du monde, 1176), qui semble créé par Gringore.

b) *Autres adverbes* :

Parmi les adverbes non terminés par *ment*, citons comme archaïques :

cy pour icy (St Loïs, p. 63), etc.
endemain (devenu lendemain) (Chat. d'amour, 999).
ennuyct (Complainte de trop tard marié, 84).
guere = beaucoup (Notables, 1527, v. 499).
hors (Fantaisies, 385).
lassus = là-haut (Notables, add. 1528, v. 911).
lors = alors (Chat. d'amour, 22).
mesmement (St Loïs, p. 33).
oultre = en outre (Menus propos, 408 ; Fantaisies, prose, 41).
meshuy (Chat. de labour, 2252).
nemplus (id., 2092 et éd. de 1532, v. 252).
subit = subitement (Fantaisies, prose 43).
tandis = pendant ce temps (St Loïs, pp. 40 et 90).
voire (St Loïs, p. 38).
voirement (ib., p. 30).

Et les locutions adverbiales :

a tard = rarement, difficilement (Abus du monde, 703, Menus propos, 3123 ; Notables, 1527, v. 75).
a tousjours (Abus du monde, 338).
a tousjours mais (Fantaisies, 47).
a mesme (Quen. spirit., 492 ; Notables, add. 1528, v. 981).
a tout = complètement (Complainte de trop tard marié, 133 ; Chat. de labour, éd. 1532, v. 453).
de route = à la file (Abus du monde, 1556).
du depuis (Sotie Croniqueurs, Picot, II, v. 120).
du premier (Menus propos, 2348).
par ainsi (Notables, 1527, v. 474).
quant et quant (Notables, 1527, v. 1687).

Notons encore que Gringore emploie, contrairement à notre usage moderne : arriere (chasser arriere, Notables, 1527, v. 160) et : en derriere (t'en moquer en derriere, Chat. labour, 1278).

En dehors de : subit, mentionné plus haut, l'adjectif, seul ou précédé d'une préposition, a pris une valeur adverbiale : present (Fantaisies, 180), par especial (Fantaisies, 450), de legier (ib., 79).

Au lieu de notre : quant a, Gringore, comme la plupart de ses contemporains, emploie : quant de :

Quant d'inconstance (Lucifer, Crapelet, A IIII v°); quant d'équité (Menus propos, 4635); quant de sa force (Fantaisies, prose 19).

Notons enfin que l'*s* adverbiale (qui se trouve aussi dans certaines prépositions et conjonctions) est encore dans la graphie, mais dans bien des passages, elle ne compte pas dans la mesure du vers (adoncques, Menus propos, 5031; avecques, S^t^ Loïs, p. 11; oncques, p. 12, etc.).

## PRÉPOSITIONS

Citons, parmi les anciennes : fors, qui se trouve à côté de hors : fors Dieu (Fantaisies, prose 44).

vecy (S^t^ Loïs, 20) et voecy (S^t^ Loïs, p. 115).

vela (Fantaisies, 411; Menus propos, 2300).

puis = depuis (Fantaisies, 91).

sus (confondu avec *sur*, par amuissement de la finale) : sus tous (S^t^ Loïs, p. 11).

Notons aussi les deux locutions prépositives aujourd'hui disparues :

au parmi de (Heures, 1988).

dehors de (Abus du monde, 16; Notables, 1527, v. 1261).

## CONJONCTIONS

Nous faisons entrer les conjonctions dans la morphologie, pour en préciser le sens, parce que la syntaxe de la plupart d'entre elles se confond avec celle des diverses propositions que nous étudierons en leur place.

Pour des raisons de clarté, nous considérerons séparément les conjonctions et les locutions conjonctives.

a) *Conjonctions* :

Et — a parfois chez Gringore, aussi bien qu'en ancien français, un sens très fort que n'a pas conservé la langue moderne. Il signifie parfois : et même (lat. etiam) : et fust il pape (Fantaisies, 579), et cela (lat. idque), en se louant, et de sa propre bouche (Notables, 1527, v. 389), ainsi que : qui est et moi ta dignité (Fantaisies, prose 48), tandis que (Notables, 1527, v. 164).

Mais — au sens de : pourvu que, est fréquent en ancien français. M. A. Tobler [1] en cite plusieurs exemples, entre autres celui-ci :

> Mei ne chalt, s'il m'aveit ocis,
> Mes de lui fust vengemenz pris.

Nous trouvons chez Gringore un exemple de cet emploi, devenu rare au XVI^e siècle : « On boit de l'eau, mais l'ypocras soit tout prest. » (d'Héricaut, I, 109).

Ne — est encore fréquent à côté de ni qui gagne du terrain :

> ...par quoy se sont restrainctz
> De plus piller ne faire cas dampnables.
> (Fantaisies, 118-19), etc.

Pourquoy = c'est pourquoi :

pourquoy son pere se delibera (Fantaisies, prose, p. 41),

1. A. Tobler, *Vermischte Beitraege für franzcesischen Grammatik*. Dritte Reihe. Leipsig, 1899.

combien pourquoy me suis je humiliee (Fantaisies, prose, p. 47).

Que — avait encore du temps de Gringore plusieurs acceptions qu'il a perdues depuis. Il signifie :

*a*) alors que :

Qu'on pille et prent (Notables, 1527, v. 2316).

*b)* car : que je serai (Menus propos, 2397).

*c)* comme : tu feras que saige (Chat. labour, 1367).

*d)* Ailleurs on le remplacerait par *a* dans la langue moderne : et qu'on n'a plus rien que despendre (Chat. labour, 896).

Mais nous avons ici affaire à un pronom plutôt qu'à une conjonction. On disait en latin : « Nihil quod expendas ».

Ou bien il remplace le latin quod et peut se traduire par : le fait de :

. . . . .double honneur c'est
Que soy monstrer de victoire traictable.

(Notables, add. 1528, v. 1942).

Si (sic) — a comme en ancien français le sens adversatif et peut se traduire par : cependant :

Chascun desire avoir des biens mondains,
Et si ne fault que deux hazars soubdains.

(Fantaisies, 1624-25. Cf. Notables, 1527, v. 463).

b) *Locutions conjonctives* :

ainsi comme alterne avec : ainsi que (Union des princes, 225 ; S^t^ Loïs, p. 158).

ainsi que a chez Gringore le sens aujourd'hui perdu de : tandis que :

ainsi qu'il s'efforçoit de le faire, s'esveillerent (Fantaisies, prose, p. 47).

a pou que = peu s'en faut que (S^t^ Loïs, p. 53).

aussi comme = aussi... que :

aussi ferme comme une pierre (Quenouille spirit.). Cf. tout aussi comme (Fantaisies, 205).

avec ce que (Notables, 1527, v. 11).

devant que = avant que (St Loïs, p. 89) ; devant que de saillir dehors (Chat. amour, 1133).

durant que (Notables, 1527, v. 274).

incontinent que : incontinent que sa bouche approcha (Fantaisie, 245).

mais que au sens de mais = pourvu que :

mais que nous voyons de nos yeux (Chat. amour, 444) ; mais que chascun vueille (Fantaisies, 182. Cf. St Loïs, p. 30; Notables, 1527, v. 2228).

mesmement que = de même que (Chat. amour, 4).

nonobstant que : ce nonobstant qu'elle fust abbattue (Sotie Croniqueurs, Picot, II, 179; Notables, 1528, v. 673).

obstant que (même sens) (Notables, 1527, v. 1976).

premierement que de (Notables, 1527, v. 156).

premier que = avant que :

il faut avoir premier que entrer dedens (Chat. amour, 1293) ; premier que partir (Quen. spirit., 446), etc.

sans ce que : sans ce qu'on soit de l'ennemy tenté (Chat. labour, 44) ; sans ce qu'il soit (Fantaisies, 256).

si que est d'un usage très répandu au temps de Gringore :

> Que si bas je me condescens
> Que d'aimer ta virginité (Quen. spirit., 832-3).
> Si que ton dit ne donne (Notables, 1527, v. 1103).

On trouve également si de dans le même sens :

> Avoir la pensee si esperdue de dire... (Notables, 1527, v. 826-7).

tant — se trouve en composition dans des locutions comme celles-ci :

tant plus qu'on vient pres de la mort et plus veult on amasser (Fantaisies, prose, 29).

tant plus... tant plus (Notables, 1527, v. 208).

tant plus... tant moins (Notables, 1527, v. 1857).

tant sur... comme sur (Notables, 1527, v. 58).

tant que = en sorte que (ib., 366).

veu que (Notables, 1527, v. 150) et veu ce que (Chat. labour, éd. 1532, v. 436).

## INTERJECTION.

L'interjection chez Gringore n'offre que peu d'intérêt. La forme helas (hé, las) qui succède à las! est déjà assez fréquente (St Loïs, p. 35, 48, 62, etc.).

Cependant, las, est encore plus usité que son concurrent.

Le vers suivant réunit l'un et l'autre :

> Helas ! las ! ma main c'est sechee (St Loïs, p. 115).

Il est d'ailleurs difficile de décider si les deux mots qui entrent dans la composition de helas sont distincts ou réunis.

Relevons encore parmi les interjections :

haulla, holla...

hau (St Loïs, p. 76).

dea (ib., p. 60).

## CONCLUSION.

Les observations auxquelles donnait lieu la phonétique valent aussi en quelque manière pour la morphologie. La plupart des formes relevées chez Gringore ont été employées par ses contemporains, mais on ne trouve pas chez lui toutes les formes usitées pendant la première moitié du XVIe siècle, cela va de soi. On peut noter ici, comme nous l'avons fait pour la phonétique, la préférence de Gringore pour les formes anciennes. Cela est surtout vrai pour les verbes. Il n'était resté dans la langue du XVIe siècle que des traces peu nombreuses des verbes forts qui devaient déjà sembler des anomalies ; la différence des formes de la conjugaison, due au balancement de l'accent,

avait aussi en grande partie disparu. Nous avons relevé chez Gringore un assez grand nombre de ces formes vieillies, et, quoique plusieurs d'entre elles doivent être considérées comme de simples survivances, il n'est pas sans intérêt de noter ici encore les tendances conservatrices du poète.

Ceci est une indication plus qu'une conclusion, parce que la plupart des exemples cités ne sont pas attestés par la rime, et qu'il est difficile dans ce cas de distinguer les graphies de l'imprimeur de la langue même de l'écrivain. Il convient aussi, pour être juste, d'observer que Gringore, sur tel point de détail, est moins conservateur que d'autres écrivains de son temps. Ainsi, nous n'avons pas relevé chez lui un seul exemple de l'ancienne préposition : *o* (avec) dont son contemporain J. Bouchet fait un usage assez fréquent.

---

# SYNTAXE

## Article.

### 1° *Article défini.*

Cet article, qui a pour fonction de préciser et de restreindre le nom qui le suit, s'emploie, comme l'on sait, de plus en plus régulièrement, à mesure qu'on s'éloigne de l'ancienne langue. Gringore, sur ce point, ne diffère pas sensiblement de ses contemporains. A côté d'omissions nombreuses de l'article, on note divers emplois, réguliers dans la langue moderne. Nous n'avons pu songer à établir une statistique pour l'ensemble des œuvres de Gringore. C'eût été une besogne inutile et inutilement longue. Nous avons fait l'étude sur quelques pages prises au hasard parmi deux écrits de l'auteur. Les résultats sont assez contradictoires. Dans le « Château de labour », pp. 1-5, il est omis 44 fois et exprimé 30 fois; pp. 11-15, omis 3 fois et exprimé 25 fois; pp. 91-95, la proportion est presque inverse puisqu'il est omis 30 fois et exprimé 11 fois seulement. Dans « l'Union des princes », il est exprimé 51 fois et omis 37. Nous nous en tenons à ces deux séries d'exemples, car ailleurs nous avons constaté les mêmes faits. Cela prouve qu'à cet égard aucune règle n'existe, que le hasard des phrases et la fantaisie du poète — les difficultés du versificateur aussi — sont à peu près la seule loi.

D'ailleurs, tous les cas d'emploi ou d'omission ne sont pas également dignes d'intérêt. Ainsi, du temps de Gringore, comme aujourd'hui, il y avait beaucoup d'expressions toutes

faites où la présence de l'article n'est pas attendue, où l'on ne l'exprime pas. On en peut juger par les exemples qui suivent :

Celui qui prend soin et cure (St Loïs, p. 100).
Mort fait sur toy entreprise (ib., id.).
Il ne remue ne pié ne main (ib., 101).
Qu'aux Cieulx nous donne place et lieu (ib., 104).
Qui a sur eulx main forte (d'Héricaut, I, 63).

Cependant, même dans des cas semblables, Gringore en usait avec une liberté qui ne nous serait plus permise. Ainsi, il emploie dans la même page les deux tours contradictoires :

S'en yront oultre mer (St Loïs, 102).
Aller oultre la mer (ib., id.).

Ailleurs, il emploie l'article dans une locution toute faite où nous l'omettrions nous-mêmes : du franc cueur (Menus propos, 132).

Cette liberté, poussée jusqu'au caprice, rend assez illusoires les statistiques qu'on serait tenté de dresser et ne laisse aux exemples cités qu'une valeur relative[1]. Nous indiquerons cependant quelques emplois notables de l'article défini :

Tous les ceulx qui... (St Loïs, p. 149),
Louis XIe fut mené au Liège (Sotie des Croniqueurs, Picot, II, 21-22).

Les aucuns est un tour assez ancien qui s'est conservé au XVIe siècle et a disparu depuis. On trouve l'article au pluriel devant trois noms au singulier : les anneau, barbe et manteau (Fantaisies, prose 65).

b) *Article partitif.*

Il est encore assez rare, et cela jusque vers 1600. Ainsi, par exemple, une statistique du Château de labour donne pp. 1-5, 6 omissions pour un emploi ; pp. 91-95, 7 omissions pour deux emplois.

1. Dans le même vers : Ungs pendus, les autres batus (Chat. labour, 1445).

Voici quelques exemples d'omission :

> Fournir fault pain, vin, linge, boys (Chat. labour, 308).
> Pour faire joustes et tournoys (Chat. d'amour, 740) ;
> Rompre gros bois (idem., 742).

Au contraire :

> On dit du mal, reproche et vitupere (Abus du monde, 45),

mais ici il n'y a qu'un article partitif.

Parfois le même vers présente l'emploi et l'omission :

> Ceux qui ont chair et poisson et du vin (Chat. labour, 2911-1).

L'article partitif est employé dans les cas suivants :

Gousté de chose amere (Notables, 1527, v. 90) ; du mal endurera (Chat. d'amour, v. 594) ; Dieu depart de ses graces (Notables, 1527, v. 419) ; aura de la follie (St Loïs, p. 37) ; du secours (ib., 51), etc...

C'est sans doute à l'emploi du partitif qu'il convient de rattacher des expressions du genre de celles-ci :

faire du rebelle (St Loïs, p. 59) ; faire du follastre (Chat. labour, 1523, v. 412), etc. M. Tobler[1] rapproche de ces locutions d'autres analogues, comme : « faire le sourd ». Il n'a pas tenu la promesse qu'il faisait d'étudier ces tournures d'une façon définitive. Il préfère les expliquer par un génitif d'origine, contrairement à A. Schulze qui leur attribue un sens partitif.

C'est encore à la syntaxe du partitif qu'il faut rattacher les tours suivants :

dont les trois sont trepasséz (Fantaisies, 109) ; se de cent loups tu en as les dix a mort mys... ; De quatre l'un (Notables, 1527, v. 1854-6) ; de mille l'un (Notables, add. 1528, v. 1447).

1. *Mélanges de grammaire française*, traduction L. Sudre, p. 217.

c) *Article indéfini.*

Nous pouvons répéter ici ce que nous remarquions pour l'article défini. Dans le Château de labour, pp. 1-5, l'article indéfini est 9 fois omis et exprimé 7 fois; pp. 11-15, omis 4 fois et exprimé 5 ; pp. 91-95, omis 2 fois et exprimé 7. Dans l'Union des princes, pp. 5-9, il est omis 16 fois et exprimé 3 fois seulement.

Les exemples suivants montrent la liberté dont usait l'écrivain :

> Avoir biens est honte et un péché (Notables, 1527, v. 225-6),
> Il avait luysans cheveux
> Et une face femynine (Chat. d'amour, 1217-18).

Dans : en ung monceau (d'Héricaut, p. 19) ; a ung besoin (St Loïs, p. 93); ung bien peu (Notables, 1527, v. 879) ; Gringore emploie l'article indéfini, tandis que nous le supprimons ou le remplaçons par l'article défini.

## SUBSTANTIFS.

*Genre des substantifs.*

Il y a eu, en ancien français, pour un certain nombre de mots, hésitation entre le masculin et le féminin. Cette incertitude apparaît encore au XVIe siècle. Il est presque impossible, et d'ailleurs fort peu utile, de citer tous les cas. En général nous ne mentionnerons que ceux dont le genre s'est transformé depuis le XVIe siècle.

a) *Masculins devenus féminins :*

affaire (son piteux) (St Loïs, 198) (Fantaisies, 38).

chasuble (le) (D'Héricaut, I. 85).

demeure (long) (St Loïs, 136, Menus propos, 156, Fantaisies, 2053, Notables, add. 1528, v. 223).

forteresse (le) (d'Héricaut, I, 29).

fourmi (petit) (Notables, 1527, v. 899).

images (devots) (St Loïs, p. 126).

isle (prochain) (St Loïs, 199, Chat. d'amour, 1219).

malice (son) (Fantaisies, prose 85, d'Héricaut, I, 45, Menus propos, 1058 et 1911). Mais Gringore dit : mainte malice (Abus du monde, 2980).

memoire (le) (avec le sens de faculté de retenir) (Notables, add. 1528. v. 928, Menus propos, 3321)[1].

b) *Féminins devenus masculins* :

age (moyenne) (d'Héricaut, I, 36), en aage suffisante (Fantaisies, 42).

amour (ma loyalle) (Quen. spirit., 595). Les exemples en sont très nombreux.

cercles (les dictes) (Fantaisies, prose 34).

crible (une) (Menus propos, 2333).

double (nulle) (Chat. labour, 798).

espace (une) (Chat. d'amour, 1895, 305, 882) (cf. Chat. de labour, 297, Quen. spir., 753, d'Héricaut, I, 29).

evesché (une)... occupee (Chat. amour, 582).

exemple (bonne) (Abus du monde, 556), belle exemple (Chat. amour, 565), ceste exemple (Fantaisies, prose 46)[2].

gestes (coquardes) (Abus du monde, 3325).

trafficque (sa) (d'Héricaut, I, 295), ma trafficque (St Loïs, p. 43).

heritage (baillee) (Fantaisies, prose 48).

jour (toute) (Chat. labour, 2157, 2213, Abus du monde, 1125).

jeûne (humaine) (Fantaisies, 2172).

minuit (la) (Menus propos, 1791).

martire (grieve) (Menus propos, 1791).

offices (differentes) (Notables, 1527, v. 2045).

ouvrage (commune) (d'Héricaut, I, 299).

1. Quant au mot : *erreur*, Darmesteter rappelle que le grammairien Maupas admet les deux genres ainsi que pour : *honneur*.

2. Cf. Vaugelas, Remarques, 1665, p. 171.

poison (Notables, 1527, v. 131).
reste (la) (Quen. spirit., 303), ma reste (Heures, 2693).
reproche (mainte) (Abus du monde, 921).
rriomphe (la) (Chat. d'amour, 2).
tumulte (telle) (Menus propos, 4253).
vitupere (telle) (d'Héricaut, I, 311).

### *Adjectifs.*

a) *Accord d'adjectifs consécutifs.*

Quand deux adjectifs se suivent dont l'un qualifie l'autre adverbialement, ils s'accordent tous deux avec le substantif, conformément à la syntaxe ancienne :

nouveaux escloz (Menus propos, 2567).
nouvelle nee (Heures, 2136).

b) *Adjectifs pris adverbialement.*

Parmi ces adjectifs, quelques-uns ont disparu de la langue moderne, d'autres ont subsisté :

cher (j'aimeroie plus) (S^t Loïs, p. 42) (Quen. spir., 612).
simple (parler) : parler simplement (Notables, add. 1528, v. 285).
legier (se pardonne) (Notables, 1527, v. 1223).
secret (le plus) : secrètement (S^t Loïs, p. 156).
petit : un peu (Notables, 1527, v. 192).
subit (Fantaisies, 91).
present (Chat. d'amour, 1293).
premier (Notables, 1527, v. 90. Menus propos, 4354).
soudain (Notables, 1527, v. 98).
recent : récemment.
frais (Chat. d'amour, 69).

c) *Adjectifs pris substantivement.*

Voici des adjectifs qui, employés absolument, forment de véritables substantifs neutres :

le feminin (Fantaisies, 4445. Menus propos, 2935. Notables, add. 1528, v. 2176. Abus du monde, 2002).

leur quotidien (Abus du monde, 548).

le doux, l'amer (d'Héricaut, I, p. 16).

le principal (St Loïs, 64).

le sanglant (St Loïs, 1112).

royaux (le roy des) (Chants Royaux, 181).

En d'autres cas, l'adjectif est pris substantivement en sous-entendant : homme :

le despit (Notables, 1527, v. 167), le simple (ib.), le soupçonneux (ib. 433), le vertueux (ib. 327), le vicieux (ib. 322).

Ces adjectifs substantivés peuvent même être précédés du possessif : tes hayneux (Notables, 1527, v. 114), ma familière (Quen. spirit., 306).

M. Tobler[1] explique ce tour par : les haineux de toi, la familiere de moi, etc.

## Pronoms.

### *Pronoms personnels.*

#### *Pronom sujet.*

La tendance à employer régulièrement le pronom sujet s'accentue de plus en plus, à mesure que l'on avance dans l'histoire de la langue, mais au XVIe s. l'usage est encore assez divers. Gringore, en cela, ne diffère point de ses contemporains. Voici quelques statistiques, qui n'ont qu'une valeur partielle et relative. Dans le Chateau de labour, pp. 1-5, le pronom sujet est omis 11 fois et exprimé 20, pp. 11-15 omis 11 fois et exprimé 19, pp. 91-95 omis 27 fois et exprimé 33. Enfin l'Union des princes nous présente 26 cas d'omission et 32 d'emploi.

Le pronom sujet est donc, semble-t-il, plus souvent exprimé

1. *Vermischte Beitraege*, zweite reihe, 1894, p. 70.

que sous-entendu, mais ce n'est guère sensible et il n'en faut rien conclure.

Devant l'impératif, contrairement à l'usage moderne, Gringore met parfois le pronom :

Amy, tu sois le bienvenu (Chat. labour, 2234); mes bons amis, regardez vous la grace (St Loïs, 140).

*il neutre.*

Le pronom neutre mérite les mêmes remarques. Il est fréquemment omis, comme chez les poètes de cette époque :

Comme te sera récité (Chat. amour, 72), en ce chateau a tant de ruse (ib. 148), au chasteau jamais ne fait terne (ib. 233).

Assez souvent, ainsi que dans l'ancienne langue, le pronom neutre a une valeur démonstrative et équivaut à : cela :

Et qu'il soit vrai (Chat. d'amour, 463), il s'entend (Fantaisies, prose 70), il me suffit (ib. 64), il est lait (Notables, add. 1528, v. 423), il fait leur damnement (Abus du monde, 1731), il est ainsy (Sotie Croniqueurs, Picot II, 59) (d'Héricaut, I, 13)[1].

Par le contexte, *il* signifie partout : cela. Au contraire, voici une phrase où *ce* suivi de *est* représente notre : il y a :

C'est grand honneur en.... (Notables, 1527, v. 420).

*Forme du sujet :*

Au XVIe siècle, les anciennes formes du sujet détaché du verbe : je, tu, il, tendent à disparaître et cèdent la place à : moi, toi, lui. Si Gringore n'emploie pas *il*, il se sert de *je* assez souvent :

je qui estoye... (Quen. spirit., 220).

que je, pecheur, te puisse regarder (Chants Royaux, 838).

Je, ta creature, te pry (ib. 1032-33).

Je qui avoye la puissance (Quen. spir., 176).

Je, qui suis (Calv. de Romans, 68 — d'Héricaut, I, 180).

1. Nous disons : *il* suffit, *il* est vrai.

Nous rencontrons cependant *je* au cas régime, contrairement aux usages de la langue moderne :

*Je* ton servant consolles (Chants Royaux, 1589).

Les cas ne sont pas rares, cela s'entend, où *moi* a remplacé *je* et *luy il* :

moy qui suis Raison (Chat. labour, 860),

comme le croit l'Eglise et moy (Chants Royaux, 1596),

luy seul avoit (d'Héricaut, I, p. 28),

comme dans le français moderne on trouve l'emploi simultané des deux formes du pronom :

moy je tais (Chat. labour, 1227), moy je metz (ib. 1235), si es tu toi (plein de vice) (d'Héricaut, I, p. 247).

*Formes lourdes et formes légères.*

De plus en plus *me, te, se* remplacent les formes *moi, toi, soi* devant l'infinitif et le participe. Mais il y a du flottement, ainsi qu'en témoignent ces exemples contradictoires :

me getter (Chat. labour, 365), me présenter (Fantaisies, 462), se resjouyr (Notables, add. 1528, v. 134), se oignant (Chat. d'amour, 534).

Et, dans la même phrase :

soy gaudir et se rire (Notables, add. 1528, v. 2286) ; soy faindre, se exempter (Chat. d'amour, 1929-30) ; soy reffraindre de son ardeur (Chat. amour, 422) ; soy repentant (Fantaisies, prose 39) ; en soy monstrant (d'Héricaut, I, 28) ; moy garder (Chat. d'amour, 1827), en soy vantant (Fantaisies, 96), soy transportant (Union des princes, 8).

Nous trouvons, pour la même raison, *luy* pour *le* :

luy mener (Fantaisies, prose 23) ; luy tenir (Fantaisies, prose 29) ; luy chantez (Heures, 729) ; et : le tirer de prison (Fantaisies, prose 291).

En vérité, puisque la dualité des formes est constante, on ne voit pas la raison qui fait préférer à Gringore tantôt les unes, tantôt les autres.

Après un impératif les formes lourdes semblent dominer, soit dans les cas conservés par la langue moderne : laissez moy faire (St Loïs, p. 40), soit après des verbes impersonnels qui se construisent autrement de nos jours : suffise toy (Abus du monde, 1058), plaise toy commander (Fantaisies, 1126).

Ces tours s'expliquent naturellement par le cas oblique sans préposition, ce qui était conforme à l'ancien usage. Suffise toy, plaise toy = suffise à toy, plaise à toy.

Il faut noter aussi un certain nombre de verbes dont le plus fréquent est : *parler*, qui sont suivis des formes lourdes précédées de *a*, alors que dans le français moderne, ils sont précédés de *me : te*, ou suivis de *moi, toi, luy* sans préposition :

parle a moy (Fantaisies, 783), parle a luy (St Loïs, 38), parloient a elle (Abus du monde, 1067), (cf. Fantaisies, prose 33, Chat. amour, 2125), a elles apparut (Quen. spir., 713), faire a moy devis (Chat. d'amour, 24).

Mais on trouve :

luy dites (St Loïs, p. 38); luy appartenoit (d'Héricaut, I, 30).

*Pronoms réfléchis.*

Dès le xve siècle les pronoms personnels *eux*, *elles*, empiètent sur le réfléchi et remplacent *soy* devant l'infinitif ou le participe présent (gérondif) :

eux retirer (Fantaisies, prose 22), en eulx voulant esvertuer (Fantaisies, 729), pour eulx vestir (d'Héricaut, I, 65), eux esjouyr (Heures, 2744), eux retirer (Menus propos 3274), eux enfuyre (St Loïs, p. 119), eux monstrans cruelz (d'Héricaut...).

Cet emploi, très commun au xve siècle, devient plus rare au xvie et ne semble pas lui survivre.

Gringoire dit : il ne parle que de luy (Notables, 1527, v. 453), là où l'usage du xvie siècle était pour l'emploi du réfléchi.

Notons encore, au sujet du pronom personnel :

*a*) la répétition pléonastique :

*me* presenter ne m'ose (Frantaisies, 462-63).

*b*) la répétition, toute moderne, et rare en ancien français, du pronom devant deux verbes consécutifs :

car le dyable *les* aveugle et *les* lye (d'Héricaut, I, 16).

*c*) l'emploi du féminin pour le neutre dans la phrase suivante : *elle* est nécessaire de la chercher (Heures, 199-200).

On pourrait songer à une graphie inverse de *elle* pour *il*, mais il vaut mieux expliquer ce tour par une confusion et une contamination des deux expressions : elle est nécessaire à chercher, et : il est nécessaire de la chercher. C'est presque un cas d'anacoluthe.

*Pronoms possessifs.*

*a*) On rencontre encore chez Gringore, au lieu du possessif, la périphrase composée du pronom personnel et d'une préposition. Cela n'est pas rare au XVI^e^ siècle :

la bouche de toy (Heures, 3391).
conducteur de vous (Union des princes, 147).
la grace de vous (S^t^ Loïs, p. 97).
suis de moy larronnesse (Fantaisies, 467).

Il semble qu'il y a d'ailleurs une légère différence entre : la bouche de toy, et : ta bouche ; mais je crois que cette différence n'était pas perçue à cette époque. Le dernier exemple n'est pas possible dans la langue moderne. Il serait aussi étrange de dire : ma larronnesse que : de moy larronnesse.

*b*) Gringore, comme ses contemporains, fait souvent précéder de l'article le possessif :

pour la nostre conscience (Fantaisies, 270).

*c*) Il emploie aussi : mien, tien, sien, après un substantif :

fortune tienne (Notables, add. 1528, v. 2288).

Dans la phrase suivante : le sanglier est maistre de son deffendre (Menus propos, 912), on serait tenté de voir un emploi du possessif pour le réfléchi, mais il est sans doute plus naturel d'expliquer cette particularité par l'infinitif pris substantivement. Du reste une édition donne : de soy défendre, qui est certainement la meilleure leçon.

*Pronoms démonstratifs.*

Notons l'emploi très ancien, et rare au XVI^e siècle, du démonstratif, comme article emphatique, sans valeur précise de démonstratif :

Leve moy *ceste* pate amont ;
Ne m'espargne point *ce* messel (Ch. labour, 1321-22) ;
battre *ces* culz (S^t Loïs, 202) ;
ne baillez aucun gouvernement a *ces* asnes (d'Héricaut, I, 263).

*Cestuy, celuy, iceluy* sont fréquemment adjectifs chez Gringore, ce qui est très normal à cette époque :

cestuy Jesus (Fantaisies, prose, p. 46), cestuy hoste (Menus propos, 4915), icelui Jesus (Fantaisies, prose 431).

Plus rare est l'emploi de *celuy*, comme pronom non suivi des adverbes *ci* ou *la* :

comme a esté celuy ( : celui-ci) (S^t Loïs, p. 232).

*Celuy-ci, celuy-la* sont déjà nettement démonstratifs au XVI^e s. On les retrouve cependant employés comme déterminatifs et suivis d'un relatif :

cela que j'ai promis (S^t Loïs, 56).

Notons enfin l'emploi du pronom neutre *ce*, là où la langue moderne exigerait : cela :

de ce (S^t Loïs, p. 94).
ce voyant (Fantaisies, prose, p. 37 et 279).
ce nonobstant (Notables, 1527, v. 204).

*Pronoms relatifs.*

*a*) Pas plus que les poètes de son temps, Gringore ne fait la distinction entre les relatifs qui réfèrent aux personnes, et ceux qui réfèrent aux choses. *De qui*, dans une phrase, remplacera des choses, et *de quoy*, des personnes ou des êtres concrets :

deux chiennes, de quoy l'une (d'Héricaut, I, 78).

*b*) Sans doute pour une raison phonétique (prononciation de l'*o* dans : *dont*) la confusion se maintient entre : *dont* et *d'ou :*

Cogite dont tu es venu (Notables, 1527, v. 1026).
Il ne leur chault dont les biens mondains viennent (Fantaisies, 725).
Le lieu dont estes venu (S^t^ Loïs, p. 221).

Le pronom *que* s'emploie parfois pour *dont* :

ce que il se repentiroit (Notables, add. 1528, v. 2203) ;

pour *pendant laquelle :*

Quelque saison que la vie on nous donne (id., v. 717).

*c*) *Lequel* s'emploie, soit comme liaison : a la priere duquel mediateur (Fantaisies, prose 40), soit en tête d'une phrase : laquelle promesse pleut (Fantaisies, prose 25), lesquelz cinq sens (ib., prose 43). Mais Gringore n'emploie guère cette forme lourde qu'en prose.

*d*) *Tel quel* : ils en font rapport de telles quelles à leur plaisir les veulent reveler : de telle manière que (Notables, 1527, v. 1271-2). On dirait aujourd'hui : ils les montrent telles qu'ils les veulent faire connaître.

*e*) Particularités de la syntaxe de *qui* :

1° *qui* = *qu'il.*

Cette confusion est un fait phonétique. Nous avons vu que *l* final tendait à s'amuir devant *s* du pluriel et souvent ne

comptait plus à la rime. C'est donc de la phonétique syntaxique. Le pluriel a réagi sur le singulier :

Et qui soit vray notoirement appert (d'Héricaut, I, p. 21),

de ce qu'il n'est en luy (Notables, 1527, v. 253), jusqu'a ce qui soit (ibidem., 1012), puis qui vous a pleu de me dire (Quen. spirit., 187) :

Si glorieux sont qui font faire pignes (Abus du monde, 3232), etc...

2° *qui* = *ce qui*, *que* = *ce que*, *dont* = *ce dont*.

Ce fait, très commun au XVI^e siècle, se trouve souvent chez Gringore :

qui est un piteux cas (Fantaisies, 124), regardez qu'il porte (S^t Loïs, p. 60), lui demanda que ces hommes vouloient dire (Chat. d'amour, 248), regarder qu'on donne (ib., 1851), recorde que c'est de faire offense (Fantaisies, 879), apprendre qu'est vindication (Notables, 1527, v. 1656), mon fils vient, dont suis tres joïeuse (S^t Loïs, p. 50), pensez que devez dire (Chat. d'amour, 1126).

Ce sont des cas d'ellipse, d'ailleurs usuels dans l'ancienne langue.

3° *qui... il*.

Assez souvent, de même qu'en vieux français, la phrase commence par la proposition relative avec : *qui*, la proposition principale venant après :

qui n'a souffisance, il n'a rien (Quen. spir., 443) ;
qui quiert, il treuve (Notables, 1527, v. 111) ;
qui veut donner, face le don soudain (Notables, 1527, v. 79).
(*il* ici n'est pas exprimé, cf. plus haut, au pronom personnel).

Quelquefois l'ordre des propositions est renversé :

Il est maudit, qui ce trouble y a pris (Complainte Terre Sainte, 99).
Il est bien fol, qui cela veut debatre (Fantaisies, 418).
Il va tres mal, qui se fourvoye (Chat. d'amour, 1038).

4° *qui* = *si l'on.*

L'on sait que ce *qui*, très employé en ancien français et au XVIe siècle, est courant chez les classiques. Aujourd'hui il subsiste encore à l'état de survivance (dans ce proverbe, par ex. : tout vient à point qui sait attendre) :

On prend repos qui peut (Complainte Terre Sainte, 136), c'est un péché dangereux qui se gouverne sans justice (Chat. labour, 562-3), etc.

5° *qui qui, qui que* = *quel que soit celui qui :*

Qui qu'en ait desplaisir (St Loïs, p. 139) ;
Qui qu'en grommelle (St Loïs, p. 34) ;
Qui qu'en ait dueil (St Loïs, p. 34).
qui que en veuille desplaire (d'Héricaut, I, 217).

C'est la syntaxe que l'on reconnaît dans l'ancien : cui qu'en poist (quinquampoix, aujourd'hui).

6° *qui* est séparé de son antécédent, en certains passages, par plusieurs mots, et la phrase serait incorrecte aujourd'hui :

Apres qu'on m'eut par baveure tranché,
Playé, navré, qui estoye sans peché (Quen. spir., 673-4).

C'est un cas d'ellipse ou plutôt d'anacoluthe.

*Pronoms indéfinis.*

*Aucun* a encore, en plus d'un endroit, chez Gringore, comme chez ses contemporains, le sens positif :

Aucun assaut donner (Menus propos, 4788) ;
Aucun peu d'argent (Menus propos, 968) ;
les aucuns : les uns (Notables, 1527, v. 720).

*Autre* peut être ou ne pas être précédé de l'article :

Autre hantoyent foyres (Compl. de trop tard marié, 223).

*Chascun* est pris encore comme adjectif :

un chascun pecheur (Fantaisies, prose 58);
un chascun chrestien (Fantaisies, prose 26).

*Nul* s'emploie au sens négatif (Notables, 1527, v. 2029), et au sens affirmatif (ib., 1822).

*Quelque que* est construit d'une manière que ne connaît pas la langue moderne :

Nos œuvres, quelles qu'ils soient bonnes (Fantaisies, prose 34) = quelque bonnes qu'elles soient.

*Rien* est tantôt positif et précédé d'une négation, tantôt négatif sans le secours de la négation :

*a*) Je ne crains rien vostre Dieu (St Loïs, p. 115) ; ne sont rien rendeurs (Test. Lucifer, Crapelet B v°) ; mais dans ces deux exemples, rien est plutôt adverbe que pronom.

*b*) De rien croire est malice (Notables, add. 1528, v. 1246 ; cf. éd. 1527, v. 1706).

## Verbes.

### *Passif et intransitif.*

Des verbes qui sont intransitifs dans la langue moderne, sont construits par Gringore avec le verbe *être*, comme s'ils étaient passifs :

Guerres sont conspirees (Notables, 1527, v° 2302) ; le rapteur succombé est (Fantaisies, 482-83) ; fut pery (Abus du monde, 853), elle a esté regnee (Fantaisies, 1165); estre peri (St Loïs, p. 51).

L'exemple qui suit est notable par la fusion de deux constructions en une seule : a esté né et nourry (Abus du monde, 1061).

On rencontre encore : en fut fumé = courroucé (d'Héricaut, I, 91) et : je me fume (Compl. de trop tard marié, 40). Il est curieux de noter : je forsene (St Loïs, p. 119), tandis que nous tournerions par le passif.

Suivant l'usage de l'ancien français Gringore emploie l'infinitif actif avec sens passif :

la lampe illuminant ces lieux verrez souffler = être soufflée (Fantaisies, 426-7), offrant filles pucelles | Pour violer par officiers = être violées (Fantaisies, 310-1), nully ne doit... aller aux nopces sans mander = sans être mandé (Notables, 1527, v. 1910-13).

*Emploi du réfléchi pour le passif.*

L'emploi du réfléchi pour le passif appartient au plus ancien français : il s'est développé au xv^e s. et est encore largement usité au xvi^e :

l'asne se veut batre = veut être battu (Notables, 1527, v. 1494).

choses qui se commencent (ib., 2498).

*Formes pronominales des verbes intransitifs.*

Au xvi^e s. comme au xiv^e et au xv^e, on continue, devant certains verbes devenus intransitifs, à mettre le réfléchi, ce qui les rend semblables quant à la forme aux verbes pronominaux :

ils se recullent (S^t Loïs, p. 132).

Je m'y consens (ib., 67).

le feu se prend (Notables, add. 1528, v. 2144).

se sont morts (Fantaisies, 1646).

me dormir (Menus propos, 3620).

se disparut (Fantaisies, prose, 34).

s'est partie (Fantaisies, prose, 22).

se delibera (Fantaisies, prose, 33).

se vivent (Chat. labour, 1532, v. 161).

Inversement Gringore traite comme intransitifs des verbes qui sont maintenant pronominaux :

faire (Notables, 1527, v. 1076) ; le pot brise = se brise (ib., 1477), lamenter (Fantaisies, 471), fourvoyer (Menus propos, 47), plaindre, (ib.,646), vestir (S^t Loïs, 159), fier aux gens (Abus du monde, 2739), adapter à justice (Obstinacion des Suisses, 284).

*Verbes transitifs et intransitifs.*

D'ailleurs beaucoup de verbes au XVI^e s. aussi bien qu'en ancien français hésitent entre l'emploi transitif et l'emploi intransitif. Quelques-uns ont simultanément la double syntaxe :

*a*) *Transitifs au lieu d'intransitifs* (dans la langue moderne) :

apprendre ses enfants (Notables, 1527, v. 1115), eschapper les faits (Menus propos, 2784), ils abusent la maison (Abus du monde, 3261), renonçant tout le bien (d'Héricaut, I, 84).

*b*) *Intransitifs pour transitifs.*

prier a Dieu (S^t Loïs, 104), je prie a Notre Seigneur (ib., 63), luy suppliant (Fantaisies, prose, 40), cryans a la faim (Compl. Cité Chrestienne, 88).

Sont employés absolument les verbes :

empongner (Notables, 1527, v. 142), prevenir (id., v. 140), endurer (Notables, add. 1528, v. 149).

Dans les deux exemples suivants nous n'avons pas une différence de voix : ainsi que plusieurs semble (Abus du monde, 2184), se Dieu plaist (S^t Loïs, p. 127). L'absence de la préposition est une survivance de l'ancien datif très commun en vieux français.

Gringore emploie : *l'un l'autre* avec un verbe transitif, là où nous emploierions simplement le pronominal : l'un l'autre veoir (Fantaisies, 114), paix et justice ont baisé l'un l'autre (Union des princes, 11-12).

Le masculin dans cet exemple montre que : *l'un l'autre* est une expression toute faite remplaçant le réfléchi.

*Nombres et personnes. — Accord du verbe.*

Souvent le verbe s'accorde avec son sujet quant au sens et non quant à la forme. C'est un cas de syllepse assez usité chez Gringore :

richesse font les hommes exquis (Fantaisies, 956-57). La richesse est ici considérée comme l'ensemble des biens; cf. la commune voix des marchands jurent (Abus du monde, 1342-43), la seigneurie des consuls ne veullent point (Union des princes, 229-30), l'un l'autre veoir consent paix (Fantaisies, 114).

Dans la phrase suivante, la syllepse porte sur le pronom et non sur le verbe : J'ay donné a ung chascun selon leurs merites (Fantaisies, prose, 26).

Il arrive, par contre, que le verbe reste au singulier, avec plusieurs sujets au singulier :

Beauté et richesse peu dure (Abus du monde, 1054); inimytié et envie en procède (Notables, add. 1528, v. 745); crainte et amour humilyoit son cœur (Fantaisies, 35-36); leur malice et incredulité vaincue fut (Chants Royaux, 669) ; parler, escouter, commencer fait que (Notables, 1527, v. 558) ; eau et sang sortit en abondance (Chants Royaux, 1318).

Dans les deux exemples qui suivent, c'est en réalité le pronom neutre *il*, véritable sujet qui n'est pas exprimé. Cette tournure ne diffère donc pas de celles qu'on trouve dans : il est survenu de grands débats :

Quant s'ensuyt erreur, crime et malice (Notables, 1527, v. 297) ;

S'esmeult arguz, debatz, contemptz (ib., 1528, v. 326).

On serait tenté de rattacher à ces exemples la phrase : viandes exquises, vins fumeux et délicatz, qui les contraignit a dormir (Fantaisies, prose, 31). Il vaut mieux cependant admettre que : *qui* n'a pas comme antécédents les substantifs qui précèdent, mais : *ce*, sous-entendu. Nous en avons noté nombre d'exemples.

La syllepse que nous avons observée à propos du nombre se rencontre aussi pour le genre :

S'as fait plaisir a quelque creature (Et soit ingrat... (Notables, 1528, v. 600-601).

Ici la syllepse porte à la fois sur le genre et sur le nombre :

mort est terrible a ceux a qui la vie avec ses faitz sont estaintz (Notables, add. 1528, v. 1536-37) (sont estaintz se rapporte aux faits et non à la vie, ou mieux à l'une et aux autres).

*Temps.*

Remarquons l'emploi du futur pour le présent dans des phrases gnomiques comme celle-ci :

on prisera l'homme (Notables, 1527, v. 464).

Un autre emploi du futur rappellerait singulièrement la syntaxe latine, si l'on avait : si, au lieu de : pourvu que, mais le sens est le même dans les deux cas :

tu l'auras, pourveu que te baptiseras (St Loïs, p. 151).

*Concordance.*

Gringore, comme ses contemporains, n'observe pas aussi rigoureusement que nous la concordance des temps :

Impossible est qu'on sceust complaire (D'Héricaut, I, 187).

Impossible est qu'un homme peust (Chat. labour, 560-1).

Dans : il n'est mire qui sceust (Chat. labour, 1201), c'est : aurait su, que nous mettrions aujourd'hui. Ce n'est donc pas un cas identique, mais un fait bien connu que nous retrouverons dans la syntaxe des modes.

On trouve aussi l'infini présent, au lieu du passé :

S'il ne l'a mérité pour dire verité (Notables, 1527, v. 2272).

Enfin dans cette phrase : je songeay qu'en enfer descendis (Test. Lucifer, Crapelet A v°), nous dirions aujourd'hui : descendais.

*Modes.*

Sur ce point la langue du XVIe siècle ne modifie pas sensiblement la syntaxe du vieux français. A côté d'exemples de l'usage moderne se rencontrent encore nombre de tours anciens.

*Propositions complétives.*

L'on hésite entre l'indicatif et le subjonctif, mais l'indicatif exprime de plus en plus des faits positifs, tandis que le subjonctif est le mode du doute, de la possibilité, de la vraisemblance.

L'emploi du subjonctif après : *croire* semble normal chez Gringore :

il croit que tout autre faille (Notables, add. 1528, v. 639).

Je crois qu'il soit mort (St Loïs, p. 100).

De même, après *cuider* :

cuydant que nul le regard ou le voye (Menus propos, 2485).

cuydez vous qu'il pensast (Chat. labour, éd. 1532, v. 235).

Après : *ignorer* :

n'ignorez pas que je ne face (St Loïs, p. 50).

Après : *espérer*.

en esperant qu'on y prenne exemplaire (Fantaisies, 165).

Par contre, voici des vers où la langue moderne exigerait le subjonctif :

Je m'esbahis qu'il n'est las (St Loïs, p. 81).

Puisqu'il lui plaist que je n'en suis pas (ib., 64).

Enduray que Juifz... me pendirent (Quen. spir., 482).

L'heure me tarde que ne suis hors d'icy (Fantaisies, 412-3).

Il est requis qu'expedition de parvenir aurons attainte (St Loïs, p. 13)[1].

*Propositions finales.*

Nous avons rencontré deux exemples notables de propositions finales construites avec l'indicatif :

Je seray prest de aider qu'elle sera fournie (Chat. labour, 1532, v. 172-173).

1. M. Malmstedt, *Om Bruket at finit modus hos Raoul de Houdenc*, Stockholm, 1888, observe que cet emploi de l'indicatif est fréquent en ancien français après un « verbum affectuum », p. 3.

Afin que ceulx qui te verront
Ton peché rememoreront (St Loïs, p. 228).

mais le subjonctif est normal :

Chercher de vous la grace que ne soyons (Notables, add. 1528, v. 808-9). Le chien mettray a mort qu'on ne nous oye et voye (Fantaisies, 427-8).

*Propositions temporelles.*

Avec : *jusqu'a ce que, tant que,* Gringore emploie parfois l'indicatif, là où la langue moderne exigerait le subjonctif. Il ne diffère pas en cela de ses contemporains.

Jusqu'a ce que une Vierge enfanterait un fils (Fantaisies, prose, 21).

Tant qu'on parvient (Notables, 1527, v. 128).

*Propositions hypothétiques.*

Il faut noter d'abord l'emploi assez fréquent en ancien français, mais devenu très rare au XVIe siècle, du subjonctif au lieu de l'indicatif après *si* :

Si la rigueur soit trop agüe (Notables, add. 1528, v. 1993).

Quand la conjonction *si* est suivie de deux propositions, Gringore emploie tour à tour deux constructions différentes :

*a*) les deux verbes sont à l'indicatif (rare) :

Se fortune as perverse aujourd'huy
Et il luy plaist, demain l'auras prospere (Notables, add. 1528, v. 874-5).

*b*) le premier verbe est à l'indicatif, le second au subjonctif. C'était la tournure la plus usitée au XVe et au XVIe siècle. C'est celle que Gringore emploie ordinairement :

Se ung povre homme au monde est trespassé
Et il n'ayt rien... (Abus du monde, 1416-7, cf. ib., 1976-77, etc.).

C'est du reste, avec l'ellipse de *que*, le tour moderne. Les exemples avec *que* sont, dit M. Ritchie[1], très rares en ancien

1. La conjonction *que* en ancien français. Paris, 1907.

français jusqu'au XV^e s. Nous n'en avons pas rencontré chez Gringore.

Nous trouvons du reste la même dualité de modes dans les propositions relatives :

Qui pour parler n'a langue...

Et (il) ne *voye* (Notables, 1527, v. 1173-75).

Malgré la différence formelle, le sens est le même dans les deux cas.

*Subjonctif au lieu de conditionnel.*

Notons que Gringore, suivant l'usage ancien, emploie l'imparfait du subjonctif où nous mettrions le passé du conditionnel : je ne cuydasse (Chat. d'amour, 1077).

M. Alb. Sechehaye a montré, dans un travail excellent[1], que cet emploi de l'imparfait du subjonctif se rencontre encore au XVI^e siècle, mais beaucoup plus rarement qu'en ancien français, et qu'il est en décadence marquée.

*Propositions concessives. Combien que*

Suivant la syntaxe ancienne qui est en train de se modifier, au commencement du XVI^e siècle, Gringore construit : *combien que* avec l'indicatif :

Combien que je suis (S^t Loïs, p. 36).

*Infinitif.*

1) *Infinitif pris substantivement.*

L'infinitif en ancien français était si bien considéré comme un substantif qu'il prenait l'*s* au cas sujet : li boires, li mangiers. Nous avons encore en bien des cas gardé cette qualité de l'infinitif, mais au XVI^e siècle, les exemples en sont très nombreux :

1. L'imparfait du subjonctif et ses concurrents dans les hypothétiques normales en français. Essai de syntaxe historique (*Romanische Forschungen*, XIX, 1905).

au resveiller (Notables, 1527, v. 531), un dormir (S^t Loïs, p. 101), leur cuider (Menus propos, 5081), ton chanter (ib. 3102), au partir (Fantaisies, 82), etc...

Dans la même énumération nous trouvons un substantif et un infinitif : blaspheme et acquerre (Abus du monde, 1078).

2) *Proposition infinitive.*

La proposition infinitive est assez rare en ancien français, quoiqu'on en ait relevé un certain nombre d'exemples non douteux (Cf. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française,* Traduction Kuttner-Sudre, Paris 1905, pp. 112-113). Elle s'est surtout développée au XIV^e siècle chez les traducteurs, et a pris une grande extension au XV^e s. par suite de l'imitation constante et méthodique des classiques latins ; elle est très usuelle au XVI^e s., pour perdre ensuite du terrain :

... Toujours un prestre
Ont voullu avecques eulx estre (Sotie Croniq., Picot, II, v. 16-17).

Soustenant l'ame estre une nature (d'Héricaut, I, p. 300).

Dieu permist lors dominer sur la terre
L'humble Leon prest d'appaiser la guerre (Fantaisies, 49-50).

Desirons venir en nous vieillesse (Notables, 1527, v. 824).

Dire estre en soy faiblesse (ib. 121), etc...

Il faut sans doute rattacher à l'influence de la proposition infinitive le curieux emploi de l'infinitif au lieu d'un mode personnel :

Tant d'orphelins.... tu treuves
Que *estre* pitié de telle adversité = que c'est pitié (Menus propos, 4193-4195).

L'exemple suivant présente un cas « particulièrement digne d'attention », d'après M. Tobler (*op. cit.*, p. 113) ; c'est « l'adjonction d'un accusatif sujet à un infinitif prépositionnel » :

pour ce doubte estre esclarcy (D'Héricaut, I, 299).

Cet exemple est identique à ceux qu'a relevés M. Tobler

dans les anciens textes : si enveions en lor contree ... por la terre estre confondue (*op. cit.*, p. 114).

(3 *Infinitif équivalant à un gérondif.*

Dans un grand nombre de passages, l'infinitif, précédé d'une préposition (*en, par*), a la valeur d'un véritable gérondif :

en vostre fillouer regarder (Quen. spir., 554).

Par tuer gens peu proffite l'acquest (Notables, 1527, v. 1800).

Par me suyvir tu peulx acquerre (Chat. labour, 1591).

Par batre, reproche ou menace (Chat. labour, 2430).

Par leur orgueil et trop aymer pecune (Notables, 1527, v. 1923).

On voit dans ces derniers vers à quel point l'infinitif est considéré comme un substantif.

Quant à cet exemple, il prouve bien que l'infinitif précédé de *par* est un gérondif, car la tournure gérondive et la tournure infinitive sont simultanées :

*En peuplant* terres desertes, vaines,

Ou *par* son peuple *instruyre* en bonnes lois (Notables, 1527, v. 2260-61).

L'infinitif a aussi parfois le sens du gérondif, quand il est précédé des prépositions *a* ou *de*, ou même sans préposition :

a aymer est cueur pitoyable (Quen. spir., 747).

de bailler desjeune (Notables, 1527, v. 1766).

jurer par art, par art on se parjure (ib. 2137).

Trop se vanter, on se desprise (ib. 1480).

Toujours hanter, l'amour peu dure (ib. 1505).

*Infinitif sujet.*

Il est tantôt employé seul, tantôt précédé des prépositions *de* ou *a* :

Trop monstrer familiarité | Engendre hayne | (Notables, 1527, v. 767).

avoir biens ... est honte (ib. 225).

croire proffite (ib. 106).

prier est chose naturelle (ib. 107).

Lorsque l'infinitif est précédé d'une préposition, il n'en reste pas moins le sujet logique de la proposition, quoiqu'il n'en soit plus le sujet grammatical (Cf. A. Tobler, *op. cit.*, p. 12) :

Impossible est au clerc de tout scavoir (Notables 1527, v. 417).

De povres gens la consolation
Est de hanter leurs pareils (ib. 408-9).

D'y toucher c'est chose accoustumee (ib. 486).

Nostre courage est d'y aller (S^t^ Loïs, p. 106).

De mourir ne me fait point mal (ib. 64).

Leur deduit est a faire veufves femmes (Montaiglon, VIII, 388).

Parfois la même phrase nous fournit la double construction :

Aux uns ne chault estre en lieux perilleux
Et de hanter consors de mal gouverne (Notables, 1527, v. 1510-11).

Plus convenable a l'homme penser est
Que de dancer (ib. 668-70).

*Infinitif régime.*

Régime soit d'un verbe, soit d'une locution verbale, soit d'un adjectif, l'infinitif est relié tantôt directement, tantôt par une des prépositions *a* ou *de* :

1°) directement :

*a*) si me voulus determiner le suyvir (Chat. d'amour, 344-5).

apprenant congnoistre son cas (ib. 190).

elle taschera te oster (ib. 133-4).

s'efforcent despriser (d'Héricaut, I, 37).

contraintz dormir (Fantaisies, 470).

luy obeir toute determinee (ib. 1224-25).

requist mander (ib. 241 et 327-28).

aumones faire fault entendre (Notables, 1527, v. 23).

Les resumer je ne puis saouller (Fantaisies, 164).

*b*) print ses plaisirs et delictz retrograder (d'Héricaut, I, p. 2).
prendra le loisir venir avec toi (Chat. labour, 1532, 205-6).
donne espoir scavoir (Notables, 1527, v. 130).
eut fantaisie approcher (Fantaises, prose, p. 30).
ses voluntéz refrener la puissance (Notables, 1527, v. 214).
caqueter ont l'usaige (ib., v. 380).
fut d'accord envoyer en Lorraine (Fantaisies, 41).

*c*) prescher la foy Jesus fut plus ardante (d'Héricaut, I, 308).
prestz plusieurs pechés commettre (Fantaisies, 335).
cocart t'assubjectir (Chat. labour, 1532, v. 494-5).
pensif trahir le roy (Union des princes, 148-49).
despendre es coustumier (Notables, 1527, v. 548).
soient plus astus scavoir (d'Héricaut, I, 297).

2°) avec préposition :

Je distingue les exemples avec *a* et ceux avec *de*, mais seulement par raison de clarté, car Gringore emploie l'un ou l'autre sans cause apparente.

1) *a*) de s'arrester ne veult estre contraincte (Notables, 1527, 52).
Incité m'a d'avoir (ib. 89).
Se tenir de parler (ib. 212).
Il n'a appris de rien faire (Chat. labour, 996).
desirant de prendre son delict (Fantaisies, 227).

*b*) tachoit a me faire tort (Chat. labour, 285).
consentant a faire (St Loïs, p. 105).
ilz ne laissent pas a estre bonnes (Fantaisies, prose 23).
a tant avoir... ne meritez (Chat. amour, 579).
J'aimeroye plus cher a mourir (St Loïs, p. 42).

2) *a*) perdons temps de courir (Notables, add. 1528, v. 1440).
ont le vouloir de tenir (ib. 1527, v. 522).

*b*) qui ont le cueur a attraper pecune (Fantaisies, 550).

3) *a*) les esprits sont agus d'ymaginer (Notables, 1527, v. 277).
prest de secourir (St Loïs, p. 92).

hardy d'assaillir (Fantaisies, 377).

prest de scavoir (ib., 252).

preste d'en faire l'ouverture (ib., 378).

Notons encore l'emploi de la préposition *pour :*

preste pour partir (St Loïs, p. 98).

*Infinitif historique.*

Voici des exemples analogues à celui de l'infinitif historique latin, tantôt sans, tantôt avec la préposition *de :*

Et moy de bon appetit mordre (Chat. labour, 2200).

Et de torcher et de forger sur moy (ib., 168-9).

Cet emploi, rare en ancien français, s'est développé au XVIe s. et a persisté dans la langue moderne.

*Gérondif et participe.*

Ils sont souvent confondus, et la distinction est d'autant plus difficile, du temps de Gringore, que la préposition *en* est omise, là où nous l'emploierions nécessairement.

Ainsi, dans les exemples suivants, nous avons affaire à de véritables gérondifs :

Contre David soy monstrant orgueilleux (D'Héricaut, I, 17).

Pensant à ce, ung sommeil me vint prendre (Abus du monde, 77).

Cette fille oyant, mua couleur (Fantaisies, prose, p. 33).

Mais voici des exemples de gérondifs précédés de *en :*

... on ne congnoist la voie.

De couleuvres en passant sur la pierre (Notables, 1527, v. 445).

En bien faisant son devoir, Dieu gens quicte (Union des princes, 287).

En me voyant se rendit esbahie (Quen. spir., 699).

On rencontre aussi : *par*, dans le même sens, plutôt causal cependant que temporel : par un poil avalant (Menus propos, 4680).

## PARTICIPE PRÉSENT.

### *Accord du participe.*

La distinction est loin d'être faite encore entre le participe présent et l'adjectif verbal. Un grand nombre de participes, même suivis d'un régime direct, s'accordent au féminin comme au pluriel :

fondante en larmes (Fantaisies, p. 38) ;
me servir soyez desirante (Quen. spir., 382) ;
qui la vertu de Dieu est blasphemante (Abus du monde, 2559) ;
a Magdaleine estante pecheresse (Chants Royaux, 1071) ;
amour vous perdre est desirante (Chat. d'amour, 560) ;
plorantes et gemissantes la perte de leur pucellage (Fantaisies, prose 56).

Cet accord du participe est si répandu que nous le rencontrons dans des cas où il est parfaitement illégitime :

Corps et ame peult empirer
De ceulx qui la sont convoitante (Chat. d'amour, 1334-35).

On s'attendrait à : convoitans : on dirait qu'il y a attraction du pronom féminin qui précède le participe.

### *Emplois particuliers du participe présent.*

1° Précédé ou non d'un démonstratif, il a la valeur d'un mode personnel introduit par *qui* :

*a*) et ceulx aymans mon salut = ceux qui aiment (Heures, 4226) ;
ceulx voulans espier (ib., 4216).

Peut-être, quoiqu'on le retrouve ailleurs, cet emploi a-t-il été inspiré au traducteur par l'imitation de tours latins tout à fait semblables et fréquents dans la Vulgate et chez les auteurs de la basse latinité.

*b*) qui les venans console = ceux qui viennent (Chat.

d'amour, 275), tant d'escoutans disans termes nouveaulx (Abus du monde, 1888), le venant cessa de parler (Chat. d'amour, 181), les habitans es villes (Notables, 1527, v. 246), messieurs les lisans (d'Héricaut, I, p. 27), les murmurans (Menus propos, 5090), ung disant (Notables, 1527, v. 1412), l'endurant (ib., 145).

Dans la plupart de ces cas le participe présent est un véritable substantif, et cette explication peut nous dispenser de la précédente.

*Participe absolu.*

On trouve le participe absolu dans les plus anciens textes, mais les exemples n'en sont pas fréquents, et toujours, semble-t-il, ou presque toujours, c'est de participe présent qu'il s'agit (oiant les chevaliers, oiant tout le barné). Ce participe absolu se développe avec les traductions et l'imitation des auteurs latins, et s'étend au participe passé aussi bien qu'au présent. Gringore, continuant l'usage du xv^e s. et suivant celui de ses contemporains, emploie volontiers le participe absolument, surtout le participe passé :

elle venue, tu luy diras (Fantaisies, prose 24), couverte l'estincelle (Notables, 1527, v. 247), les executions du rapteur ouyes, le Seigneur fist..., etc., etc...

Il ne faut pas, malgré l'identité apparente. confondre avec les cas de participe absolu celui où le participe, mis en tête de la phrase, se rapporte au régime du verbe énoncé après :

Ainsi *liee* vindrent gens sans droicture
Qui l'oultragerent (d'Héricault, I, 125).

*Participe passé rapporté à un substantif dépendant de préposition.*

C'est un cas distinct du précédent, mais dû également au latinisme, et qui reproduit assez exactement le tour bien connu : post Romam conditam... Très répandu au xv^e s., surtout chez Commynes et les autres prosateurs, ce tour latin

persiste au XVI^e^, et Gringore nous en offre quelques exemples, tous dans la prose des Fantaisies :

apres l'edict faict et publié (p. 64) ;
apres la penitence enjoincte par elle faicte trespassa (ib. p. 34) ;
apres le repos et graces rendues a Dieu (ib., 30) ;

*Accord du participe passé.*

Il se fait souvent dans des cas où il n'est pas admis dans la syntaxe moderne. Il n'y a pas encore de règles[1] :

quelque paillard qui eust seduite ou subornee sa femme (Fantaisies, prose 36), y ont mucéz leurs tresors (ib., prose 22), je luy ay ostee ceste barbe (ib., prose p. 67), on en eust faictes deux (Menus propos, 4802).

*Participe passé pour infinitif.*

Ce seroit adjousté froidure sur froidure (Fantaisies, prose, p. 68) ; c'est mal entendu son latin (Chat. amour, 644) ; ce n'est point crainct Dieu offenser (S^t^ Loïs, p. 78).

Dans cet exemple, l'infinitif être peut être considéré comme sous-entendu devant le participe passé :

Discorde dit paix tousjours par luy bannye (Notables, 1527, v. 228).

*Participe passé pris substantivement.*

C'est un emploi analogue à celui que nous avons noté pour le participe présent :

les tresbuchéz (Notables, add. 1528, v. 1985) ;
les hault montéz (ib., 1527, v. 1922) ;
le dissolu (ib., 478), les oultrecuidéz (ib., 380).

1. Cf. Mercier, *Histoire des participes français*, 1879, in-8°. J. Bastin, *Le participe passé dans la langue française et son histoire*. S^t^-Pétersbourg, 1880, in-8°.

NÉGATION.

*Pas et point.*

On sait que dès le XIIIe s., l'usage s'introduit dans la langue de renforcer la négation *ne* par l'addition de : *pas, point,* puis d'autres substantifs tels que *mie, goutte,* etc. Mais la négation s'employait couramment toute seule, et cet usage n'est pas perdu au XVIe s. :

Il n'est requis le dire (Notables, 1527, v. 2172) ;

Ne porte habit a ton seigneur semblable (ib., 2129) ;

montrer ne te consens (ib., 2127) ;

Nous ne voyons regner tranquillité (ib., 2091).

On trouve aussi, comme aujourd'hui encore :

Je ne croy pas que... (St Loïs, p. 143).

Il n'y a point d'autre... (Fantaisies, prose, p. 44).

*ne* peut être renforcé par : *non,* et ce cas est plus notable ; ainsi :

n'en firent compte non (Union des princes, 240).

Ailleurs nous trouvons *ne* répété et suivi de *que,* là où la langue moderne exigerait : *pas plus que, non plus que* :

On ne s'en doit ne qu'un marinier plaindre (Notables, add. 1528, v. 1145).

De même dans le mystère de St Martin joué à Seurre en 1496, dans la scène où le père moque son fils sur son peu d'ambition, on lit :

N'as tu vouloir de gauder sur l'erbette ?
Tu n'as en toy d'espoir ne qu'une beste.

*Pas* et *point,* qui n'ont, en vérité, aucun sens négatif, ont fini par en prendre un, étant souvent unis à la négation. Aussi sont-ils employés sans *ne,* surtout dans les phrases interrogatives :

Est pas pervers un enfant qui machine ? (Fantaisies, 975) ;

Alexandre est il pas mort ? (d'Héricaut, I, p. 19) ;

Esse pas chose inique ? (Fantaisies, 1261), etc...

*Non pour ne.*

La forme tonique : *non* pour : *ne* est assez fréquente chez Gringore, surtout devant le participe présent et l'infinitif :

tant sont fort non sachans (Obst. des Suysses, 287) ;
non congnoissant son art (Notables, 1527, v. 2502).
pour non jamais mourir (Fantaisies, prose 34) ;
pour non tomber (Menus propos, 48) ;
non aultrement... croire le fault (Fantaisies, 170) ;

Devant un mode personnel :

non feras (Chat. d'amour, 569) [1].

*Ne dans les propositions subordonnées.*

Dans certaines propositions subordonnées, dépendant de : craindre, défendre, l'emploi de *ne* est assez hésitant :

luy deffendit .... qu'il ne la print a espouse (Fantaisies, prose 19) ;

(ils) craignoient qu'il fust puni (Chat. labour, 1532, v. 416-17).

Dans l'exemple qui suit, *ne* se trouve devant : *craint* sans raison apparente, le sens étant affirmatif. Peut-être l'usage de le placer après ce verbe l'a-t-il fait employer induement avant :

.... plus tost advient
Le grant danger dont peu de compte on tient
Que le danger que l'on *ne* craint ou doubte (Notables, add. 1528, v. 1713-15).

Ajoutons à ces exemples celui d'un emploi elliptique de : *pas*, encore très vivant dans la langue populaire :

Tres bien faictes ; *pas,* mon amy ? (St Loïs, p. 9).

Mentionnons la conservation de *nenny* (d'Héricault, I, p. 19) et quelques équivalents de la négation dont le nombre était si considérable en ancien français :

1. Les exemples de *non* devant *faire* sont particulièrement nombreux au XVIe s. (Brunot, *op. cit.*, p. 474).

Content riche est, n'eut-il vaillant deux œufs (Notables, 1527, v. 163) ;

Vous n'avez grain | De vertu (d'Héricaut, I, p. 258) ;

Il ne m'en chaut pas d'un seul double (St Loïs, p. 82).

PRÉPOSITIONS.

*A* a souvent encore chez Gringore 1° le sens de : *avec,* ou : *au moyen de* (le *cum* latin), *contre* :

Qui a eulx disputoient (d'Héricaut, I, 305) ;

a superfluité (Notables, 1527, v. 181) ;

jouer a quelqu'un (ib., 748-49) ;

il est a moy reconsilié (Fantaisies, prose 25) ;

au povre a debat (Fantaisies, 566) ;

Veulent a ses filles combatre (Chat. d'amour, 171) ;

Aliance au Roy (St Loïs, p. 54) ;

a vos esperons (St Loïs, 95) ;

Frere a frere tance (Notables, 1527, v. 366) ;

au juge se cource (Notables, 2351).

L'ancien français avait pour rendre le sens de cum la préposition *o*. Gringore ne l'emploie jamais. Nous la trouvons cependant, nous l'avons dit, chez un de ses contemporains, J. Bouchet, dans un exemple non signalé par M. Hamon : o sa force (Labyrinthe de fortune, D, II). On en pourrait relever d'autres chez le même auteur. Cela est d'autant plus notable que J. Bouchet est, en d'autres cas, moins archaïque que Gringore.

2° le sens de : *en* :

a une fois (Notables, 1527, v. 537) ;

croupir a la cendre (Fantaisies, 419) ;

a leur vivant (Notables, add. 1528, v. 358) ;

le print a si grande amour (Fantaisies, prose 25) ;

a la necessité (Notables, 1527, v. 129) (cf. au besoin) ;

a l'esté (ib., 2253).

Et, comme nous le disons encore aujourd'hui :

J'en ai au cueur joye et soullas (St Loïs, p. 97) ;

Par contre, voici des phrases où nous mettrions : *a* et où Gringore emploie : *en*.

Aller en Jerusalem (St Loïs, p. 111), en Naples, en Lombardie (Chat. amour, 1776), respondre en temps (Notables, 1527, v. 554).

Dans ce vers il y a les deux prépositions :

En mon amour et à ma crainte (Quenouille spir., v. 805).

3° le sens de la possession :

la louange au flateur (Notables, 1528, v. 677).

le pain au fol (ib., 1527, v. 551).

les pensees aux gens de bien (ib., 1528, v. 679).

4° le sens final, marqué en latin par *ad* ou *in* suivi de l'accusatif :

avoir acces au pere (Fantaisies, prose, p. 40).

danger a l'ame (Notables, 1527, v. 96).

devocion avoir a ce lieu (St Loïs, p. 160).

avoir a tous princes amour (ib., 67).

l'amour que Amon eut a sa sœur (Abus du monde, 836-837).

aller au ròy (St Loïs, p. 91).

a tousjours (Notables, 1527, v. 1096).

a jamais (St Loïs, p. 83).

5° le sens de : *de* ou *par* (ab, latin).

amasser dignitéz voions a gens (Notables, 1527, v. 116).

quant abuséz les voit... a ceulx (Menus propos, 363-64).

Est congneu a son ouvraige (Notables, 1527, v. 383).

prendroit femme a force (Fantaisies, prose, 54; St Loïs, p. 32 ; Notables, 1527, v. 716).

que peulx tu a ma mort prouffiter (Fantaisies, 851).

6° le sens de : *selon*, *suivant* :

... a ton pouvoir (Notables, 1527, v. 1047).

aller a l'escrevice (ib., 1402).

prendre exemple a (ib., 899).

Enfin Gringore emploie : *quant est a moi*, à côté de : *quant est de moy* (St Loïs, p. 30).

Dans les phrases comme : on les estime a ordes cheminees (Fantaisies, 329) ; prendre a mari (ib., prose, p. 55) ; *a* placé devant l'attribut rappelle l'ancienne syntaxe : prendre a femme ; et dans : tourner a honte (Notables, 1527, v. 390), on reconnaît le tour latin : *vertere vitio.*

— *De* 1° au sens de : *par* :
est subornee du prince (Fantaisies, prose, p. 44).
nourry de Vierge Marie (St Loïs, p. 161).
honoree du popullaire (St Loïs, p. 74).
de glaive meurt (Notables, 1527, v. 1905).
de bien peu est assouvye (ib., 350).
2° au sens de : *au sujet de* :
de son cas ordonner (Notables, 1527, v. 45).
discuter de la foy (St Loïs, p. 105).
il ne ment de rien (ib., 136).
penser de nostre affaire (ib., 81).
3° au sens de : *quant a* :
de mon corps, tu le peux occire (St Loïs, p. 152).
de injustice, nous la voyons (D'Héricaut, I, 39).
4° au sens de : *avec* :
approchee suis d'une amour cordialle (Fantaisies, 881).
Le bon charbon se fait de jeune bois (Notables, 1527, v. 1714).
Chat de souris se bat (ib., 643).
S'allye de bon conseil (ib., add. 1528, v. 653).
5° au sens de : *entre* :
différent grant est de folz et de sotz (Notables, 1527, v. 368).
6° au sens *objectif* qu'il a parfois en latin :
justice du traistre : justice contre le traistre (St Loïs, p. 64).

Après le pronon indéfini *rien*, Gringore n'emploie pas la préposition *de* devant un adjectif (rien stabile, par ex.). C'est l'ancien usage, et cela prouve que *rien* avait conservé sa valeur

de substantif. Malherbe le premier, semble-t-il, fit une règle de l'usage contraire[1].

7° *De, particule de liaison marquant la possession.*

*De* marquant la possession était souvent omis en ancien français, « mais seulement », dit M. Meyer-Lübke, « quand le déterminatif est un nom de personne, un nom propre, ou un nom de chose appliqué à un nom propre ». A mesure que nous avançons dans l'histoire de la langue, l'emploi de la préposition est de plus en plus fréquent. Les omissions en sont rares au XVIe siècle. M. Hamon en cite quatre exemples dans les œuvres de Jean Bouchet, mais son relevé est incomplet, car en dehors des exemples cités par lui, nous avons trouvé, nous, les suivants :

le filz Pepin (Labyrinthe de fortune, f. III).

le fils Jacob (ib., D[1]).

Il se trouve des cas semblables dans Molinet :

le temps Eracles (Molinet, éd. 1540, 125 r°), et cet exemple plus notable : au pied l'abbé (ib., 124 v°).

On trouve aussi dans le recueil de Montaiglon (Anciennes poésies françaises, t. II, 165, année 1513) : le temple Proserpine.

Chez Gringore, les exemples de cette survivance sont relativement nombreux, et nous en avons relevé la plupart. Deux d'entre eux sont des formules figées qui ont subsisté jusqu'à nos jours :

la grace Dieu (St Loïs, p. 132), (D'Héricaut, I, 247).

Dieu mercy (St Loïs, p. 62), mais les autres exemples, attestés par la mesure du vers, sont tout semblables à ceux que nous offrent les anciens textes :

le corps Dieu immortel (Abus du monde, 231), le nom Nostre Seigneur (ib., 1533), au Haynaut territoire (Menus propos, 5111), la face Crist (Heures, 1179), a la dextre ton pere (Chants Royaux, 1500), les biens vostre mere (St Loïs,

1. Cf. Brunot, *La doctrine de Malherbe*, p. 475.

p. 205), la voulanté son maistre (Chat. d'amour, 2310), la femme Putifar (ib., 1513), les paroles Lucifer (ib., 1419), au temps Archadius (D'Héricaut, I, p. 312), le decret pape Innocentius (ib., 312), l'œuvre Cayn (ib., 25), la foy Jesus (ib., 296), la fallace Pelagius (ib., 313), l'orgueil (Adonias, ib., 16), l'oppinion Justin (ib., 306), du temps Neron (ib., 298), la pitié Marcellinus (ib., 22), l'heresie Hermonius (ib., 310), la puissance Sanson (Chat. d'amour, 458), le successeur Sainct Pierre (Union des princes, 175), l'humilité la dame (Fantaisies, prose, 27), la largesse Titus (D'Héricaut, I, p. 22), l'ymaige Sainct Antoine (Notables, 1527, v. 1887).

On peut s'étonner de rencontrer chez un écrivain du XVI^e s. tant d'exemples d'un tour ancien et déjà rare au XV^e s. (Chez Guillaume Alexis, il semble tout à fait exceptionnel.) Si l'on remonte jusqu'à E. Deschamps, on trouve des cas peut-être plus nombreux, mais non pas plus significatifs que chez Gringore. Dans le tome III, de ses œuvres complêtes, pages 1-100, nous avons relevé neuf exemples :

p. 3, cousins la deesse Venus.
p. 27, De l'Amour Dieu.
p. 38, La voix Dieu.
p. 43, l'esprit Dieu.
p. 44, fils Dieu.
p. 50, aux membres Dieu.
p. 78, L'uis Babiloine.
p. 79, du fruit Dieu.
p. 83, du fils Dieu.

Les exemples de ce tour ancien sont assez nombreux chez Molinet. En voici quelques-uns :

Les compaignons Ulisses (628 v°) ; ligne Maillefer (199 t°) ; les granges Dasies ; les celliers Dauchin (201 v°) ; belle sœur Cadmus (212 r°) ; l'hostel Tantalus (212 v°) ; le temps Charlemaigne (233 r°) ; grace Dieu (181 v°).

Palsgrave relate encore : la robe mon maistre, la paternostre madame, « but is not ever generall », dit-il (p. 141).

C'est encore à l'emploi du cas oblique sans préposition que se rapportent des exceptions comme celle-ci :

payer aultruy deffault (Quen. spirit., 480).

Non moins remarquable est cette phrase où : *qui* rappelle le datif : cui de l'ancien français, et signifie : *a qui* :

Tel recoit ja, qui rien n'est deu (Quen. spir., 506), et cette autre, moins topique, parce qu'elle est une formule :

foy que dois la Vierge Marie (D'Héricaut, I, 263).

— A côté de ces exemples, en voici d'autres avec la préposition : *de* :

filz de Constantin (D'Héricaut, I, p. 309).

la femme de Job (Chat. d'amour, 1528).

filz de Dieu (St Loïs, p. 160).

— *En*. Nous avons vu *a* souvent employé au sens de *en*. Nous trouvons *en* dans des expressions comme : en derrière (derrière) (Menus propos, 318), labeure en vertu (Notables, add. 1528, v. 1123).

— *Par* garde encore chez Gringore le sens temporel de : *per* : pendant :

par deux jours je demeure (Chants Royaux, 774).

— *Pour* équivaut parfois à : *propter* :

orgueilleux pour sa barbe (Fantaisies, prose, p. 67).

— *Pres* est encore préposition chez Gringore :

pres le lieu (Fantaisies, prose, 30), pres son giste (Notables, 1527, v. 1028), pres moy (Chat. labour, 392), à côté du tour moderne : pres de son lict (Fantaisies, prose, 25), pres de Longjumeau (St Loïs, p, 48), au plus pres de moy (Chat. labour, 391).

— *Puis* équivaut souvent à : depuis :

puis peu de temps (Fantaisies, 1179).

puis trente ans (Menus propos, 4942).

— *Vers* a le sens de la prépositition envers :

acquitter vers Dieu (Chat. labour, 427).

vers eulx (Menus propos, 368), et *devers* a le sens de *vers* : devers le Roy (St Loïs, p. 96).

*Doubles prépositions.*

Assez souvent au XVI^e s., et des traces en sont restées dans la langue moderne, deux prépositions sont employées simultanément : Je cite d'abord, outre *devers*, le maintien de prépositions composées dès l'époque du latin vulgaire, telles que :

dessus la viande (S^t Loïs, p. 56), dessus aultruy (Notables, 1527, v. 1121).

dedans : dedans Nancy (Test. Lucifer, Crapelet A I v°).

Et, en outre :

de par moy (S^t Loïs, p. 96), de par luy (Union des princes, 74), a par moy (Chat. labour, 333), par devant les hommes (Quen. spir., 456), par sur la muraille (Chat. d'amour, 1605), par sur tous (Test. Lucifer, Crapelet, A I v°), par sus elle (Fantaisies, 1136).

Ce redoublement de prépositions n'est que le développement d'un usage déjà latin.

*Répétitions des prépositions.*

Elle n'est pas obligatoire devant les termes régis, et en fait, Gringore s'en dispense quelquefois :

Pensez a la douleur amere
Et tres importable courroux (Quen. spir., 605-6).

au ciel et terre (ib., 680), en Noblesse ou l'Eglise (Notables, add. 1528, v. 62), aux Genevois et les Suisses aussi (Menus propos, 5054).

## ELLIPSE ET ANACOLUTHE.

L'ellipse et l'anacoluthe sont deux tours grammaticaux ou deux procédés de style parfaitement distincts en soi. Cependant il est malaisé en pratique de les séparer complètement, attendu que l'ellipse donne le plus souvent à la phrase une allure heurtée et irrégulière, et qu'à les examiner de près, la plupart des anacoluthes sont d'abord des ellipses. Aussi, dans

ce chapitre, indiquerons-nous d'abord les ellipses toutes simples et auxquelles il est facile de suppléer, puis les cas très nombreux où l'on ne saurait dire s'il y a précisément ellipse ou anacoluthe, en réservant à part les anacoluthes qui sont dues à une toute autre cause que l'ellipse. Nous avons rencontré du reste, au cours de cette étude, plusieurs cas d'ellipse dont nous avons dû traiter en leur place et à quoi nous ne revenons pas : ellipse de l'article, du pronom sujet, de la préposition devant un infinitif, etc...

### 1° ELLIPSE PROPREMENT DITE.

#### *Ellipse du substantif.*

En certains cas Gringore emploie un adjectif, sans exprimer le substantif auquel il se rapporte, laissant au lecteur le soin de suppléer le mot sous-entendu :

quinze d'âge : quinze ans d'âge (Notables, 1527, v. 2411); ils ont eu la pire (chose) (St Loïs, p. 132); c'est pour une (fois) (Sotie des Croniq., Picot, II, 343); en son dixiesme (chapitre) (Abus du monde, 1818).

#### *Ellipse du pronom.*

Quand deux pronoms se suivent, l'un complément direct, l'autre complément indirect, Gringore n'exprime en général que ce dernier. C'était l'usage au moyen âge, et encore au XVIe s. :

Voyant l'ymage qui a tous presentoit l'anneau, luy ravist et osta de son doy (Fantaisies, prose, p. 65); Jesus Crist ne refuse misericorde, quand on luy demande de bon cueur (Fantaisies, prose 59); ilz l'aiment fort et je leur habandonne (Test. Luc., Crapelet, A IIII v°).

Parfois aussi Gringore n'exprime pas le pronom neutre *le*, destiné dans la langue moderne à rappeler une proposition qui

précède : N'estre point cocu et cuider estre (Abus du monde, 2161).

Cependant ce pronom neutre est exprimé dans des cas où la langue moderne ne pourrait l'employer :

Quant un marchand veult achapter et apres *le* revendre (s.-e. ce qu'il a acheté) (Notables, 1527, v. 1595), qui promet il *le* doit tenir (s.-e. ce qu'il a promis) (Quenouille spir., 632).

L'ellipse, en pareil cas, est encore plus notable, parce que le pronom *le* remplace toute une proposition sous-entendue. Ailleurs le pronom *le* semble purement explétif :

Hardy *le* gaigne (Notables, 1527, v. 1693)

qui est à rapprocher de la locution moderne : *l'*emporter.

Nous avons indiqué ailleurs (syntaxe du pronom) l'ellipse fréquente du pronom sujet. Notons ici l'ellipse particulière dans cette phrase interrogative : il estoit prestre, n'estoit pas ? = ne l'estoit-il pas ? (Sotie Croniq., Picot, II, 95). On dirait aujourd'hui : n'est-ce pas ? Parfois l'ellipse est plus forte, et l'on a simplement : pas (Cf. synt. de la négation).

Le pronom *ce* = *cela* est plusieurs fois omis chez Gringore : estoit Jesus (Quen. spir., 17) ; sont ces bigotz (D'Héricaut, I, 71) ; lievre que l'on pourchasse | n'est pour delict ne aucun crime qu'il face (Menus propos, 4395-6).

Ajoutons : *peut estre* (D'Héricaut, I, 218) qui n'était pas encore devenu une formule et gardait tout son sens, avec ellipse de *ce*.

Il arrive aussi qu'un seul possessif soit exprimé devant plusieurs substantifs, même de genre différent :

a son frere, femme et filz (Fantaisies, prose 25).

La même observation vaut pour le pronom démonstratif :

Vous qui passez par ce chemin et voye (Compl. cité chret., 91).

La langue moderne, surtout dans les comparaisons, remplace un substantif par les pronoms : celui, celle. Gringore omet le pronom, sans pour cela exprimer le substantif :

Il n'est vraye amour que de mere (Quen. spir., 618), le plus

certain aboy, c'est de vieil chien (Notables, 1527, v. 1712), c'est beau tresor que d'une sage femme (Fantaisies, v. 1032).

Notons enfin, à propos du pronom, ce tour elliptique et bizarre :

Mais les vices l'un de l'autre ne excusent : les vices de l'un n'excusent pas les vices de l'autre (Abus du monde, 619).

*Ellipse du verbe.*

Gringore, suivant l'usage de l'ancien français, peut sous-entendre un verbe, en juxtaposant deux pronoms : Incontinent la regarda de ses yeux impudiques, et *elle* luy d'un regard attrayant (Fantaisies, prose).

Ce tour est rapide, sans être obscur. Il n'en est pas ainsi dans les exemples qui suivent, où l'omission du verbe nuit à la correction grammaticale, sinon à la clarté essentielle de la phrase :

Quant on le veult louer ... pertinace finesse (Notables, 1527, v. 1051-52). *C'est* est sous-entendu.

Des deux costez exemple sur Cadmus (Menus propos, 4718). Il faut sous-entendre un verbe comme : *prenez*.

Mal ou bien : sous-entendez que ce soit... (Notables, 1527, v. 677).

Et du remède? (St Loïs, p. 54) = que dites-vous, que pensez-vous du remède? ; comme quoy? = comment se fait-il?

Parfois l'ellipse est plus forte : on sous-entend un verbe et une négation : mot, mot, le vecy = ne dites mot (D'Héricaut, I, 215).

*Ellipse de l'adverbe.*

Le cas le plus ordinaire est l'ellipse de *y* que précède l'ellipse du pronom neutre *il*. C'est un fait assez commun à l'époque de Gringore :

En toutes choses a maniere (Quen. spir., 387); autant

d'honneur comme a eu mer d'arene (Fantaisies, 26). En noblesse a des genz gentilz (D'Héricaut, I, 22).

*Ellipse de la préposition.*

Nous la rencontrons surtout dans les propositions circonstancielles de temps et de lieu :

heure de matines : à l'heure... (Chants Royaux, 1216); commencement : au commencement (Menus propos, 502); haut et bas (St Loïs, 66).

L'exemple suivant nous offre à la fois l'ellipse du pronom et celle de la préposition ; mais cette dernière est plus notable : les biens tant de moi que ma femme (St Loïs, 307).

*Ellipse de la conjonction.*

L'ellipse de *que* est assez fréquente chez Gringore.

Tantôt *que* n'est pas exprimé du tout, tantôt il n'est exprimé qu'une fois, alors que la répétition serait exigée par le sens :

*a*) croy mieux sais = crois que tu sais mieux (Notables, 1527, v. 1343); on doit noter quand sur ung ver on marche. Il fait effort (ib., 682) ; ont si mauvaise grace... prennent plaisir = qu'ils prennent plaisir (ib., 2002-04).

*b*) et ne te demande pour tout mon sallaire que ne retournes plus a peché (Fantaisies, prose, p. 47) = Je ne te demande qu'une chose = que tu ne retournes plus a peché ; ne lui demandoit aultre chose que en temps opportun il la print en mariage = ne lui demandait autre que de la prendre (ib., 19).

Dans ces exemples, *que* devrait être exprimé deux fois ; il remplit le rôle de deux conjonctions latines. On dirait en latin dans le premier cas : nihil aliud a te peto quam (ou nisi) ut ad peccatum rursus non revertas. M. Tobler[1] voit dans ce cas non une ellipse proprement dite, mais la fonction double de *que*.

1. A. Tobler, *Mélanges*, 1905, p. 281.

2° CAS INTERMÉDIAIRES ENTRE L'ELLIPSE ET L'ANACOLUTHE.

On peut, pour plusieurs cas, hésiter entre l'ellipse et l'anacoluthe, ou plutôt, ce sont des cas d'anacoluthe amenée par l'ellipse.

Les exemples que nous allons citer, assez différents d'ailleurs, ont du moins cela de commun :

> Il n'est a Dieu rien qui soit impossible,
> Aux hommes, si fortune les conduit (Menus propos, 164-65).

La phrase n'a pas de sens à moins qu'on ne sous-entende devant : *aux hommes* la conjonction *ni*.

L'exemple suivant est analogue, mais l'anacoluthe y est encore plus marquée :

> On doit doubter de telz justiciers l'yre,
> Princes garder telz justiciers eslyre (Fantaisies, 572-3).

Il faudrait, pour que la phrase fût correcte : *princes doivent garder...*

> Avoir ne fault a elle intelligence,
> Le clerc aussi pour la nostre conscience (Fantaisies, 269-70)

le clerc non plus ne doit pas avoir à elle intelligence.

> Deux montz ne se peuvent rencontrer
> Deux hommes cy et leur fureur monstrer (Notables, 1527, v. 1515-6)

deux hommes au contraire peuvent se rencontrer et montrer leur fureur.

> Que Mercure s'estoit diligenté
> Et Saturne luy tenir compagnie (Abus du monde, 5).

Il faudrait ici comme ailleurs deux verbes au lieu d'un.

Il faut rattacher aux précédents le tour qui consiste à omettre l auxiliaire *avoir* devant un participe, l'auxiliaire *être* ayant été déjà exprimé devant un autre participe qui le comportait, et inversement :

Ceux qui sont venus visiter l'empereur et *dit* plusieurs choses de lui (Fantaisies, prose 28) : et ont dit...

Ailleurs :

> Avocats ont les styles...
> Et laboureux contrainctz (Notables, 1527, v. 1311-12)

laboureux sont contrainctz.

> Mieux vauldroit estre aupres d'une maison
> .... que fol pour voisinage (Notables, 1527, v. 1023-24)

que d'avoir fol.

> les vertus de quoy Dieu t'a aorné
> Et donees au saint baptesme (Fantaisies, prose 34)

et qu'il t'a donees au saint baptesme.

> ... les propres instrumens
> Dont vous estes servy et prins plaisir (Abus du monde, 822-3)

dont vous avez prins plaisir.

> Sont devenus comme petits seigneurs
> Et en orgueil tant eslevéz leurs cueurs,
> Qu'ilz ont desir... (Fantaisies, 1197-99)

et ont tant eslevéz leurs cueurs.

> ... Amateur de justice
> Qui t'*es voulu* abreuver du calice
> De passion que as soufferte, et *prisé*
> Tant genre humain... (Chants Royaux, 524-27)

et as prisé tant genre humain.

> S'il n'a vent propre et bien fourny de rames (Notables, add. 1528, v. 466)

S'il n'a vent propre et n'est bien fourny...

> Seront pugnis en souffrant mort cruelle
> ... plus criminelle et felle
> Que ne fut onc... Tantalus (Fantaisies, 713-15).

Ce cas diffère un peu des précédents. Il faudrait remplacer *fut*, non par *avoir*, mais par un verbe comme : *souffrir*.

Dans tous ces exemples l'ellipse de *avoir* ou *être* est une cause d'irrégularité, sinon d'obscurité.

Ailleurs nous trouvons deux participes soumis grammaticalement à la négation qui en réalité n'en régit qu'un seul. Il faudrait, pour la correction et la clarté, répéter le verbe auxiliaire devant le second participe.

> Et qui n'ont... entendu
> Et desprisé (Notables, 1527, v. 753-4).

et qui ont desprisé.

Nous avons relevé encore différents exemples où l'anacoluthe a pour cause un verbe sous-entendu, que le sens nous oblige à suppléer :

Le paroissien se confiant aux parolles de l'ancien homme et aussi que force lui estoit de boire (Fantaisies, prose, 24). Il faudrait : et sachant aussi...;

> C'est follye avec oultrecuydance
> Et que n'avez de raison congnoissance (Anc. poés. fr., VIII, 286)

et c'est le fait que... ou, cela montre que...

> Les saluer fault...
> Tout autrement qu'a ung homme (Notables, add. 1528, v. 769-70).

Il convient de sous-entendre devant « a ung homme » un autre verbe que *saluer*, tel que *parler*, *s'adresser*.

C'est encore une ellipse du verbe qui rend irrégulière la phrase suivante :

Quelle magnificence pouvait-il tenir ne me faire quelque plaisir ? (Fantaisies, prose, 19). Il faudrait compléter ainsi la phrase : quelle magnificence pouvait-il tenir, et pouvait-il me faire quelque plaisir ?

### 3° ANACOLUTHE PROPREMENT DITE.

Les cas d'anacoluthe qu'il nous reste à citer sont très divers, et, comme ils sont imputables, le plus souvent, à la fantaisie et au caprice du poète, il est difficile de les classer

méthodiquement. Nous commencerons par les cas les plus simples pour arriver aux plus difficiles.

Souvent l'anacoluthe est amenée par *un changement de sujet ou d'attribut* que rien ne justifie :

avec ce qu'ay imaginé ; Vaudemont ton herault en fait present a ton povoir (Notables, 1527, v. 11-28), rien n'est meilleur, ne qui convienne mieux (Notables, 1518, v. 1813), couart n'est bon ne trop s'adventurer (ib., 787).

Il est bien fol qui veult ferrer,
Encor plus fol qui... est yvre,
Ou le conseil de folle femme suivre : celui qui suit (Not., 1527, v. 1646-8).

Il ne suffist qu'on soit docte en scavoir,
Estre beau, fort...; qu'on soit fort (Fantaisies, 2213), fault patience... Et ne heurter (Notables, 1527, v. 49-50).

Villez, citéz, bourgz, hamaulx et villaiges,
Brusléz, rompuz, destruire bons mesnaiges (Menus prop , 4181-2).

Parfois, au contraire, c'est un *changement de régime* qui amène l'anacoluthe :

Desprisez vous leur vertu et proesse
Et que leurs cœurs...
Ne combattent vostre gendarmerie ? (Anc. poés. fr., VIII, 286).
On a tant fait d'accordz, d'appointemens,
Cryé la paix, mesmement feux de joye,
Et les passer lettres et instrumens

puis..... faire crys, meurtrir, tuer.....
passer la mer... (Fantaisies, 83-8) : et passé lettres, puis fait crys... meurtri, tué... passé la mer ;

L'Eglise avons par fureur veue en armes
Et la noblesse Eglise corriger,
Journees gaigner, puis perdre les allarmes,
Grans interdictz sur princes et gens d'armes,
Maudire tost, absouldre de legier (Fantaisies, 79-84).

Cette phrase est presque un modèle d'obscurité. Il semble que le sens complet est celui-ci : Nous avons vu l'Eglise en

armes par fureur, et la noblesse corriger l'Eglise ; (nous avons vu) l'Eglise gagner des journées, puis perdre des alarmes, (jeter) grands interdits sur princes et gens d'armes, maudire tôt, absoudre de léger ; mais ce n'est pas absolument sûr.

Il faut noter aussi comme un cas d'anacoluthe celui ou *plusieurs compléments se suivent, dont un seul convient au verbe exprimé.*

> Le propre fils est assailly du pere,
> Cousin cousin, le compere compere (Menus propos, 4167-8).

Au second vers la construction change : elle exigerait un verbe actif : *assault*, au lieu du passif sous-entendu.

Un assez grand nombre de phrases ont cela de commun que, le sujet semblant devoir amener une proposition principale, le tour change brusquement, si bien que *le sujet* apparent reste isolé et *devient en réalité un complément* :

> Ton maistre, se tu luy veulx plaire,
> Metz toi sous sa correction (Chat. labour, 1105-6).
> Un fol coquart venu d'estange lieu
> . . . . . .
> Les gens couront a lui (Abus du monde, 2875-77).
> Il y a de riches enfans,
> Devant qu'ils sont venus sur terre,
> Leurs peres riches et puissans
> Leur ont voulu des biens acquerre (Chat. lab., éd. 1532, v. 66-9).
> Celluy qui fait...
> Aultre plus riche aura son heritage (Notables, 1527, v. 467).
> Parc mal gardé, loups y prennent pasture (Notables, 1528, v. 1903).
> Navyre en mer, son chemin ne fault querre (Not., 1528, v. 446).
> Son bon vouloir. ainsi qu'estoit muny,
> Cuida Francoys lui resister (Menus propos, 82).

Il faut joindre aux cas précédents ceux où *une proposition relative est interrompue de façon anormale par une proposition principale* :

> Ce qu'on peult faire soubdain,
> Ne fault attendre lendemain (Menus propos, 644).
> Ceulx qui sont prestz plusieurs pechéz commettre,
> . . . . . .

Devant leurs yeux le sage homme fault mettre (Fant., 335-37).
L'homme obstiné qui n'a...
Quant est jugé...
Et repentir se veult, il est trop tard (Notables, 1527, 311-15).

Ailleurs, la phrase reste en suspens, *faute de proposition principale* :

Celluy qui est...
Quant ses privéz... lui demandent (Notables, 1527, v. 2062-3).

Ajoutons à ces cas d'anacoluthe quelques *phrases auxquelles l'emploi irrégulier de certains modes donne une allure étrange.*

Ce font oysons vollans ou oyes mener (Notables, 1527, v. 1404)

Il faudrait, au lieu de mener : ceux qui mènent.

Dans la phrase suivante le participe est employé de façon non moins bizarre :

Les régions incultes, non hantees
Par leurs moyens furent fort frequentees,
Ediffians bourgs... (Menus propos, 4973-75).

Il faudrait, au lieu du participe, un membre de phrase comme celui-ci : car ils édifièrent...

L'emploi du subjonctif, au lieu d'une proposition hypothétique, amène cette tournure insolite :

Doubte me fais que auges une grant route,
Tu trouveras (Menus propos, 1130-31).

On attendrait : si tu vas une grant route.

Enfin, bornons-nous à relever, car elles sont fort mal écrites et même incorrectes, les phrases suivantes :

Plusieurs mignons avons veus resjouyr,
Contrefaisans leurs langages et termes,
Nos ennemys impetueux ouyr
Venir vers eux, puis de crainte fuyr (Fantaisies, 99-102).

Cela veut dire à peu près : nous avons vu plusieurs mignons, déguisant leurs pensées et leurs paroles, se réjouir d'entendre

nos ennemis impétueux venir vers eux, puis s'enfuir de crainte.

Celui qui l'a faicte entend que par maladie ou autre cas fortuit, sans qu'il en soit cause, et n'avra eu puissance de y resister, il obtiendra le benefice de la loy (Fantaisies, prose, 33).

Cette phrase incorrecte est intraduisible. Il y manque une proposition essentielle. Il en est de même dans l'exemple qui suit :

> Le mal faicteux...
> Obstiné, fol, aveuglé tellement,
> Qu'il ne lui chault pecher publiquement,
> Et ce voyant le seul Dieu plasmateur
> Permet la mort d'iceluy... (Fantaisies, 276-80).

Ici, c'est la proposition principale qui fait défaut. La phrase qui suit n'est pas moins incorrecte :

> Filz de David qui, si mat et si las,
> Portant vostre croix que Simon Cyrenee
> Vous fist secours, femmes cryoyent : helas !
> Et que perdu avoient tout leur soulas.

On peut considérer aussi comme se rattachant à l'anacoluthe cette énumération hétérogène :

> ... qui est misericorde,
> Pacient, fort, clément et verité, etc.[1].

Dans la plupart des exemples, c'est faire trop d'honneur à Gringore que d'appeler anacoluthes de véritables incorrections.

Il faut croire que l'écrivain concevait bien mal pour exprimer sa pensée de façon si peu intelligible. Ces négligences de style appellent une observation essentielle. C'est qu'elles se

1. Ajoutons à tous les cas d'anacoluthe déjà cités la construction bizarre quoique usitée en grec et en latin où deux compléments de deux verbes se rapportent isolément à chacun des verbes et non aux deux à la fois :

> L'imprudent meine et tient dessus ses mains
> Chien et oyseaux (Notables, 1289-90).

rencontrent toutes dans les œuvres un peu pédantes, comme les Abus du monde, les Menus propos, les Notables, les Fantaisies surtout. Ces œuvres sont les moins personnelles, soit parce que l'auteur reprend des lieux communs, soit parce qu'il paraphrase un texte latin. Il s'ensuit que Gringore était gêné et maladroit dans l'expression des idées générales et ne montrait aucune habileté à construire de longues phrases. Ces obscurités, ces incorrections sont extrêmement rares, ou même n'apparaissent pas dans les œuvres inspirées par les événements du jour, où Gringore se laisse aller à son bon sens et à sa verve satirique. L'incapacité de Gringore à manier l'érudition et à développer les lieux communs le classe nettement en dehors de l'école savante des grands rhétoriqueurs.

## PLÉONASME

Puisque la langue de Gringore nous présente des exemples d'ellipse, il est naturel que nous y rencontrions aussi des pléonasmes. Les cas les plus fréquents sont la répétition du sujet ou du régime sous deux formes différentes.

### *Pléonasme du sujet.*

Le plus souvent il y a deux sujets, l'un nominal, l'autre pronominal, sans doute pour insister sur le premier :

Et ce voyant les *faulx envieux* de ce monde *ilz* tachent à leur ravir (Fantaisies, prose, p. 70), une douleur si dure que oncques *il* n'en fut *la pareille* (S^t^ Loïs, 34), *il* m'est prins *une maladie* (ib., 73), le *don* donné... *il* est donné (Notables, 1527, 80-81), *l'oyseau* qui est dedans la caige *il* tasche d'eschapper souvent (Lettres de Milan, 70-71), la foy qui est... elle est (Notables, 1527, v. 255).

### *Pléonasme du régime.*

Plus fréquent est le pléonasme du régime, soit direct, soit indirect, soit circonstanciel :

*lesquelz enfans* la dame fist reffus *les* nourrir (Fantaisies, prose, 41), tous obstinéz *pecheurs* Dieu *les* punit (Fantaisies, 334), *la* reputer estaincte *la* voulons (Notables, add. 1528, v. 794); *eux* gouverner *se* doivent (ib., 982); *seigneurs* qui ont... *les* saluer fault (ib., 768-69), un grand *vanteur* qui dit qu'il tue | un petit homme... *l'*assomme (Notables, 1527, 219-20), *lequel* nuees et vapeurs faisant guerre | *l'*environnoient (D'Héricaut, I, 271), le *bien* mondain folle amour *le* despense (Chat. d'amour, 517), ce *qu'*il ne sait dire ou *le* concevoir (Notables, 1527, v. 1399), *a bonhomme lui* demander (ib., 337-38), *aux blasonneurs* | ne prens plaisir escouter *leurs* harangues (ib., v. 738), *de tous mortelz* le loz seul *en* demeure (ib., 631), *dont* le soleil *en* est retrogradé (Fantaisies, 89), soudain d'*aultres en* changeras (Chat. labour, éd. 1532, v. 523). *Dessouz* une tombe *y* a lieu (Notables, 1527, v. 457). *Où* menteurs sont la foy *y* est perie (Test. Lucifer, Crapelet A IIII r°), *de* povreté... le sage *en* dit (Notables, 1527, v. 184).

Des cas précédents il faut rapprocher celui-ci, où le pronom *les* est exprimé comme régime, sans raison apparente :

Car ilz sont difficiles a les garder (Fantaisies, 491-92).

Il semble qu'il y ait ici une contamination entre deux formules encore usitées : ils sont difficiles à garder et : il est difficile de les garder.

Il faut ranger parmi les pléonasmes les exemples suivants qui sont aussi des cas du partitif :

l'embrassant des fois plus de vint (Chat. d'amour, 1678), en haste metz de gens plus de dix mille (Menus propos, 4799), Jeunesse des fois plus de dix | Luy troubloit son entendement (Chat. labour, 1532, v. 123-24).

Notons enfin : En compassion | prenez de mon tres piteux cas (Quen. spir., 347-48).

Ici nous trouvons, semble-t-il, la contamination de deux tournures encore existantes : prenez en compassion mon piteux cas, et : ayez compassion de mon piteux cas.

*Pléonasme de l'adverbe.*

Nous trouvons l'emploi de deux adverbes ou locutions adverbiales synonymes, à peu près comme dans le pléonasme populaire : puis ensuite :

Et *outre plus*, tout voyant, tout sachant (Quen. spir., 675), advint *de cas*, *de fortune* (Fantaisies, prose 43) ; cheminons *tout beau bellement* (St Loïs, 159).

*Pléonasme de : que.*

Nous avons vu des exemples de l'ellipse de *que* : il est juste que nous relevions des exemples contraires :

Je treuve...

*Que*, quant un prince est liberal

*Qu'il* vivra (Sotie Croniq., Picot, II, 283-86).

Ung gouverneur eut fantaisie ordonner *que* si une femme mariee estoit trouvee en adultere, *que* sans misericorde elle fust jettee (Fantaisies, prose 15).

il est advis...

*Que* quant...

*Que* ilz scaivent (Notables, 1527, v. 585-6).

*Pléonasme de : en.*

Nous avons déjà remarqué, à propos des compléments pléonastiques, la présence de *en* renforçant un complément déjà exprimé. Souvent en effet, dans la langue de Gringore, et cet usage n'a pas entièrement disparu, *en* est à peu près explétif, ou bien il rappelle un nom ou pronom déjà lointain :

... Quant tu te leveras... De ton dormir...

... Paovreté viendra pour t'*en* surprendre (Notables, 1527, v. 912), ce qu'il *en* semble (ib., 1705), pour *en* faire à son plaisir (St Loïs, 95), plusieurs *en* sont tombéz du hault en bas (Fantaisies, 659), faictes *en* ainsi que... (St Loïs, 61).

LATINISMES

Nous avons rencontré, au cours de cette étude, plus d'une tournure imitée du latin. Nous en ajouterons quelques-unes, qui n'appartiennent pas, semble-t-il, à des catégories déterminées.

Notons d'abord une construction fréquente en ancien français, et qui reproduit cependant en quelque manière le tour latin bien connu : tempus historiæ legendæ :

du plaisir faire (Notables, 1527, v. 1430) ; force est trouver moyen du créditeur contenter (Fantaisies, 868-69) ; tout prest des armes rendre (Menus propos, 2930).

L'emploi de l'attribut du régime sans préposition est également conforme au latin :

Vous recepvray ma familiere (Quen. spir., 386) ; t'auront agreable (Notables, add. 1528, v. 1029).

L'adjectif *nu* avec un régime peut également passer pour un latinisme :

tout nud d'amours (Menus propos, 2263).

Il en va de même pour *digne*, suivi d'un relatif et d'un verbe au subjonctif :

digne qui soit devant toy recité (Heures, 4453).

Il faut rattacher au double datif latin la phrase suivante :

à laquelle a refuge on a court (Abus du monde, 1835) : a laquelle on a recours comme à un refuge.

Citons enfin comme un bel exemple de complexité toute latine la phrase qui suit :

Advint *que* le plus jeune fut amoureux d'une meretrice ou fille publique et si fort espris de son amour *que*, par frequentation naturelle, avec les promesses *qu'*elle lui fist *que*, s'il lui plaisait de sa grace la prendre en mariage, *qu'*elle lui obeyroit à ses commandemens, en soy obligeant *que*, s'elle lui faisoit faulte de son corps, *estre chassee* et expulsee de sa compaignie, *mesme contente* de recevoir mort par ses mains (Fantaisies, prose 24).

A la multiplicité des *que*, s'ajoute l'anacoluthe de la fin ; aussi faut-il de la bonne volonté pour comprendre. Rabelais a composé ses phrases avec plus d'art, mais n'a guère atteint à plus de complication. Il faut du reste observer que la prose de Gringore est plus obscure et moins bien venue que ses vers. Cependant le passage en vers qui suit ne le cède en rien à la prose la plus obscure :

Par la pomme ronde qu'il tient,
Il s'entend qu'il luy appartient
Avoir l'administration
De tout son regne, et qu'il soustient
Tous les subjetz et entretient
Dessoubz sa domynacion,
Les mauvais par correction
Debouter, hayr leur rapport,
S'il voit qu'ilz usent de discord,
Estre pourveu de sapience,
Condamner celuy qui a tort
Estre pugny en diligence. (Chat. d'amour, 402-13).

## ORDRE DES MOTS

L'ancien français avait gardé, dans l'ordre des mots, quelque chose de la liberté du latin. Cette liberté était justifiée, dans une large mesure, et rendue possible par la déclinaison à deux cas, mais elle continua, la déclinaison disparue, jusqu'au commencement du XVI^e s. A ce moment, le besoin se fit sentir de plus de méthode et de plus de clarté [1]. Sur ce point, comme sur bien d'autres, Gringore est plutôt un retardataire. Nous nous sommes borné à relever dans ses œuvres quelques exemples notables de la liberté dont il usait dans l'arrangement des mots.

### *Place du sujet.*

Comme en vieux français, le sujet est généralement placé après le verbe quand la proposition commence par un adverbe,

1. Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 479.

une conjonction, un complément direct, indirect ou circonstanciel :

or tenons nous le preux Loïs (St Loïs, p. 142) ; or puys je faire a mon plaisir (ib., p. 145) ; Notez qu'il a beaucoup affaire | Et luy est tout son bien osté (ib., 184) ; par vous | peut bien remede estre mis (Union des princes, 89) ; en ce monde n'est rien perpétuel (ib., 109).

On trouve cependant la construction moderne : a tres grant peine on en peut... (Notables, 1527, v. 138).

Dans les phrases optatives, nous rencontrons même le sujet avant le verbe, alors que la langue moderne exige l'inversion :

Se leur orgueil je ne rabesse | Je puisse mourir (St Loïs, p. 90).

*Place de l'attribut.*

Notons

*a*) l'attribut placé avant le verbe auxiliaire :

Quant de union, fuye s'en est bien loing (Fantaisies, 264).

*b*) attribut, verbe, sujet :

allee | S'en est la pluye (Heures, 2047) ; detenu suis prisonnier en servaige (St Loïs, p. 144) ; car despoulléz serez tous nuds (ib., 165).

*c*) sujet, attribut, verbe :

Avarice estimee ne soit de toy (Notables, 1527, v. 940-41).

*d*) attribut, sujet, verbe :

Car ne vouldroit que par homme aperceue
Sa voulenté fust nullement ne sceue (Menus propos, 2276).

*e*) verbe, auxiliaire, attribut :

estre dois honoree (Heures, 358).

*f*) auxiliaire, sujet, attribut (participe passé) :

Par orgueil fut le premir apostat,
Haut eslevé en somptueux estat (d'Héricaut, I, 14).

*Place du régime direct.*

Ici encore les vieilles constructions semblent dominer. Notons les cas principaux :

*a*) Régime, verbe (très fréquent).

Constantinoble en son autorité | Vous remettrez sans aucune ignorance (Union des princes, 86-87) ; se leur orgueil je ne rabesse (St Loïs, p. 90) ; pour bien la besogne bastir (ib. 93) ; Vostre Dieu Jhesus regnierez (ib. 166) ; le lieu tranquille | Puissez en paix entretenir (ib. 183) ; droit de veneurs et de chiens comment rendre (Menus propos, 986) ; quand il eut ce fait (Fantaisies, prose, p. 65) ; ils craignent trop de la verité dire (Fantaisies, 575) ; du plaisir faire (Notables, 1527, v. 1430) ; le bienfait à nous remunerer (ib. 232) ; telz enfans ung chascun desprise (Chat. labour, éd. 1532, v. 88).

*b*) Régime, participe, sujet, verbe :

Les piedz lavéz je leur avoye (Quen. spir., 262).

*c*) Régime, verbe, sujet :

Ces choses voyant l'empereur... (Fantaisies, prose 43).

*d*) Participe passé, verbe, complément :

faicte a la mer (Heures, 80).

*e*) Verbe, complément, participe passé :

Tu as ja la part de ton pere mangee (St Loïs, p. 194).

*f*) Régime, adverbe, verbe :

Ils ne scaivent les dents où mettre (d'Héricaut, I, p. 219).

*Place du régime indirect.*

La place du régime indirect est restée relativement assez libre dans la langue moderne. Elle l'est plus encore dans celle de Gringore. Notons d'abord la construction ancienne qui met le régime indirect en tête de la phrase ou immédiatement après une préposition initiale :

Et des humains par la bouche voit-on sortir : et l'on voit sortir par la bouche des humains (Notables, 1527, v. 314) ; pour a mercy les recepvoir (Quen. spir., 655) ; pour des enfers vous ravoir (ib., 655) ; pour a la sente renommee | venir ou est joye sans fin (Chat. labour, 1940-41) ; aultre de moy ne fait enqueste (ib., 294).

Ajoutons à ces exemples les trois suivants où le substantif est précédé de son régime :

a d'autruy renommee (Notables, 1527, v. 485); et de fer bastons innombrables (St Loïs, p. 2649) ; de telz maux grant somme (Notables, 1527, v. 265).

*Place de deux régimes.*

1° *Régimes directs.*

Souvent chez Gringore, comme en ancien français et pendant le XVIe siècle, deux régimes directs du même verbe sont séparés par un ou plusieurs mots, ce qui donne à la phrase une allure nonchalante, non toutefois dépourvue de grâce :

en bien faisant ou mal (Notables, add. 1528, v. 475) ; la pensee des gens et le cœur (Quen. spir., 281) ; ces choses voyant l'empereur et la prudence du dit Guido lui fist biens innumerables (Fantaisies, prose 43).

Par contre il est des cas où le complément direct est enfermé entre deux verbes qui le régissent : noblesse prend biens mondains et desire (Notables, 1527, v. 1674).

2° *Régimes direct et indirect, pronoms.*

Quand le régime direct et le régime indirect sont deux pronoms, Gringore suit l'ancien usage et met en tête le régime direct :

Que me prouffitera le vous reciter (Fantaisies, prose 32), droit la me donne (Menus propos, 2977) ; allez le me querir (St Loïs, 202) ; il ne veut point | les me rendre (St Loïs, 202) ; il le me fauldroit rendre (ib., 190) ; prens ces paillars et a cet arbre les me pens (ib., 241).

*Place de l'adjectif.*

Il y a encore beaucoup d'incertitude dans la langue de Gringore sur la place de l'adjectif par rapport au nom.

Notons d'abord le cas assez fréquent d'un substantif enfermé entre deux adjectifs, épithètes ou déterminatifs :

supernel monde perpetuel (Notables, 1527, v. 206) et si de humble couraige et doulx (Quen. spir., 259).

On rencontre aussi le substantif séparé par un ou plusieurs mots de son déterminatif :

plusieurs pechés commettre luxurieux (Fantaisies, 325-6) ; estre repeu des cinq pains que reclame spirituels (Chants Royaux, 813-14) ; et mettre la folye au tas commise par eulx (Menus propos, 676-7) ; force attraper monnoye (Notables, 1527, v. 2441) ; force assembler de instruments musicaux (Menus propos, 3005) ; la peine est incertaine de l'aultre monde (Notables, 1527, v. 734-5).

La place du substantif est tantôt devant, tantôt derrière l'adjectif épithète ou déterminatif, mais non pas toujours suivant l'usage moderne. Voici quelques exemples qui montreront la liberté de l'écrivain à cet égard :

les hommes beaulx (Notables, 1527, v. 1511) ; Jesu Crist filz de l'éternel roy (Fantaisies, prose 47) ; quant elle vit son enfant doulx (Quen. spir., 608) ; gens sacréz font vilz, naturelz ouvrages (Fantaisies, 133) ; le père grant (Fantaisies, prose 25) ; vous suppliant à joinctes mains (Quen. spir., 650) ; en félicité toute (Menus propos, 1217) ; mettray puissance toute (Fantaisies, 823) ; choses toutes qui... (Notables, 1527, v. 676).

*Place de l'antécédent et du conséquent.*

Gringore prend la liberté de séparer le conséquent de l'antécédent par un ou plusieurs mots, et ce n'est pas toujours sans obscurité :

Souvent ce nuyst qu'avoir on a desir (Test. Lucif., Crapelet, B I r°) ; car le vray juge frappe ceulx de sa main | qui contre luy alleguent leur fallace (Chat. d'amour, 586-87).

La phrase suivante nous présente un rejet très hardi du conséquent qui embrouille la pensée :

> *Je* qui estoye le beau des beaulx,
> Le bon des bons, le sainct des sainctz,

*Enduray* des Juifz desloyaux,
Reprouches et crachemens maintz,
*Que* les anges de bonté plains
Desirent veoir pour leur confort,
Suis par pecheur livré à mort. (Quen. spir., 220-226).

*Place de l'adverbe.*

*a*) L'adverbe est souvent placé après l'adjectif qu'il modifie :

Rien excellent n'est plus (Notables, add. 1528, v. 1528) ; a fait au siege apostolique | Du tort beaucoup (Lettres de Milan, 44-45).

*b*) Il se trouve aussi placé après le nom qui lui sert de complément : des biens trop (Notables, add. 1528, v. 260) ; pour la grever en son angoisse trop (Complainte Cité chrét., 44). Ici cependant l'adverbe modifie le verbe et non le substantif.

*c*) Parfois aussi l'adverbe est enclavé entre le substantif et l'adjectif déterminatif :

et le dévot sexe aussi feminin (Heures, 863).

*en, y.*

En ancien français *en* précède généralement, sinon toujours *y*. Gringore suit tantôt l'usage ancien, tantôt le moderne, comme par exemple, dans la même œuvre :

il en y a (Notables, 1527, v. 2364).

il y en a (ib., add. 1528, v. 632).

Enfin il arrive qu'un adverbe étant répété, il ait dans le second cas une place différente de celle qu'il a dans le premier. C'est une sorte d'asymétrie :

plus luy deffendz... est plus preste (Notables, v. 240).

Notons à part les deux phrases suivantes, parce qu'elles ne rentrent dans aucune des catégories précédentes. Elles montrent seulement de quelle liberté usait Gringore dans l'arrangement des mots. On dirait qu'il les a jetés pêle-mêle, sans aucun souci de logique ni de grammaire :

1 2 3 10 11 6 4 5
En toutes choses a porter est le moins
7 8 9
Le plus léger (Notables, 1527, v. 2154-55) ;

3 7 1 2
Plusieurs regards nature determine
4 5 6 8 10 11 9
Faire sur gens qui les salutz empeschent. (Notables, add. 1528, v. 620-21).

## CONCLUSION.

A la considérer dans son ensemble, la syntaxe de Gringore ne présente que peu de différences avec celle de ses contemporains. Cependant, comme les autres parties de sa langue, la syntaxe de Gringore semble retarder un peu sur la syntaxe de son temps. Les tours anciens que justifiait autrefois la déclinaison à deux cas se retrouvent chez lui, plus nombreux, semble-t-il, que nulle part ailleurs. Si quelques-uns de ces tours ont cessé d'être vivants et sont devenus des formules, d'autres plus nettement archaïques sembleraient plutôt appartenir à la syntaxe de 1450 qu'à celle de 1510. D'autre part les tournures imitées de la syntaxe latine ne sont pas en aussi grand nombre chez lui que chez les autres écrivains du XVI^e siècle. Il est vrai que la prose ne forme qu'une partie infime de son œuvre, et que la langue de la poésie fut moins influencée par le latinisme que celle de la prose. Malgré la liberté dont il use dans l'ordre des mots, malgré le grand nombre d'ellipses et d'anacoluthes qu'on relève dans ses écrits, Gringore est rarement obscur. Il ne manque à la clarté que dans les cas où il allonge ses phrases et s'essaye maladroitement à la période poétique. A cet égard il n'est pas supérieur à ses contemporains, mais il est moins souvent inintelligible que la plupart d'entre eux, parce qu'il a moins de prétentions à la rhétorique. La langue poétique n'atteindra à la clarté et à la netteté qu'au XVII^e siècle, grâce à la rude discipline de Malherbe.

# VOCABULAIRE

Nous avons vu que Gringore dans la phonétique, la morphologie et la syntaxe, était un retardataire plutôt qu'un novateur : le vocabulaire nous fournira sans doute l'occasion d'une remarque analogue. L'invention verbale est cependant l'un des traits qui caractérisent le mieux Gringore écrivain. S'il n'a pas emprunté à l'Italie autant qu'on le fera plus tard, il a conservé une très large place aux mots du vieux fonds français, il a fait passer dans son vocabulaire une foule de termes latins qui n'ont pas vécu après lui, dont quelques-uns même ne se retrouvent, semble-t-il, nulle part ailleurs. Il fut donc un novateur hardi et parfois heureux. Cependant il ne sacrifia jamais, au plaisir d'étaler ses connaissances latines, la bonne et savoureuse langue du peuple.

Nous donnerons, par ordre alphabétique, la liste des mots de tous genres qui offrent quelque intérêt, en commençant par les mots anciens, disparus de la langue, depuis la fin du XVI^e siècle, ou qui du moins ont modifié leur sens.

## MOTS ANCIENS.

### a) *Mots disparus ou vieillis.*

*achoison* (Chat. d'amour, 209. Notables, 1527, v. 465. Complainte Terre sainte, 162); *achoeson* (Heures, 1006); *acongnoistre* (Heures, 2926); *acquest* (Notables, 1527, v. 88); *adenter* (*s*) (S^t Loïs, 6058); *adens :* sur les dents, face contre terre (Chat. amour, 239); *admonestement* (Heures, 2133); *advocasseau :* petit avocat (Chat. amour, 1827); *advoultre :*

adultère (Chat. am., 1497) ; *afferir* (affiert) : convenir à (Notables, 1527, v. 555); *agouster* (Ab. monde, 818) ; *amignoter* : caresser (Notables, add. 1528, v. 2255); *ains* (St Loïs, 39) ; *aiser* (Menus propos, 2607); *a la fois :* une fois (Fantaisies, 326) ; *ame :* on (Notables, 1527, v. 2067) ; *amoderer* (Abus du monde, 2326); *ancelle :* ancilla (Quen. spir., 906); *angoisseusement* (Menus propos, 2251) ; *araisonner* (Chat. d'amour, 32); *archere*, fem. de *archer* (Menus propos, 2319); *ardure :* ardeur (Quen. spir., 705) ; *argu* : dispute (Notables, 1527, 379) ; *arroy* : appareil (Chat. amour. Quen. spirit., 796. St Loïs, p. 67) ; *arsure :* brûlure (Chat. labour, 709) ; *asserant* (a l') : au soir (Abus du monde, 89) ; *asseur* : assuré (St Loïs, 29. Notables, 1527, v. 65) ; *assoter* (Abus du monde, 822) ; *attrempé :* modéré (Notables, 1527, v. 1351) ; *attrempément* (ib., add. 1538, 2084); *attroter :* troter vers (Abus du monde, 529) ; *aulmosner :* faire l'aumône (Fantaisies, 141) : *aumoire* : armoire (Fantaisies, 1851) ; *aumussé* (D'Héricaut, 46) (2 ex. dans Godefroy, dont celui de Gringore) ; *avette* : abeille (Menus propos, 3263) ; *aviller :* avilir (Chat. labour, éd., 1532, v. 229) ; *avoller* (anc. poés. fr., VIII, 221) ; *avoultrise :* adultère (Chat. amour, 2319) ; *aydeur :* aide (Heures, 4233) ; *basac* (mettre à, être à) : détruire, être détruit (Sotie Croniq., Picot, II, 61. Chat. labour, 181) ; *battement :* coup (Notables, 1527, 965) ; *bault :* joyeux (Menus propos, 534,2763. Chat. amour, 197, etc.) ; *baunier* (toreau) : public (D'Héricaut, I, 69) ; *bédier* (asne) (D'Héricaut, 97) ; *benoist :* béni (ib., 24) ; *bernage :* barnage (St Loïs, v. 5312) ; *besongner* (actif) (ib., p. 63) ; *bienheureté* : bonheur (Menus propos, 1186) ; *bigotage* (de bigot) (D'Héricaut, 76) ; *blandissement* (Chants Royaux, 1113) ; *blarie :* terre à blé (D'Héricaut, 157); *boucaigeux :* du bocage (Menus propos, 4205) ; *bobance* (Notables, 1527, v. 183, etc.) ; *bordelier* (qui fréquente les bordeaux) (Test. Lucif, Crapelet B, I, r°. Menus propos, 5193) ; *bracer :* ourdir (St Loïs, 148) ; *brayere* : libertinage (Test Luc., Crapelet A III, v°) ; *brocarder :* railler (Menus propos, 1954) ; *bruniquet* : un peu brun (Chat.

amour, 309) ; *buffe* : coup, soufflet (Chants Royaux, 1217) ; *buyssonet* : petit buisson (Menus propos, 3431) ; *cabas* : tromperie (Fantaisies, 656) ; *cabasseur* (D'Héricaut, 20) ; *campane* : cloche (D'Héricaut, 35) ; *cas* : (quassum) (Menus propos, 2141) ; *cerne* : cercle (Chat. labour, 1621) ; *chaloir* (Menus propos, 2685) ; *chaperonnier* (Abus du monde, 2201) ; *chastoy* (Compl. Cité chrétienne, 65) ; *chenaille* : canaille (Abus du monde, 2417) ; *chevaleureux* : chevaleresque (Quen. spir., 829) ; *chevir* : venir à bout de (Chat. labour, 2028. Abus du monde, 953, etc.) ; *chicheté* : avarice (Notables, 1527, v. 1820) ; *clergeau* : petit clerc (Abus du monde, 1890. Fantaisies, 1196) ; *cloistrier* (moine) (Abus du monde, 301) ; *cointe* : jolie (Notables, 1527, v. 1517) ; *combateur* : combattant (Chat. amour, 1320. St Loïs, 69) ; *confermer* : confirmer (Quen. spir., 771) ; *confit* : achevé (Menus propos, 4126) ; *connin* : lapin (D'Héricaut, 93) ; *conquester* (Notables, 1527, v. 149) ; *conquesteur* (Men. propos, 1026) ; *contemps* : dispute (Fantaisies, 504) ; *coquinaille* : tas de coquins (Chat. amour, 2273) ; *corrompable* (Menus propos, 317) ; *costil* : petite côte (Heures, 629) ; *coulon* : pigeon (Abus du monde, 2000) ; *coup* (a) : vite (St Loïs, passim) ; *coute* : couette (Chat. labour, éd. 1532, 582) ; *crouestre* (anc. croissir) : craquer (Chat. d'amour, 1644) ; *damnement* (Abus du monde, 650) ; *darde* : dard (Fantaisies, 157) ; *debteur* : débiteur (Notables, 1527, v. 1850) ; *decracher* : cracher sur (Heures, 1179) ; *decours* : défaite (St Loïs, 130) ; *decourir* : découler (Notables, 1527, v. 490) ; *deduyt* (St Loïs, 157) ; *dehait* : malheur, chagrin (Notables, 1527, v. 1875) ; *dehet* (id.) (Chat. amour, 27) ; *delayer* : tarder (St Loïs, 76) ; *democquer* (Chants Royaux, 1276) ; *descongnoistre* : cesser de connaître (Abus du monde, 1037) ; *descoutumer* (Complainte Cité chrét., 54) ; *deshaiter* (se) : se désoler (Notables, 1528, v. 1156) ; *desjoindre* (Menus propos, 1751) ; *desmasser* (se) : se dissiper (Chat. amour, 304) ; *despendeur* : dépensier (Menus propos, 5225) ; *despendre* (Notables, 1527, v. 200) ; *despit* : furieux (Notables, 1527, v. 167) ; *despitement* : dépit (Abus du

monde, 1087) ; *desroy* (Quen. spir., 795) ; *desruner* (se) : se désordonner (D'Héricaut, 220) ; *desrun* : désordre (Compl. de trop tard marié, 256)] ; *destourbier* : inconvénient (Notables, 1527, v. 1429) ; *desver* : enrager (Notables, 1527, v. 2105) ; *desvé* : fou (St Loïs, 157) ; *desvitailler* : priver de vivres (Fantaisies, 1587) ; *dismage* : dîme (Abus du monde, 2621) ; *dommaigeux* (Heures, 1253) ; *dorelot* : mignon (D'Héricaut, 232) ; *double* (monnaie) (Chat. labour, 1523, 360) ; *doulcine* (instrument du musique) (Abus du monde, 675) ; *duire* : conduire (Lettres de Milan, 282. Fantaisies, 179, etc.) :

*embler* : voler (Menus propos, 2244. Notables, 1527, v. 897) ; *emparqué* : mise en parc (Sotie Croniq., Picot, II, 206) ; *encombrier* : embarras (Heures, 1746) ; *encontrer* (Notables, 1527, v. 275) ; *encoqueluché* (D'Héricaut, 195) seul exemple donné par Godefroy, sans doute créé par Gringore) ; *endosse* : ce qu'on a sur le dos (St Loïs, 62) ; *endouer* : renter (Chat. d'amour, 1961) ; *engignement* : tromperie (Chat. labour, v. 638) ; *engrossir* (Menus propos, 1784) ; *enfer* : infirme (Chat. d'amour, 1416) ; *enferme*, même sens (D'Héricaut, I, 77) ; *enhorter* : exhorter (Menus propos, 4543) ; *ennuyt* : aujourd'hui (Chat. amour, 1512, etc.) ; *enuing* : qui a reçu l'onction (Notables, 1527, v. 2313) ; *enragerie* (Menus propos, 4037) ; *enseigneur* (ib., 1286) ; *envys* : invitus (Quenouille spir., 261. Lettres Milan, 226) etc. ; *erre* : iter (D'Héricaut, 164) ; *erreur* : celui qui erre (Fantaisies, 4) ; *eschars* : avare (Menus propos, 3130) ; *eschever* : éviter (Menus propos, 4031) ; *escondire* (St Loïs, p. 39. Heures, 52) ; *eslonger* : éloigner (Menus propos, 2702) ; *esme* : bon sens (Chat labour, 1255. Quen. spir., 470) ; *esmerveillable* : merveilleux (Fantaisies, 193, prose 38) ; *espoindre* : piquer (Chat. amour, 999) ; *esprainte* : empreinte (Quen. spir., 807) ; *esracher* (Abus du monde, 270) ; *essauger* : calmer (Menus propos, 3661) ; *essoigne* : ennui (Notables, 1528, 165) ; *estableté* : stabilité (Chat. labour, 550) ; *estour* : combat (Chat. amour, 355. Compl. Terre sainte, 40) ; *estourbillon* : tourbillon (sens moral) (Fantaisies, 39) ; *estranger* :

exiler (Fantaisies, 95. Menus propos, 2533) ; *estriver* : lutter (St Loïs, 13) ; *fanner* : faonner, faire des petits (D'Héricaut, 79) ; *famineux* (Heures, 2145) ; *fantasieux* : rêveur (Test. Lucif., Crapelet A I v°) ; *fatrouiller* : bavarder à tort et à travers (Chat. labour, 289) ; *feaulté* (Menus propos, 2070) ; *fetardie* : paresse (Chat. labour, 581) ; *fiens* : fumier (Abus du monde, 609. Heures, 4428) ; *flaiol* : flageolet (Menus propos, 188) ; *fleureur* : odeur (Menus propos, 3408) ; *folleur* : folie (Chat. labour, 1532, v. 391) ; *follier* : faire des folies (Menus propos, 962-1009) ; *forcenerie* : démence (Chat. labour, 541) ; *forces* : ciseau (D'Héricaut, 67) ; *forclore* : exclure (Chat. d'amour, 52) ; *fortin* (épithète de Samson) (Abus du monde, 826) ; *foussoye* : futaie (D'Héricaut, 159) (seul exemple cité dans Godefroy) ; *frappart* (Abus du monde, 291) ; *frasé* : de fraise (D'Héricaut, 270) ; *frepier* : frippier (Test. Lucif., Crapelet A IIII r°) ; *fringereau* : fringant (D'Héricaut, 97) ; *frivolle* : frivolité (Notables, add. 1528, 1108-1229) ; *furonner* : fouiller en furet (D'Héricaut, 49) ; *furon* (ib., 93) ; *gaigne* : gain (Chat. labour, 99) ; *galler* : se donner du plaisir (Chat. labeur, 699. Menus propos, 1984) ; *gauder* : s'amuser (St Loïs, 201) ; *gaudisseur* : jouisseur (Menus propos, 5102. Compl. Terre sainte, 201) ; *gendarmeau* : petit gendarme (1 seul ex. dans Godefroy, XVe-XVIe s.) ; *gippon* : jupon (Picot, Soties, II, p. 162) ; *glout* : glouton, paillard (Notables, 1527, v. 663) ; *gloutonnie* : (Menus propos, 4404. Chat. labour, 666, etc.) ; *gorre* : mode élégante (Chat. labour, 1532, v. 134. Chat. d'amour, 2043) ; *gorrier* : élégant (Chat. amour, 1689) ; *gorrierement* : à la mode (Chat. labour, 1532, 137) ; *gouliard* (goliard) : homme de joyeuse vie (Fantaisies, 1315) ; *goulliardement* (Chat. amour, 515) ; *grevain* : pénible (Chants Royaux, 76) ; *griaiche* (jeu) (Chat. labour, 1532, 278) ; *guerdon* : récompense (Menus propos, 380) ; *guerdonner* (Notables, 1527, v. 325, etc.) ; *harié* : tourmenté (Chat. labour, 1532, v. 247) ; *haubin* (sorte de vêtement) (Fantaisies, 646) ; *haulsaire* : hautain (Menus propos, 2350) ; *haultesse* (St Loïs, 90) ; *herbelette* (Chants

Royaux, 20) ; *herbis* : pâturage (D'Héricaut, 71) ; *heure* (bien) : bienheureux (Notables, 1528, 1399) ; *hoquelerie* : chicane (Chat. labour, 40) ; *hucher* : appeler (Menus propos, 3370, etc.) ; *humblesse* (Notables, 1527, 2125) ; *huy* : aujourd'hui (Quen. spir., 716) ; *jangleur* : bavard (Notables, 1528, 1449) ; *jeun* : jejunus : qui est à jeun (Fantaisies, 1650. Notables, 1527, 404) ; *jus* : en bas (D'Héricaut, 40) ; *laider* : souiller (Chat. amour, 2275) ; *laidure* (Notables, 1527, 1013) ; *langagier* : bavard (Chat. labour, 22) et *langagiere* (Notables, 1528, 2184) ; *langourir* : être languissant (Fantaisies, 1161. Menus propos, 2920) ; *larcinage* (D'Héricaut, 257) ; *larcineux* (lieux) : repaire de bandits (Menus propos, 71) ; *larronnerie* (Test. Luc., Crapelet A IIII r°) ; *lassons* : lacs (Heures, 1521) ; *lé* : large (Chat. labour, 1532, 474) ; *leuviere* : tanière du loup (Menus propos, 2241) ; *lience* : joie (St Loïs, v. 6125) ; *liepart* : léopard ; *los* : louange (St Loïs, 66) ; *loudiere* : mauvaise femme (Chat. amour, 1234) ; *lyonnoys* : du lion (Heures, 4755) ; *maistrye* : maîtrise (Notables, 1527, 195) ; *male* (chose) : mauvaise (Menus propos, 1451) ; *mallette* : petite malle (Fantaisies, prose, 27) ; *marmousement* (D'Héricaut, 195) ; *marine* : mer (Menus propos, 2956) ; *marrir* (se) : se fâcher (Menus propos, 542) ; *matinet* (matin) (Heures, 3749) ; *maufvaisetié* : méchanceté (D'Héricaut, 316. Abus du Monde, 2380) ; *maugouverne* : mauvaise conduite (Abus du monde, 1008) ; *mauldisson* : malédiction (St Loïs, 82) ; *marpault* : vaurien (Chat. labour, 201) ; *melancolieux* (Notables, 1527, 1874) ; *menuyse* : menue chose (Menus propos, 3783) ; *merveillable* (Chat. amour, 225) ; *merveillé* (Menus propos, 3776) ; *meschief* : mésaventure (Notables, 1528, 1223) ; *mescompter* (se) : se tromper (Menus propos, 2561) ; *mesgnée* : maisonnée (Fantaisies, 179) ; *mesgnie*, id. (Chat. d'amour, 95) ; *mesnie*, id. (Notables, 1527, 1625), etc. ; *mesouen* : cette année (Chat. labour, 495) ; *mesprison* : méprise (Quen. spir., 266) ; *messel* : missel (Chat. labour, 1322) ; *mestroyer* : maîtriser (Menus propos, 1863) ; *mesui* : aujourd'hui (St Loïs, 140) ; *mignongnet* : petit mignon (Menus

propos, 3430) ; *minette* : petite mine (Chat. d'amour, 1930) ; *miste* : joli (Notables, 1528, 44) ; *motif* (adjectif) (Abus du monde, 3365) ; *mu* : muet (Quen. spir., 316) ; *muable* (Notables, 1527, v. 51) ; *muaille* : change (D'Héricaut, 245) ; *mucer* : cacher (Notables, 1527, 93) ; *muir* : mugir (Abus du monde, 1390) ; *muissement* (Chat. amour, 698) ; *musequin* : petit museau, mignon (Chat. amour, 1375. Chat. labour, 1532, 198) ; *myre* : médecin (2858) ; *nettelet* (Menus propos, 2176) ; *nic* : nid (Lettres Milan, 249) ; *nonchaloir* (Notables, 1527, 55) ; *nourrissement ; nouvellet* (Menus propos, 3419) ; *nuytamment* (Fantaisies, prose 25) ; *nyvelet* : sot ; *odorement* (Fantaisies, prose 43) ; *oppiniastrise* (Test. Luc., Crapelet A II v°) ; *oppresse* : oppression (St Loïs, 31) ; *ord, ort* : sale (Chat. amour, 1504. Notables, 1527, 194) ; *ost* : armée (Heures, 777) ; *oue* : oie (Abus du monde, 2651) ; *palu* : marais (Heures, 3193) ; *parbouillir* (D'Héricaut, 203) ; *pardonneur* (Abus du monde, 2790) ; *passeret* (Heures, 2862) ; *parfond* : profond (Menus propos, 3774) ; *pastourie* (Abus du monde, 173) ; *pehon* : piéton (D'Héricaut, 56) ; *perruquet* : bien peigné (Chat. amour, 1931) ; *pertuis* : trou (Quen. spir., 469) ; *pietaille* (D'Héricaut, 131) ; *planierement* : pleinement (Heures, 217) ; *plege* : garant (Quen. spir., 318) ; *plet* : plaidoirie (Menus propos, 2215) ; *pesneux* : qui est en peine (Chat. lab., 1532, 307) ; *plain* : plaine (Complainte Terre sainte, 144) ; *planiere* : plénière (D'Héricaut, 41) ; *pleger* : garantir (Chat. labour, 2123) ; *porture* (Calv. Romans, 201) ; *possesser* (Chat. labour, 1532, 570) ; *poste* (a) : à portée (Notables, 1528, 841) ; *poue* : patte (St Loïs, 4714) ; *poulaille* (D'Héricaut, 222) ; *pourveance* (Menus propos, 3701) ; *precongnoistre* (Chants Royaux, 118) ; *preschement* (Fantaisies, prose 71) ; *privément* (Menus propos, 2679) ; *privoiser* (se) : s'apprivoiser (Fantaisies, 1812) ; *processer* : faire procès (Abus du monde, 62) ; *procsme* : prochain (Notables, 1527, 972. Quen. spir., 471) ; *pucelette* (Menus propos, 2175) ; *puterie* (Abus du monde, 644) ; *querre* (Notables, 1527, v. 378, etc.) ; *queux* : cuisinier (Notables, 1528, 1658) ; *quignon* : coin (Chat. amour, 1613) ;

*raillon* (Chat. amour, 1118) ; *raire* : raser (Notables, 1527, 1645) ; *ramaige* : branchée (Anc. poés. fr., VIII, 284) ; *rassoter* (Menus propos, 533) ; *ravoyer* : remettre en chemin (Menus propos, 1028) ; *rayeur* : radiation (Menus propos, 147) ; *rebourse* (adj.) : retournée (Chat. labour, 124) ; *rebouter* (Menus propos, 2160) ; *reconduiseur* (Notables, 1527, 2065) ; *reconsoler* (Heures, 4330) ; *recorder* (se) (Menus propos, 2295) ; *regardeure* (Menus propos, 2729) ; *relaisser* (ib., 405) ; *remanger* (ib., 2157) ; *repleurer* (Heures, 4386) ; *repriser* : priser de nouveau (ib., 1489) ; *requoy* : repos (Chat. amour, 204) ; *resfuy* : refuge (Ab. du monde, 2755) ; *resplandeur* : éclat (Abus du monde, 7. Menus propos, 1269) ; *reversure* : rebut (Fantaisies, prose, 42) ; *revisiter* (Notables, 1528, 1330) ; *rien* : chose (Notables, 1527, 639) ; *rober* : dérober (Notables, 1527, 1898) ; *rompement* (Fantaisies, 420) ; *rondelet* : petit rondeau (Menus propos, 2049) ; *rossignolet* (ib., 3424) ; *sablon* (Notables, 1527, 1400) ; *saisine* : possession (Compl. Trop tard marié, 234) ; *saussoye* : lieu planté de saules (Abus du monde, 356) ; *sayettes* (Menus propos, 1094) ; *seigneurier* : maîtriser (Notables, 1528, 1622) ; *seigneurir*, id (ib., 1527, 1736) ; *senestre* (Fantaisies, prose, 47) ; *senne* : synodus (Menus propos, 859) ; *sentelette* : sentier (Quen. spir., 1) ; *seri* : clair (Sotie Croniq., Picot, II, 346) ; *serrément* : de façon serrée (Menus propos, 3862) ; *seullet* : (Menus propos, 2050) ; *signifiance* (Menus propos, 2859) ; *sommierement* : sommairement (Menus propos, 2542) ; *songeard* (Fantaisies, 549. Chat. labour, 1335) ; *sorserie* : sorcellerie (Abus du monde, 3102) ; *sotelet* (Chat. d'amour, 58) ; *souffrette* (Chat. labour, 13, etc.) ; *souffreteux* : misérable (Notables, 1527, v. 210) ; *souhaitteur* (Notables), 1527, 496) ; *soulas* (Notables, 1528, 941) ; *souldre* : résoudre (Notables, 1527, 2169) ; *souplet* (dim. de souple) (Menus propos, 3679) ; *tardement* : tard (Notables, 1528, 2260) ; *tast* : toucher (Fantaisies, prose, 43) ; *temptement* : tentation (Heures, 3943) ; *tendrette* (Menus propos, 4132) ; *tenson* : dispute (Notables, 1527, 915) ; *termé* (D'Héricaut, 106) ; *tesnier* : tanière (Abus du monde, 2344) ; *tiercer* ;

*tinel* : état (Union des princes, 113) ; *tigreau* : petit tigre (Menus propos, 2380) ; *tor* : taureau (D'Héricaut, 17) ; *touldre* : tollere (Heures, 3190) ; *tresalé* : accablé (St Loïs, 335) ; *trespercer* (Chat. amour, 1129. Menus propos, 2039, etc.) ; *treple* : triple (Heures, 108) ; *trestous* : tous (Notables, 1527, 339) ; *tricheté* : action de tricher (Union des princes, 159) ; *tristeur* (Heures, 1013) ; *trouché* : à rameaux (D'Héricaut, 164) ; *truage* (Compl. Cité chrest., 26) ; *truffer* (se) : se moquer (Notables, 1527, 361) ; *vaillable* (Menus propos, 3404) ; *veaulcre* : toison (Menus propos, 91) ; *vengement* (Menus propos, 308) ; *venteur* : vantard (Notables, 1527, v. 219) ; *vertoille* : anneau de fuseau (Quen. spir., 390) ; *vertuable* (Chat. d'amour, 3362) ; *vespre* : soir (Menus propos, 1797) ; *viaire* : visage (Chat. labour, 1807) ; *villenable* : vilain (Abus du monde, 2501) ; *vinot* : petit vin (D'Héricaut., 238) ; *vireton* : jeu de toupie (Menus propos, 66) ; *voir* : vrai (Menus propos, 2278) ; *voirement* (St Loïs, 39) ; *vorage* : qui dévore (Chants Royaux, 34, Notables, 1527, 2225) ; *voyagier* : voyageur (St Loïs, 138) ; *vueil* : volonté (Fantaisies, 524, Quen. spir., 477) ; *yraigne* : araignée (Menus propos, 3176) ; *yreux* : colère (ib., 3317) ; *ysnel* : rapide (Fantaisies, prose, 21).

A cette longue liste de mots disparus, il faut ajouter ceux qui, restés dans la langue, ont pris un sens différent de celui qu'ils avaient du temps de Gringore :

*abandon* (a son) : à son gré (St Loïs, 39) ; *acroire* : prendre à crédit (Anc. poés. fr., VIII, 287) ; *adresser* : mettre dans le bon chemin (Notables, 1527, 280-81) ; *s'amuser* : s'attarder à, compter sur (Notables, 1528, 613) ; *approuver* : manifester (Notables, 1527, 494) ; *asseurer* : parler avec assurance (Notables, 1528, 1808) ; *attache* : reproche (Fantaisies, 1358) ; *bastard* (vin : vin doux) (D'Héricaut, 253) ; *blasmer* : blasphemer (Quen. spir., 434) ; *cocard* : benêt (Chat. amour, 1060) ; *colle* : bile (Notables, 1527, 2432) ; *craintif* : qui est à craindre (Chat. d'amour, 564) ; *despiter* : railler (St Loïs, 117) ; *deviner* : songer à (Notables, 1528, 185) ; *dispenser* : gratifier, payer (Notables, 1527, 1732) ; *doubte* : crainte (Notables, 1527, 1796) ;

*doubter* : craindre (ib., 302) ; *droit* : véritable (Chat. labour, 1532, v. 516) ; *emblee* (l') : d'emblée (Lettres, Milan, 58) ; *ennuyeux* : ennuyé (Fantaisies, prose, 28) ; *enseigne* : rôle (St Loïs, 59) ; *erreur* (estre en) : hésiter (Notables, 1527, 1125) ; *eschaulder* (s') : s'échauffer (Notables, 1527, 1653) ; *entrepreneur* : homme entreprenant (Notables, 1527, 231) ; *estanché* : guéri (Quen. spir., 678) ; *estrange* : étranger (St Loïs, 157), mais aussi avec le sens moderne : d'estrange sorte (St Loïs, 97) ; *failli* : défailli (ib., 99) ; *fierté* : férocité (Notables, 1527, 68) ; *figurer* : comparer (Fantaisies, 25) ; *gaillard* : glorieux, fanfaron (ib., 1928) ; *gect* : lien, piège (Fantaisies, 130) ; *germain* : frère (Fantaisies, prose, 42) ; *gourmander* : faire le gourmand (Notables, 1527, 1760) ; *hautain* : élevé, sublime (Quen. spir., 455) ; *hazardeur* : hasardeux (Notables, 1528, 46) ; *journee* : bataille (Fantaisies, 77) ; *las* : malheureux (ib., 1673) ; *liberal* : libre (Notables, 1527, 1345) ; *meritoire* : mérité (Notables, 1527, 362) ; *meschant* : malheureux (Chat. labour, 1532, 56. Fantaisies, prose, 38) ; *mestier* : besoin (St Loïs, 65) ; *monter* : valoir (Notables, 1527, 224) ; *multiplier* : peupler (Chat. labour, 1532, 559) ; *oultraige* : excès (Notables, 1527, 176) ; *ourdi* : battu (Chat. amour, 840) ; *pallier* : faire l'hypocrite (Notables, 1527, 174) ; *papillon* : partisan du pape (D'Héricaut, 234) ; *pardons* : indulgences (Fantaisies, 55) ; *parlement* : façon de parler (Notables, 1527, 73) ; *passer* : accorder (Quen. spir., 375) ; *pouvoir* : être puissant (Notables, 1527, 354) ; *plaindre* : regretter (Notables, 1527, 314) ; *poursuivant* : auxiliaire (Complainte Terre Sainte, 157) ; *prier* : apaiser (Fantaisies, 639) ; *privé* : indigène (St Loïs, 54) ; *recueil* : accueil (Abus du monde, 571) ; *recouvrir* : recouvrer : (Quen. spir., 586) ; aussi avec le sens de : se remettre à (Notables, 1527, 808) ; *rive* : bord (d'un jardin) (Quen. spir., 711-12) ; *rouge* : habile (Notables, 1527, 1868) ; *route* : troupe (Notables, 1527, 1795) ; mais aussi avec le sens moderne (Menus propos, 935-1130 ; *ruminer* : tourmenter (Notables, 1528, 564) ; *saoul* : rassasié (Notables, 1527, 404) ; *sonner* (quelqu'un) : l'annoncer (Not.,

1527, 1669); *styles* : moyens, ruses ; *taint* : noirci (Quen. spir., 845) ; *terrien* : territoire (Menus propos, 72) ; *tracer* : poursuivre (Quen. spir., 845, Menus propos, 2814, etc.) ; *traveil* : tourment (Notables, 1527, 351) ; *veritable* : véridique (Notables, 1572, 1757) ; *viande* : ce qu'on mange (Notables, 1527, 463).

Cette longue liste de mots est significative. Elle nous montre que Gringore usait largement de l'ancien fonds français. Un grand nombre de mots encore employés par lui sont près de disparaître. On dirait déjà des survivances isolées chez cet héritier du xv^e siècle.

*Latinismes.*

Nous ne pouvons donner une liste complète des mots pris directement au latin, dont se sert Gringore. Cette liste serait interminable et, d'ailleurs, de médiocre intérêt. Nous écarterons donc non seulement les vocables savants du plus ancien français, mais encore ceux qui sont entrés dans la langue au xiv^e et dans la première moitié du xv^e s. Nous enregistrerons seulement les mots imités du latin dans la deuxième moitié du xv^e siècle ou au temps même de Gringore, en y ajoutant ceux qui n'ont eu qu'une existence éphémère et n'appartiennent plus à la langue moderne :

*abilité* : habilitas (Chat. labour, 1532, 85, Fantaisies, prose, 29) ; *absconser* (s') (Fantaisies, prose, 37, Heures, 1862) ; *abusion* (Notables, 1527, 215) ; *adirer* : adirare (D'Héricaut, 82) ; *adjuteur* (S^t Loïs, 31, Heures, 4032, etc.) ; *afin* : affinis (Fantaisies, 576, Notables, 1527, 162, etc.) ; *amaritude* (Heures, 3781) ; *ambuler* (Chants Royaux, 1001) ; *appeter* (Fantaisies, prose, 44) ; *armonial* : harmonieux (Menus propos, 3036) ; *ascender* : ascendere (Chants Royaux, 1049) ; *augmentateur* (Menus propos, 1037) ; *augmenteur* (S^t Loïs, 79) ; *augustier* : augustiare (Heures, 3021) ; *auxiliateur* (Fantaisies, 200, 1469) ; *belue* : bellua (Menus propos, 4334) ; *bellicateur* (Anc. poés. fr., VIII, 284) ; *belliqueur* (D'Héricaut, 58) ; *bellique* (Men. prop., 4192) ; *belluyn* : belluinus (ib., 4269) ; *benedict* : benedictus

(Chants Royaux, 971) ; *benivolence* (Quen. spir., 875, Chat. labour, 522, etc.); *biblien* (D'Héricaut, 80) ; *blasphemeur* (Menus propos, 1457) ; *bucine* : buccina (Menus propos, 2957) ; *canoniellement* (Heures, 2535) ; *caption* (Heures, 3942) ; *copuler* (Menus propos, 1632); *carme* : carmen (ib., 1296, etc.); *celestiel* (Fantaisies, prose, 45); *celestien* (Chat. labour, 957); *celique* : cœlicus (Heures, 636) ; *celsitude* (Menus propos, 1106) ; *circumcis* : circoncision (Heures, 3140) ; *circuyr* : circuire (Fantaisies, prose, 36) ; *claustre* (Heures, 109) ; *cogiter* (Notables, 1527, 1025, Quen. spir., 250); *colaphizer* (Fantaisies, prose, 28); *collaudation* (Chat. amour, 476, Heures, 1694) ; *collauder* (Menus propos, 1336); *commandation* (Notables, 1528, 2016) ; *comment* : commentum (Notables, 1528, 304) ; *communité* (ib., 2029) ; *compacture* : compactura (Heures, 3823) ; *conculquer* (ib., 1918) ; *condigne* (a survécu dans le langage théologique) (Fantaisies, prose, 26); *confitent* : confitens (Heures, 4377, 200) ; *contemner* (Fantaisies, prose, 37, etc.) ; *contemption* (D'Héricaut, 16, Notables, 1527, 478); *contumelie* (Abus du monde, 1409, Menus propos, 309, etc.) ; *conturber* (Heures, 4490) ; *credence* : croyance (Abus du monde, 2970 ;) *credible* (Heures, 4490) ; *cretis* : creticius, crayeux? (Heures, 2869) ; *croniquer* : chronicare (Fantaisies, 289) ; *crudelité* (D'Héricaut, 56, etc.) ; *crueur* : cruor (Fantaisies, prose, 45, ib., v. 1221) ; *curialiste* (St Loïs, 45) ; *curial* (Menus propos, 221) ; *decadance* (Chat. amour, 92) ; *decepteur* (Fantaisies, prose, 25 et 37) ; *deceptif* (Chat. amour, 8, Fantaisies, prose 34, etc.) ; *decrepité* : decrepitas (D'Héricaut, 95, etc.) ; *delicativement* (Fantaisies, prose, 26) ; *depeller* (Notables, 1527, 1912) ; *devorateur* (Abus du monde, 1382, 1er exemple cité dans Dictionnaire général de 1762) ; *dicter* : composer un écrit (Chat. labour, 1532, 434) ; *diffinition* (Notables, 1527, v. 302) ; *dilateur* (Abus du monde, 1722) ; *disperger* (Heures, 3057) ; *diuturne* (Abus du monde, 86) ; *dol* : dolus (Menus propos, 189, Notables, 1528, 1861) ; *dragmer* (Menus propos, 2411) ; *dymouvoir* : dimovere (Heures, 472) ; *ducteur* (D'Héricaut, 94) ; *elation* (ib., 16) ; *encuser* (Me-

nus propos, 2410, Chat. labour, 745) ; *enormal* (Fantaisies, 2120) ; *epistolle* (Anc. poés. fr., VIII, 283) ; *equalité* (Chat. labour, 1532, 354) ; *eriger* (St Loïs, v. 1466) ; *erronique* (D'Héricaut, 56) ; *esmaculé* (Heures, 2301) (pas d'exemple de Gringore ni ailleurs) ; *esnubilé* (Quen. spir., 412) (pas d'exemple) ; *estabille* (Menus propos, 688) ; *estudie* : studium (Fantaisies, 2217) ; *evertir* (Heures, 3715) ; *excusateur* (Abus du monde, 1366) ; *exercite* (Fantaisies, prose, 27, etc.) ; *expositeur* (ib., 29) ; *fabulateur* (Notables, 1528, 1039) ; *facetieux* (Chat. amour, 660) ; *fantasieux* (Chat. amour, 1729, Menus propos, 454) ; *femine* : femina (Abus du monde, 725-731) (pas d'exemple) ; *festiver* (Fantaisies, prose, 44) ; *finable* (Notables, 1527, 205) ; *fluminé* ? (Menus propos, 257) (pas d'exemple) ; *formosité* (Fantaisies, prose, 24) ; *fraudulacion* (D'Héricaut, 70, Heures, 3130) ; *fraudulent* (Heures, 1245) ; *frigidité* (Fantaisies, prose, 34) ; *fruition* (Heures, 3664) ; *fustulle* pour fistule (D'Héricaut, 302) ; *gallacean* : gallaceanus (D'Héricaut, 11) (pas d'exemple) ; *geniteur* (Fantaisies, 488, Chants Royaux, 461) ; *germiner* (Notables, 1528, 95) ; *glorifique* (Heures, 1893-74) ; *gratuler* (Menus propos, 601) ; *gubernateur* (Notables, 1528, 1820) ; *habiler* : être habile (Chat. d'amour, 1809) ; *immisericorde* (Test. Lucifer, Crapelet A IIII v°) ; *immutation* (Heures, 2961, 4133) ; *impassif* (Chants Royaux, 1200) ; *imperer* (ib., 331) ; *Imperateur* (St Loïs, 69, Fantais., 206, etc.) ; *imperialité* (Fantaisies, prose, 40) ; *importable* (Quen. spir., 606. Heures, 3716) ; *impropere* (d'Héricaut, 17, etc.) ; *inane* : inanis (d'Héricaut, 53), (pas d'exemple) ; *increpacion* (Heures, 745) ; *increper* (Abus du monde, 307) ; *innombrer* (Heures, 964) ; *innumerable* (Menus propos, 4839) ; *inobedience* (Fantaisies, 464, etc.) ; *insipience* (Fantaisies, 465, etc.) ; *insenser* : devenir fou (Menus propos, 1892), (pas d'exemple) ; *insuperable* (Heures, 1513) ; *inventoire* : devenu inventaire (Menus propos, 3325) ; *inviolé* (Chants Royaux, 480) ; *invitateur* (Heures, 2080) ; *iré* (Fantaisies, 202, etc.) ; *labile* : labilis (Notables, 1528, 293, etc.) ; *lactean* (d'Héricaut, 11) ; *laticer* : cacher (Heures, 4) ; *latiter* (Menus propos, 49,

etc.) ; *laudatoire* (d'Héricaut, I, 303, etc.) ; *literé* : lettré (Notables, 1527, 2458) ; *lucifere* : lucifer, jeu de mots (Menus propos, 5250) ; *luminant* (Heures, 135) ; *macule* (Chants Royaux, 10) ; *magnitude* (Heures, 360) ; *mature* : maturus (d'Héricaut, 194) ; *medecinable* (Fantaisies, prose 23) ; *melancolieux* (St Loïs, 43) ; *mellifluant* (Chants Royaux, 1510) ; *mandacieux* : menteur (ib., 293) ; *meretrice* (Abus du monde, 596, etc.) ; *mereur* : moeror (Abus du monde, 292) ; *metrificateur* (Compl. trop tard marié, 206) ; *militation* (Heures, 4132) ; *ministrateur* (Menus propos, 1034) ; *ministrer* (Fantaisies, 918) ; *miserateur* (Heures, 3031) ; *misericors* (Quen. spir., 722) ; *murmurateur* (Fantaisies, prose 44) ; *mustelle* : mustela (Menus propos, 2747) ; *naturale* : naturel (Menus propos, 24) ; *noté* : qui a une tache (Fantaisies, 612) ; *novalité* (Abus du monde, 103, etc.) ; *obedient* (Fantaisies, 272, etc.) ; *objice* : objicit (Anc. poés. fr., VIII, 284) ; *ocieux* (Heures, 1986) ; *paction* (Abus du monde, 274) ; *palliateur* (Fantaisies, 1223) ; *papalité* (St Loïs, 75) ; *optat* : désir (Test. Lucif., Crapelet A IIII v°) ; *paucité* (Heures, 4467) ; *perenelle* : perennis (Heures, 2418) ; *pertinace* (Notables, 1527, v. 1052, etc.) ; *perturber* (Quen. spir., 493. Heures, 2586) ; *pestifereur* (d'Héricaut, 157) ; *plasmateur* (Fantaisies, 33) ; *polimite* (tiré de la Vulgate polimita (Fantaisies, prose 41) ; *preceller* (Heures, 878, etc) ; *precogiter* (Abus du monde, 2334) ; *prestolation* : præstolatio (Heures, 4404) ; *promptuaire* : promptuariun (Abus du monde, 1862) ; *propugnateur* (Fantaisies, prose 41) ; *pugner* (d'Héricaut, 92, etc.) ; *pulchritude* (Fantaisies, prose 24) ; *purité* (Menus propos, 1259, etc.) ; *quiettement* : quietamente (Menus propos, 36) ; *radication* (Heures, 1557) ; *rapteur* (Fantaisies, prose 37, etc.) ; *recogiter* (Heures, 4776) ; *recoler* : recolere (Heures, 1588, etc.) ; *recordation* (ib., 2894) ; *recreatif* (Fantaisies, prose 29) ; *recurvé* (Heures, 2700) ; *refulgence* (ib., 135, etc.) ; *refulgent* (Chat. amour, 29, etc.) ; *relinquir* : relinquere (Heures, 2764) ; *repeller* (Quen. spir., 764) ; *resurgent*, subst. (Menus propos, 1377) ; *resconser* (Mont., II, 68) ; *restrinction*

(d'Héricaut, I, 74) ; *roborer* (Heures, 3857) ; *salvateur* (ib., 1135, etc.) ; *salver* (ib., 967) ; *sanctitude* (ib., 754, 4622) ; *sanguinité* (Abus du monde, 167) ; *sapient* (Notables, 1527, 805) ; *scabelle* : scabellum (Heures, 1918) ; *scient* (d'Héricaut, 300, etc.) ; *scientique* (Anc. poés. fr., VIII, 285) ; *sodal* : sodalis (Heures, 651) ; *solacieux* (Chat. labour) ; *stabile* (Fantaisies, 166, etc.) ; *stygieux*, notre exemple est le premier dans Godefroy (d'Héricaut, 298) ; *spirer* (Heures, 2077) ; *subjection*, donné par Dict. Génér., manque dans Godefroy et Complément (St Loïs, 30) ; *subtillesse* (Chat. labour, 1532, 150) ; *superadjouster* (Heures, 1250) ; *superbité* (Union des princes, 92) ; *superer* (Fantaisies, 839) ; *superhabunder* (Abus du monde, 1413) : *supernaturel* ; (Fantaisies, prose 34) ; *supernel* (Heures, 116, etc.) ; *suppediter* (d'Héricaut, 89, etc). ; *surrection* (Chants Royaux, 1570) ; *suscepteur* (Menus propos, 1015-1066) ; *sustenteur* (d'Héricaut, 58) ; *symoniacle* (St Loïs, 84) ; *terrifique* (Heures, 941) ; *tentoire* : tentorium (Heures, 321) ; *timeur* : timor (Menus propos, 4001, etc.) ; *tornatille* : tornatilis (Menus propos, 2045) ; *transcender* (Heures, 1960) ; *transgloutir* (Heures, 1503, etc.) ; *tremeur* : tremor (ib., 3558) ; *tribuler* (ib., 1540) ; *tuition* (Menus propos, 4252) ; *variableté* (Test. Lucif., Crapelet, A II v°) ; *velle* : velum (Menus propos, 2311) ; *verecondieux* (Abus du monde, 2337) ; *viateur* (Menus propos, 18, etc.) ; *victeur* (Union des princes, 126, etc.) ; *vigiller*, manque dans Godefroy et Dict. Génér. ; vigilant est du XVIe s. (Fantaisies, 32) ; *vince* : vincat (Notables, 1527, 1856) ; *vindicateur* (Heures, 3472) ; *vindication* (Quen. spir., 763, etc.) ; *violenteur*, un seul ex. violenteux dans Godefroy (Fantaisies, prose 58) ; *vagation* (Menus propos, 5225) ; *vocateur* (d'Héricaut, 129) ; *vulpin* : vulpinus (ib., 25. Notables, 1528, 1397), etc.

Cette liste est longue, et nombreux sont les mots dont nous ne trouvons pas d'exemple en dehors des œuvres de Gringore. Il convient de remarquer que les latinismes les plus fréquents et les plus hardis se trouvent dans la *Quenouille spirituelle*, et

surtout dans les *Heures*, qui sont traduites du latin. Les latinismes sont abondants aussi dans toutes les œuvres de morale générale, qui, on l'a vu, ne sont pas les meilleures de notre poète.

### MOTS ÉTRANGERS.

Nous aurons la liste complète des emprunts de Gringore, quand nous aurons ajouté un petit nombre de vocables soit purement latins, soit pris au grec, au provençal, à l'italien, à l'anglais.

1°) *Mots latins.*

*Alibi* (d'Héricaut, 70. Menus propos, 4222, etc.) ; *audivi* : pouvoir, crédit, autorité (Menus propos, 369. Notables, 1528, 1835) ; *colibet* : quolibet (St Loïs, 63) ; *gratis* (St Loïs, 77) ; *quiproquo* (Abus du monde, 2886) ; *quasi* (Menus propos, 2008).

2°) *Mots pris au grec.*

Nous ne pouvons citer que *nicticorace* (νυκτικοραξ), qui n'est pas attesté ailleurs, et *gourgonne* : gorgonne, que Gringore a pu trouver dans des textes latins.

3°) *Mots provençaux.*

*Aubade* (Menus propos, 1671. Abus du monde, 3082) ; *bagne* (Menus propos, 5067) ; *cabas* (Abus du monde, 969) ; *soubresault* (de sobresalt) (Chat. labour, 994).

4°) *Mots italiens.*

*boucon* (boccone) (d'Héricaut, 26) ; *carat* (Chat. labour, 201) ; *care* (Lettres de Milan, 134) ; *cose* (ib., 213) ; *coursaire* (Abus du monde, 1528) ; *denare* (ib., 136) ; *estrader* : courir les routes (Sotie des Croniq., 186) ; *masque* (maschio) (Fantaisies, 1304) ; *messaire* : messer (Lettres de Milan, 137).

Quant à la terminaison *ade*, « il est difficile de savoir dans quelle mesure l'italien, l'espagnol et le provençal ont contribué

à la répandre en français[1] ». Cependant les mots que nous allons citer semblent plutôt venir de l'italien que de l'espagnol ou même du provençal. Ainsi : *gambade* (Chat. amour, 82) est sûrement italien. *Virade* (Chat. d'amour, 1611. Abus du monde, 3084) l'est probablement aussi. Dans *œullades* (Chat. d'amour, 84, 985. Abus du monde, 602), il est probable que la terminaison *ade* s'est ajoutée au radical français : œil. C'est aussi le cas de *condamnade* (jeu) (Chat. labour, 1532, v. 273).

5° *Mots anglais.*

Ils sont en petit nombre :

*millour* : mylord (Fantaisies, 1401-1407) ; *pacquet* (packet) (Menus propos, 3442) ; *willecomme* (Notables, add. 1528, 1438).

6° *Un mot espagnol* : *laquai* (Menus propos, 5193).

7° Signalons enfin un mot tiré de l'*arabe* : *macomiste*, seul exemple donné par Godefroy (Union des princes, 65) et un mot hébreu : *mammona* : argent, qui se trouve sous cette forme dans la Vulgate (Abus du monde, 1593).

## MOTS RÉCENTS.

Nous appelons mots récents ceux qui sont entrés tardivement dans la langue, dans la seconde moitié du XV^e s. ou au commencement du XVI^e. Il nous a semblé utile de les distinguer des mots vraiment nouveaux, c'est-à-dire qui paraissent pour la première fois avec Gringore, soit que le *Dictionnaire Général* les signale comme tels, soit qu'il ne les mentionne qu'à une date ultérieure :

*acoustrement* (Menus propos, 3017) ; *agio(t)* : façon cérémonieuse (Abus du monde, 2530) ; *altercas* (S^t Loïs, 229) ; *apparier* (ib., 379) ; *association* (Abus du monde, 408) ; *babillart* (Menus propos, 494) ; *banqueter* (ib., 2419) ; *bellistre* (Fantaisies, 1288) ; *bric* : cage, filet (Abus du monde, 2438) ;

1. Brunot, *XVI^e, siècle*, 214.

*capacité* (Menus propos, 5065) ; *caqueter* (St Loïs, 150. Menus propos, 1814, etc.) ; *castille* (Fantaisies, 18. D'Héricaut, 42) ; *chopiner* (Abus du monde, 2629) ; *copieux* (Abus du monde, 2524) ; *coquinaille* (Chat. d'amour, 2273) ; *contreroller* (Menus propos, 2103) ; *coter* (Sotie Croniq., Picot, II, 292) ; *crocheter* (Abus du monde, 203) ; *delicat* (ib., 86) ; *devocieux* (ib., 469) ; *divertissant* (Menus propos, 4113) ; *douzain* (Chat. labour, 1532, 90) ; *dragmer* (Menus propos, 3406) ; *ebrieté* (ib., 5214) ; *embarqué* (Sotie Croniq., Picot, II, 206) ; *entregent* (Menus propos, 3116) ; *epithete* (Notables, 1528, 2051) ; *eschappatoire* (Menus propos, 1523) ; *exorbitant* (Chants Royaux, 1440) ; *explorateur* (Anc. poés. franç., VIII, 284) ; *expeller* : épeler (Abus du monde, 1505) ; *fiffre* (Menus propos, 4154) ; *follatique* (Abus du monde, 679) ; *gentelet* (Abus du monde, 876) ; *gratis* (St Loïs, 77) ; *gringoter* (Abus du monde, 1388) ; *grisser* : grincer (Chat. amour, 1042. St Loïs, 113, etc.) ; *grobis* (Chat. labour, 1798) ; *hallebardier* (Abus du monde, 1526) ; *immarcescible* (Chants Royaux, 1462) ; *immisericorde* (Menus propos, 5170) ; *immundicité* (ib., 5220) ; *implacable* (ib., 4262) ; *incurieux* (Notables, 1527, 858) ; *indiciblement* (Chants Royaux, 1181) ; *indirectement* (Abus du monde, 1773) ; *infructueusement* Chants Royaux, 886) ; *inexpert* (Abus du monde, 2860) ; *ivrongneté* : ivrognerie (Chat. labour, 695) ; *journellement* (Menus propos, 5252) ; *judaïque* (Abus du monde, 2124) ; *juridique* (ib., 1829) ; *juridiquement* (ib., 518, 1732) ; *laquai* (Menus propos, 5193) ; *macule* (Chants Royaux, 10) ; *magnanimement* (Menus propos, 4984) ; *mondaniser* (ib., 3283) ; *moteur* (ib., 842) ; *mouilloir* : godet pour fileuses (Quen. spir., 529) ; *mundial* (Menus propos, 33) ; *naquet* : jeune garçon (Chat. labour, 532, 296) ; *pansionné* : pensionné (Menus propos, 1818) ; *patibuler* (Abus du monde, 1504) ; *patrie* (Fantaisies, prose, p. 55) ; *pendereau* : petit pendard (Abus du monde, 1491) ; *picque* : dispute (d'Héricaut, I, 57) ; *predit* (Abus du monde, 666) ; *prescavoir* (subst.) (Heures, 3181) ; *pudicque* (Chants Royaux, 1455) ; *puerille* (Menus propos, 1412) ; *raillart* (Abus

du monde, 2763) ; *raillon* : pointe (Chat. d'amour, 1188); *rappiner* (Abus du monde, 763) ; *rasse* : race (Menus propos, 714) ; *recreatif* (Fantaisies, prose 29); *resonance* (Menus propos, 3259); *revenu* (subst.) (Lettres Milan, 189. Notables, 1527, 1455); *rusticité* (Menus propos, 4113); *sommierement* : sommairement (Chat. d'amour, 393); *sornette* (Menus propos, 2417) ; *souillon* (ib., 429) ; *souplet* : salut, seul exemple cité (Chat. labour, 1317); *specieux* (Heures, 136) ; *subalterne* (Abus du monde, 1837); *stigmate* (Calv. Romans, 167) ; *tabourin* (Menus propos, 2069) ; *taciturne* (Abus du monde, 85) ; *taillant* (Menus propos, 628) ; *tastevin* (Abus du monde, 2109) ; *temeraire* (Menus propos, 5095) ; *testonner* ; attifer (ib., 3304) ; *tracasser* (Chat. labour, 1532, 95. Fantaisies, 309) ; *transvoller* (Abus du monde, 402) ; *tribut* (ib., 169); *tripaille* (Menus propos, 4380) ; *tuerie* (ib., 4416) ; *ustensiller* (Complainte Cité chrétienne, 58) ; *variableté* (ib., 5064) ; *vilité* (Fantaisies, 1649); *viscere* (Heures, 4951) ; *vivoter* (Menus propos, 412) ; *zizanie* (Notables, 1527, 146, 1166).

## MOTS NOUVEAUX.

La date indiquée pour la première apparition du mot est donnée d'après le Dictionnaire général de Darmesteter, Hatzfeld et A. Thomas.

*aborrer* (se), 1er ex., 1539 (Menus propos, 2722) ; *acariastre*, 1er ex., Calvin (Fantaisies, 2488) ; *acceptable*, 1er ex., 1635 (Notables, 1527, 994-1775) ; *amateur*, 1er ex., Rabelais (Chants Royaux, 524) ; *ambiguement*, 1er ex., 1557 (Notables, 1527, 2135) ; *astrologuer*, cité nulle part (Lettres, Milan, 276) ; *bague*, 1er ex., 1539 (Menus propos, 515-5067) ; *bauge* (a) : à foison, 1er ex., Cl. Gauchet (Chat. d'amour, 2111) ; *bigoter*, 1er ex., Gringore (Abus du monde, 2521) ; *bigoterie*, 1er ex., d'Aubigné (Abus du monde, 51. Menus propos, 5232) ; *braguerie*, 1er ex., Gringore (Menus propos, 5120) ; *brayard* : braillard, 1er ex., Rob. Estienne (Notables, 1528, 1438) ; *bruniquet*, seul

ex. cité par Godefroy (Chat. d'amour, 309) ; *bruyné*, 1er ex., 1564 (Heures, 2870) ; *caffard*, 1er ex., 1512 (Abus du monde, 1480) ; *calamiteux*, 1er ex., Amyot (Heures, 1906) ; *calumnier*, 1er ex., Amyot (Heures, 3787) ; *cisneau* : petit cygne, pas d'ex. cité (Chat. d'amour, 938) ; *chagrineux*, 1er ex., Vivès (Notables, 1527, 2019) ; *cohorte*, 1er ex., Cl. Marot (Menus propos, 4144) ; *commis* (subst.), 1er ex., 1539 (Heures, 142) ; *consciencieux*, 1er ex., 1539 (Chants Royaux, 1211) ; *convier*, 1er ex., 1539 (Menus propos, 524) ; *curialiste*, cité nulle part (Abus du monde, 494) ; *dameret*, 1er ex., 1564 (D'Héricaut, 97) ; *dandiner*, 1er ex., 1525 (Chat. d'amour, 1646) ; *dejection*, 1er ex., Paré (Heures, 3601) ; *desbaux* : débauche (Chat. labour, 2058) ; *detracter*, 1er ex., 1530 (Menus propos, 1447) ; *docte*, 1er ex., 1549 (Anc. poés. fr., VIII, 285) ; *embabillé* : entortillé, cité nulle part (Chat. d'amour, 1695) ; *esguillonnee* : fumée en pointe, 1er ex., 1530 (Menus propos, 761) ; *esvent* : évent, 1er ex., Olivier de Serres (Menus propos, 2394) ; *fleuretis*, 1er ex., 1565 (Menus propos, 3292) ; *fricasseur*, 1er ex., Gringore (Menus propos, 5103. Test. Lucif., Crapelet, A III r°) ; *frustrer*, 1er ex., 1539 (Notables, 1527, 142) ; *fuzillard*, aucun ex. cité (Abus du monde, 1479) ; *gendarmerie*, 1er ex., 1539 (Anc. poés. fr., VIII, 286) ; *haresque*, aucun ex. cité (Quen. spirit., 494) ; *herasiarge*, pour hérésiarque, 1er ex. cité (D'Héricaut, 312) ; *herpail*, 1er ex. cité (D'Héricaut, 161) ; *ignar*, 1er ex., Gringore (Anc. poés. fr., VIII, 288. Menus propos, 2937) ; *infecter*, 1er ex., Cl. Marot (Menus propos, 2904) ; *ignar*, 1er ex., Gringore (Anc. poés. fr., 284) ; *indiscret*, 1er ex., Ronsard (ib., 288) ; *insenser* : devenir fou, 1er exemple cité (Lettres Milan, 245) ; *interesser*, 1er ex., 1549 (Anc. poés. fr., 288) ; *inventif*, 1er ex., Gringore (Abus du monde, 70, Menus propos, 1429) ; *irrémissiblement*, 1er ex., 1521 (Fantaisies, 703) ; *italiqué*, 1er ex., Gringore (Lettres de Milan, Fantaisies, 299) ; *levrault*, 1er ex., Rabelais (Menus propos, 2770) ; *liberateur*, 1er ex., Amyot (Menus propos, 1069) ; *loppinerie*, seul ex. cité (Chat. labour, 676) ; *machonner*,

1er ex., 1611 (Menus propos, 5029); *masque*, 1er ex., 1539 (Fantaisies, 1304) ; *mengereau*, 1er ex., Gringore (Abus du monde, 1891) ; *monmon* : momon, 1er ex., Roger de Collerye (Chat. labour, 1532, 277) ; *murmurateur*, 1er ex., Calvin (Fantaisies, prose 44) ; *oppiniastrise*, 1er ex., Gringore (Menus propos, 5088) ; *pacquet*, 1er ex. cité, 1539, mais se trouve déjà dans le Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier (Menus propos, 3442) ; *papillon* : partisan du pape, cité nulle part (D'Héricaut, 234) ; *posture*, 1er ex., Montaigne (Heures, 513) ; *preeslevé* : prélevé, 1er exemple, 1690 (Abus du monde, 458) ; *procureau*, 1er et seul exemple, (Abus du monde, 1887) ; *prodigallement*, 1er exemple, 1539 (Notables, 1528, 310) ; *prohiber*, 1er exemple, 1549 (Abus du monde, 467, Menus propos, 4476) ; *promptuaire*. 1er ex., Rabelais (Abus du monde, 1862) ; *putrefaict*, 1er ex., 1555 (Fantaisies, prose 23) ; *pyvert*, 1er ex., Rabelais (Menus propos, 3797) ; *quiproquo*, 1er ex., Bonaventure des Periers (Abus du monde, 2886) ; *radiant*, 1er ex., J. Marot (Fantaisies, 1140) ; *rapprendre*, 1er ex., 1611 (Menus propos, 2461) ; *realiser*, 1er ex., Loysel (Heures, 1069) ; *recloser* : terminer, seul ex. cité (Sotie Croniq., Picot, II, 345) ; *refrigeration*, 1er ex., 1549 (Heures, 430) ; *relasche*, 1er ex., 1539 (Heures, 4469) ; *remplumer*, 1er ex., 1549 (Chat. labour, 1532, 331) ; *retrograder*, 1er ex., 1564 (D'Héricaut, 12, Fantaisies, 89) ; *revencheur*, 1er ex., 1558 (Chants Royaux, 1077) ; *roch* : roc, 1er ex., Cl. Marot (Fantaisies, prose 43) ; *rouvert*, 1er ex., Paré (Menus propos, 3818) ; *rustentin* : vieux beau, aucun exemple cité (Chat. amour, 1395) ; *stipullee*, 1er ex. cité, 1798 (Heures, 4071) ; *supplantateur*, 1er ex., J. de Maumont (Chants Royaux, 1531) ; *tampon*, 1er ex., 1534 (Menus propos, 3809) ; *taquin*, 1er ex., Rabelais (Chat. amour, 1379) ; *tirant*, 1er ex., 1606 (Notables, 1527, 1661) ; *toppiquer*, pas d'exemple cité (Lettres Milan, 39) ; *torcionnier*, forme intermédiaire entre *torcenier* ancien et *tortionnaire*, dont 1er ex., Bonaventure des Periers (Abus du monde, 1903) ; *verbier*, pas d'exemple cité (Abus du monde, 1388, Fantaisies, prose 30) ;

*vindicativement*, donné comme néologisme par le Dict. général (Abus du monde, 1866).

La plupart de ces mots ont vécu dans la langue moderne, et c'est par là surtout qu'ils nous intéressent : ils attestent non seulement l'invention verbale de Gringore, mais aussi un certain goût dans l'invention. La liste qui suit se compose de mots créés par Gringore, vraisemblablement, car on ne les retrouve ni avant ni après lui. Ce sont, comme on dit, des ἅπαξ εἰρημένα.

MOTS CRÉÉS PAR GRINGORE.

*autrichon* : petit de l'autruche (Menus propos, 79, Union des princes, 184) ; *bruniquet* (Chat. d'amour, 309) ; *caniculer* (St Loïs, 190), créé d'après *caniculaire* employé peu avant ; *cisneau* : petit cygne (Chat. d'amour. 938) ; *curialiste* (Abus du monde, 494) ; *embabillé* (Chat. d'amour, 1695) ; *encoqueluché* : pris de coqueluche (D'Héricaut, 195) ; *femine* : femina (Abus du monde, 725-731) ; *fluminé* (Menus propos, 257) ; *foussoye* (D'Héricaut, 159), signifie probablement : lieu planté de hêtres ou *fous*, composé d'après *saussoye ; fuzillard* (Abus du monde, 1479) ; *haresque* ou *harecque?* (Quen. spir., 494) ; *hurauder* : donner des bénéfices à la façon des Huraud (Sotie Croniq., Picot, II, 158) ; *insenser* : devenir fou (Menus propos, 1892) ; *lactean* (de lait) (D'Héricaut, 11) ; *laticer* : cacher (Heures, 4) ; *literé* : lettré (Notables, 1527, 2458) ; *lucifere* (Menus propos, 5250) ; *loppinerie* (Chat. labour, 676) ; *militation* (Heures, 4132) ; *nicticorace* : chouette (Heures, 2880) ; *palliateur* (Fantaisies, 1223) ; *perennel* : perennis (Heures, 2418) ; *procureau* (Abus du monde, 1887) ; *recloser* : terminer (Sotie Croniq., Picot, II, 345) ; *recurvé* (Heures, 2700) ; *salvateur* (Chants Royaux, 1263) ; *sanctitude* (Heures, 754-4622) ; *scabelle* (Heures, 1918) ; *scientique* (Anc. poés. fr., VIII, 285) ; *souplet* : salut (Chat. labour, 1317) ; *rustentin* : vieux beau (Chat. d'amour, 1395) ; *tilleter* : donner des bénéfices à la

façon des du Tillet (Sotie des Croniq., Picot, II, 160) ; *toppiquer* (Lettres de Milan, 39) ; *verbier* (Abus du monde, 1388) ; *verecondieux* (ib., 2335) ; *vigiller* (Fantaisies, 32).

Ces mots sont ou des latinismes : *femine, lactean, militation, salvateur, sanctitude, vigiller*, ou des composés et dérivés : *embabillé, encoqueluché, foussoye*, ou des diminutifs : *cisneau, procureau, autrichon*, ou des mots de circonstance : *burauder, tilleter*. Ces derniers sont les plus intéressants, parce qu'ils avaient du temps de Gringore une valeur satirique, comme certains termes forgés par Aristophane. Ce sont les deux seuls d'ailleurs qui appartiennent aux œuvres dramatiques. La plupart des latinismes se rencontrent dans les Heures ou les Chants Royaux et peuvent passer pour des maladresses du traducteur.

## MOTS COMPOSÉS.

Les quelques mots composés que nous avons relevés dans Gringore appartiennent à diverses catégories :

1° deux adjectifs accollés dont le premier est pris adverbialement :

*malfait* (Fantaisies, 479) ; *vaniglorieux* (ib., 630), mais ce dernier exemple est de composition latine. Il n'est du reste cité nulle part.

2° adverbe + substantif :

*avant-parleur* (Notables, 1527, 155) ; *avancoureux* (Chat. amour, 179).

3° préposition + substantif :

*entregent* (Chat. labour, 1532, 519).

4° impératif + substantif :

*bacul* (bat-cul) déjà employé par Coquillart (Chat. amour, 60) ; *cogne-le-festu* (Jeu du prince des sots) ; *songe-malice* (Menus propos, 496), le premier exemple cité est de 1549) ; *taste-vins*, dont le premier exemple est de 1490 (Abus du monde, 2109) ; *tire-col* (Chat. d'amour, 1804) ; *trenche-coupette*, cité nulle part (Chat. labour, 1532, 142).

5° impératif + adverbe :

*passe-avant*, déjà ancien (Complainte Terre sainte).

6° Toute une proposition composée d'un sujet, d'un adverbe et d'un verbe : *tout y fault* : château de misère ; se trouve dans Jehan Bruyant (Chat. labour, 1532, 519).

7° On peut considérer l'expression *gens de bien* comme un véritable composé :

Hanter plus gens de biens que toy (Notables, 1528, 1211).

8° Notons enfin un mot composé d'un impératif, d'un pronom et d'un infinitive *va-li-dire*.

Il faut rapprocher de cet exemple celui des Cent Nouvelles Nouvelles, où le mot a le sens de *valet*, *entremetteur :* qui fut esbahy et courroucé, ceste response oye, ce fut nostre *va-luy dire*, qui s'en revint devers son maistre, a tout ce qu'il avoit de poisson, car a char avoit-il failly. (Les Cent Nouvelles Nouvelles, édit. Th. Wright. Paris, 1858, édit. elz., tome I, p. 130).

## CONCLUSION.

Dans la langue de Gringore, toutes les parties ne sont pas d'un égal intérêt. La phonétique, la morphologie, la syntaxe, nous l'avons dit, diffèrent peu d'un auteur à l'autre, à la même époque, et ne laissent que peu de place à l'originalité de l'écrivain. Il en est autrement du vocabulaire, car il est toujours permis à un auteur de ressusciter un vieux mot, d'en créer un nouveau, de donner à un terme existant une acception nouvelle. Gringore ne fait pas exception à cette loi.

Pour la phonétique, la plupart des traits relevés chez lui nous sont connus déjà par les ouvrages consacrés par Darmesteter, puis par M. Brunot (*op. cit.*), à la langue du XVI^e^ siècle. Il semble pourtant, par la comparaison que nous avons faite de Gringore avec d'autres poètes, que la réduction des voyelles en hiatus est moins avancée chez lui qu'elle ne l'était généralement de son temps. Pour prendre un cas particulier, relativement à l'*e* muet, cet *e* muet compte encore souvent à la fin

du substantif *eaue*, quoique le contraire commence à prévaloir dès la deuxième moitié du xv^e siècle. G. Alexis, par ex. dans les 880 vers des « Feintes du monde », compte toujours ce mot comme monosyllabe. Autant que ces rapprochements nous permettent de le conclure, la phonétique de Gringore retarde quelque peu sur celle des contemporains. La morphologie mérite à peu près la même observation ; notre poète conserve un grand nombre de formes verbales anciennes qui de son temps étaient en train de disparaître. Sur d'autres points au contraire il est moins conservateur que d'autres. Il a abandonné complètement la préposition *o* qu'emploie encore J. Bouchet.

Quant à la syntaxe, nous savons combien lentement elle évolue[1]. Aussi bien nous ne devons pas nous attendre à rencontrer dans celle de Gringore des faits nouveaux. La seule particularité qui nous semble notable est le maintien de tours archaïques justifiés autrefois par la déclinaison à deux cas, et qui devaient disparaître avec elle. Nous voulons parler surtout de l'emploi du cas oblique sans la préposition *de*, pour marquer la possession. Parmi les faits que nous avons cités, quelques-uns sont des formules figées que la langue a gardées jusqu'à nos jours (ex. la Dieu mercy.) Ces faits ne méritent aucune attention. Mais plus notables sont des expressions comme celles-ci : entre les mains ton pere, a la dextre ton pere, les biens vostre mere, la voulenté son maistre, etc. De telles façons de s'exprimer sont assurément archaïques au commencement du xvi^e siècle. Les quelques rapprochements que nous avons pu faire le prouvent abondamment. C'est un archaïsme aussi que l'emploi de *vouloir* au futur suivi d'un infinitif. Quant aux ellipses, aux pléonasmes, aux anacoluthes, c'est monnaie courante au xvi^e siècle, et Gringore n'est pas moins hardi sur ce point qu'aucun de ses contemporains. Il use assez peu des tours latins, hormis en prose.

C'est le vocabulaire qui présente le plus d'intérêt dans la

1. Cf. E. Huguet, *La syntaxe de Rabelais*. Paris, 1894, in-8°.

langue de Gringore. C'est par là que l'écrivain peut faire preuve d'invention et de goût. Le vocabulaire du poète est d'une grande variété ; il faut arriver jusqu'à Rabelais pour trouver plus de richesse verbale. Les éléments en sont très divers. Gringore conserve une foule de mots déjà vieillis à la fin du xv^e siècle, et ce n'est pas la partie la moins savoureuse de sa langue. Mais cette fidélité aux vocables du vieux temps n'entrava point chez le poète la liberté créatrice. Dans les mots qu'il forgea, il ne fut pas heureux toujours. Il a pris au latin trop de termes inélégants, disparus depuis, et que nous n'avons pas à regretter. Ces latinismes ne sont le plus souvent que des maladresses de traducteurs. Aussi la beauté des Psaumes et du Livre de Job est-elle singulièrement diminuée par cette translation trop servile. Peu nous chaut que *amaritude*, *conculquer* ou *sanctitude* n'aient pas vécu. Mais ce ne sont pas, heureusement, les seules créations de Gringore. Il employa largement les termes populaires, expressifs, les uns vieux comme la langue elle-même, les autres nés récemment. Enfin, dans la mesure où nous peuvent renseigner les dictionnaires que nous possédons, une centaine de mots nouveaux semblent apparaître chez Gringore, pour la première fois, et plus d'un est encore aujourd'hui vivant. Plusieurs attribués jusqu'ici à Rabelais doivent être restitués à notre poète. Ces mots nouveaux sont des composés comme *embabiller*, *encoquelucher*, *remplumer*, *coque-le-festu*, etc., des diminutifs comme *mangereau*, *procureau*, *sotelet*, des expressions techniques telles que *fleuretis* ; nous passons des emprunts au latin comme *murmurateur*, *promptuaire*, etc.

Le vieux fonds populaire, le latinisme, telles sont les deux sources principales du vocabulaire de Gringore. Nous ne trouvons que des emprunts insignifiants au grec, à l'anglais, au provençal, à l'espagnol, voire à l'italien, sauf dans la « Lettre de Milan » où le poète fait de la satire. Bref, Gringore, écrivain, se montre comme partout conservateur et traditionnel, mais il est raisonnable, et s'il évite généralement les excès d'un lati-

nisme encombrant, il ne dédaigne pas d'employer les mots récents, les mots nouveaux ; il ne craint pas d'en forger, quand le besoin s'en fait sentir, et se montre, dans ses créations, à la fois hardi et ingénieux. Il eut ainsi à sa disposition une des langues les plus riches qu'ait parlées un poète, et cela nous laisse pressentir ce que vaut l'écrivain.

## TRAITS DIALECTAUX NORMANDS

Il y a dans la langue de Gringore un certain nombre de rimes et surtout de graphies qui s'éloignent du français parisien et ont une apparence dialectale. La présence de ces traits dialectaux est d'autant moins négligeable que les biographes de Gringore ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance qu'ils placent, les uns en Normandie, les autres en Lorraine. Avons-nous affaire à des traits du dialecte lorrain ou du dialecte normand, tel est le problème, dont la solution est moins aisée qu'elle ne paraît d'abord. Nous énumérerons ces particularités, graphies et rimes, pour les discuter ensuite.

### *Graphies.*

*a*) *a* noté par *ai* :

*lay* pour *la* (pronom) (St Loïs, 149) ; chassons *lay* hors (Fantaisies, 1928). La même notation se rencontre pour le pronom masculin *le* : oignez *lay* (Fantaisies, 2231) ; demandez *lay* (Chat. amour, 252) ; laissez : lassez (Abus du monde, 1521) ; blaisons : blasons (Abus du monde, 2521) ; aisniers : asniers (ib., 519) ; raysoit : rasoit (ib., 2700) ; nay : natum (Notables, 1527, 32) ; ay : habet (ib., 399).

Le même son est aussi graphié par *ei* : eigneletz : agneletz (Abus du monde, 274).

Enfin *ai*, comme nous l'avons vu pour le pronom *le*, peut remplacer *e* français : contemplayray (Quen. spir., 242).

Nous rattacherons au cas précédent la graphie *e* pour *a*. Cet *e* devait être ouvert et se prononcer comme *ai* ou *ei* : bennir :

bannir (Abus du monde, 1919) ; bennye (St Loïs, 553); benniere : bannière (ib., 118) ; errogant : arrogant (ib., 152) ; essemblement : assemblement (Abus du monde, 2270) ; espercevoir : apercevoir (Chat. labour, 108).

Nous trouvons naturellement les graphies inverses :

avidemment : évidemment (Chat. amour, 1273) ; Haleine : Helaine (ib., 1357) ; obayr : obeir (St Loïs, 205); astradiotz : estradiotz (Abus du monde, 1528).

Toutes ces graphies, *ai* et *ei* pour *a*, *e* pour *a*, *a* pour *e*, apparaissent anciennement dans les textes lorrains et répondent à la prononciation encore existante dans les patois. Nous étions donc amené à conclure que Gringore était Lorrain par quelque endroit. Mais les mêmes traits se rencontrent aussi dans les anciens textes normands et dans les patois actuels des environs de Caen. Ainsi dans le Dictionnaire du patois normand (Caen, 1887), M. Henri Moisy présente comme des traits de la prononciation moderne à Caen et aux environs : refusey, santey, journeie, fumeie, portait (portatum), posteritait, et au XVIe s. : curay pour curé : je trouvay le curay de Firville (Journal du sieur de Gouberville, p. 15, éd. A. de N.). Il indique aussi : cherbon, cherger, cherpentier, eracher. On trouve chez G. Alexis (I, 330, v. 1352) : cherge : charge.

*Lay* pour *le* se trouve aussi dans les « Anciennes coutumes de Normandie » (ch. LXIX) et dans les « Chansons Normandes du XVe s. », publiées par A. Gasté, Caen, 1866 : remectez lay en doulceurs. — C'est du reste la prononciation actuelle. Tous les traits s'expliquent donc aussi bien par le dialecte normand que par le lorrain. M. Rydberg [1] considère lay : le comme caractérisant la région de l'ouest, en particulier la Normandie. Il en cite des exemples, dès le Roman de la Rose. Au contraire, il donne *lo* comme propre à l'est de la France.

*b*) Un autre trait que l'on rencontre dans tous les textes du

1. Gust. Rydberg, *Zur Geschichte des franzœsischen e* (I. die Enstehung des e Lautes). Upsala, 1896, in-8°, pp. 480-484.

nord-est et de l'est, est le son *i* pour *ei* : sommiller (Chat. labour, 2436) ; milleur : meilleur (St Loïs, 135 et 153) ; orguilleux (Chat. d'amour, 436) ; trillis : treillis (D'Héricaut, 63).

De même *i* pour *e* : rigalles : regalles (D'Héricaut, 81, Abus du monde, 147) ; abriger pour abreger (Chat. amour, 1048) ; perplicité (Chat. labour, 1242) ; licherie : lecherie (Chat. labour, 678) ; liger : leger (Abus du monde, 942) ; cimitiere (Chat. amour, 2082). Ajoutons à cette liste : prindre : prendre ; bins : biens.

Il ne faudrait pas conclure que ces traits sont exclusivement picards ou lorrains. Nous les trouvons en effet dans les textes anciens et le parler moderne des environs de Caen. Moisy note comme traits de la langue nouvelle : appariller, milleur, oriller, trillage, liger et lèger : leger. Nous avons noté chez G. Alexis : *orillette* (II, 254, v. 4264) ; *licher* (II, 183, v. 2161) ; *rigle* (I, 226, v. 996, II, 285, v. 5144, III, 45, 12) ; *desriglé* (I, 227, v. 1000 ; 294, v. 349) ; *remide* (I, 216, v. 740, etc.). Comme graphies inverses : *meilleu* : milieu (II, 227, v. 3498). Dans les Chansons normandes du xve siècle nous trouvons aussi : melieu (p. 116).

*c*) On trouve dans les textes de l'est *o* pour *oi* et inversement. De même chez Gringore, encoire : encore et inversement, glore : gloire (Abus du monde, 3104) ; transitore (ib., 2367) ; victore (ib., 2368) ; bos : bois (Menus propos, 2999) ; boz : bibe, bois (St Loïs, 13).

Ce trait aussi est signalé par M. Moisy comme appartenant aux parlers normands. Il cite : armories pour amoires, bos pour bois, bossiau pour boisseau, etc.

*d*) *ui* noté par *u* caractérise les textes de l'est. On trouve chez Gringore : cudez : cuidez (St Loïs, 277). Mais M. Moisy signale aux environs de Caen, *appu* pour appui, *etu*, *hus* (huis), *pertus*, etc.

*Nasalisation des voyelles.* — La nasalisation des voyelles s'est produite isolément un peu partout. Cependant, dès le xiie s.

on trouve dans les textes lorrains, amin : ami. Gringore nous présente plusieurs exemples de nasalisation des voyelles : despiencent : despiecent (Abus du monde, 1398) ; pantiens : patiens (ib., 2831) ; vincegerens : vicegerens (ib., 174) ; aint : aist ou ait (St Loïs, 311); ingnorant (ib., 47). Mais, d'après M. Moisy, on dit couramment aux environs de Caen : amin pour ami, ainsin, aussin, icin, nennin, v'chin : voici. On trouve dans G. Alexis : ombly pour oubly (I, 92, v. 357).

— Notons enfin, pour les voyelles, le passage de *e* a *eu* ou *u*, devant une consonne labiale : bruvage (Quen. spir., 533) ; abbruvei (Fantaisies, prose, 46) ; buroye (St Loïs, 11) ; buront (Chat. labour, 1532, v. 321). On trouve aussi *sumer* pour semer. Ce trait n'est propre ni au lorrain ni au normand. (M. Moisy mentionne : *fumelle* pour femelle et *sumer* pour semer.)

2° *Consonnes.*

*a*) *ch* pour *s* est un trait bien connu de la langue du nord-est et de l'est. Nous trouvons chez Gringore, fache : faciem (Abus du monde, 673) et la rime, grace : tasche. Mais ce trait appartient aussi aux patois normands. On trouve en effet dans G. Alexis la rime roche : rosse : broche (I, 85, v. 202).

*b*) L'intercalation de *e* entre une consonne et un *r* apparaît au moyen-âge surtout dans les textes du nord-est. Gringore en offre trois exemples attestés par la mesure du vers :

et rendera felicité nouvelle (Chants Royaux, 456) ;
De brief s'en apercevera (Chat. labour, 1060) ;
Par beau blason ilz la decepveront (Chat. amour, 1408).

Mais, si nous en croyons M. Moisy, on dit en Normandie : avera, savera, vivera, perdera, etc.

## MORPHOLOGIE.

Notons chez Gringore dans la conjugaison de savoir : saroit (St Loïs, 85) ; seroys (ib., 137) ; seroit (ib., 114) ; seriez (ib.,

118); seroit (ib., 152). Ce trait se rencontre en picard et en lorrain, mais nous le trouvons aussi en normand. Dans G. Alexis, nous relevons pour le futur de avoir : airay (I, 82, v. 151); aira (I, 82, v. 152; 87, v. 254; 88, v. 274); airons (III, 38, 1, 6); airez (I, 75, v. 6). *Airai* est également signalé par M. Moisy. Dans les Chansons Normandes du xv^e s. nous lisons aussi çà et là : j'airoye, je scairoye, etc.

Signalons encore une forme qui apparaît dès le Roland, et semble à peu près localisée dans les textes normands. C'est le subjonctif *auge* de aller. M. Moisy en signale de nombreux exemples dans les textes normands et en constate la survivance dans les parlers actuels. Gringore emploie, lui aussi, cette forme du subjonctif (voir Morphologie).

*Rimes.*

Si les graphies ont leur importance pour l'étude de la langue d'un écrivain, surtout d'un écrivain du xvi^e siècle, puisqu'il ne s'agit plus de rechercher la région du copiste, il est néanmoins difficile de faire sûrement le départ entre l'orthographe et la prononciation, et les conclusions qu'on peut tirer à cet égard n'ont qu'une valeur relative. Plus précieuses sont les rimes; c'est le plus sûr moyen que nous ayons, avec les témoignages des grammairiens, de préciser la prononciation au xvi^e s. Un certain nombre de rimes chez Gringore nous ont paru d'abord appartenir à la région lorraine, mais un examen plus attentif nous montre que les rimes, aussi bien que les graphies, caractérisent plutôt le parler normand des environs de Caen.

a) *ie* : *iee*. Les participes féminins en *iee* se présentent au moyen-âge, dans les textes du nord, sous la forme *ie* et riment en effet avec *ie*. Le même cas se retrouve dans les textes normands. Gringore nous en offre quelques exemples : lignie : vilenie (S^t Loïs, 250), heresie : aisie (D'Héricaut, 331).

b) Les rimes *o* : *oi* semblent nécessairement lorraines :

memoire : encoire (Chants Royaux, 793-94); interiores :

eschappatoires (Menus propos, 1522, 23); gloire : interiore (Chants Royaux, 1129-30); encore : gloire (Notables, 1528, 1804-07); memoire : encore : consistoire (Heures, 348-51); victoire : encoire (Heures, 227-29); memore : devore (Anc. poés. fr., VIII, 288); meritore : interiore (Chants Royaux, 638-39).

Parmi les textes normands que nous avons consultés, nous n'avons pas rencontré de rimes semblables. Mais M. Moisy atteste la prononciation *o* pour *oi* (cf. Graphies) qui nous permet de croire qu'un poète normand a pu employer les rimes ci-dessus.

c) *ui* : *u*. La confusion de *ui* avec *u* et inversement, est un trait lorrain bien connu. Il est aussi normand. Indépendamment du témoignage de M. Moisy, nous trouvons dans G. Alexis un exemple caractéristique : us (ostium) : Dedalus (I, 235, v. 1185-88) qu'il faut rapprocher des rimes de Gringore : multitude : cude (cuide) (Menus propos, 4205-06); cude : estude : habitude (Fantaisies, 1250 et suiv.); cude : habitude (Fantaisies, 2297-98).

Une autre rime intéressante est jeune : senne (synodum) (D'Héricaut, 191), qui pourrait passer pour lorraine. Mais nous en trouvons une toute semblable dans G. Alexis : degane : jenne (juvenem) (D'Héricaut, 196), et M. Moisy indique la prononciation : jenne pour jeune.

*ieu-ui*. On pourrait aussi considérer comme lorraine la rime : Dieu : lieu : apieu : appui (Menus propos, 1170). On dit en effet en Lorraine : appeu pour appui, peu pour puits. M. Moisy indique pour appui la prononciation appu, mais il signale ailleurs la prononciation usuelle de *ieu* pour *ui* : nieut : nuit, anieut : anuit; je sieus : je suis; sieuvre, poursieute, nieure, au lieu de suivre, poursuite, nuire. Nous pouvons en conclure que la prononciation : appieu pour appui était normale en Normandie, et attribuer à un Normand la rime signalée chez Gringore.

d) *a-ai*. On en peut dire autant des rimes : dame (domina) :

ame (amat), au lieu de aime (Chants Royaux, 300-01) ; femme : ame (amat) (Notables, 1527, 2414-17), étant donné l'échange que nous avons noté, d'après M. Moisy, entre *a* et *ai*, dans les patois de Caen. Cependant ces rimes seraient normalement lorraines.

Il est difficile, avec nos moyens d'information, de considérer comme normande la rime qui suit, femmes : hommes (Menus propos, 3107-08). On serait tenté de la tenir pour exclusivement lorraine. D'après M. Haillant[1], on prononce en Lorraine : hôme, fôme. Cependant il ne faudrait pas conclure de cette rime que le poète qui l'emploie est nécessairement Lorrain. Si nous ne trouvons pas la prononciation : fôme attestée en Normandie comme en Lorraine, M. Moisy nous montre par d'autres mots que *o* pour *a* n'est pas rare dans la région qu'il étudie. Une information plus étendue éclairerait sans doute ce point difficile.

e) *ie-e*. Une des difficultés les plus sérieuses de la phonétique de Gringore consiste dans les rimes *ie* : *é* :

terre : pierre (Notables, 1528, 1556, 57) ; guerre : pierre (Chants Royaux, 1527-28) ; (cf. Calvaire de Romans, 26-27) ; guere : entiere (Sotie Croniq., Picot, II, 265-66). Ce dernier exemple ne compte pas, à vrai dire, puisqu'on rencontre, bien avant le XVI^e^ s. et dans des textes non dialectaux, guieres, à côté de gueres ou gaires. On serait tenté d'abord d'expliquer les rimes ci-dessus par le dialecte lorrain ou la diphtongue iè s'est réduite à è, pour aboutir à *eye* et *aye* (cf. Haillant, *op. cit.*, et L. Adam)[2]. Toutefois cette évolution paraît assez récente. De plus, nous remarquons des faits identiques dans les textes normands anciens et dans les patois modernes. Ainsi dans G. Alexis (t. I, p. 330) figurent les rimes, charges : vierges : concherges (concierges) ; cherges (cierges) : déchergent, qui

1. Nic. Haillant, *Essai sur un patois vosgien*, 5^e^ section. Epinal, 1901, in-8°. N. Haillant, *Petit programme de recherches sur les patois vosgiens, avec notes pratiques*. Epinal, 1901, in-8°.

2. Lucien Adam, *Les patois lorrains*. Paris, Maisonneuve, 1881, in-8°.

prouvent à la fois que les sons *a* et *è* tendaient à se confondre, et que dans la diphtongue *ié*, l'*y* avait disparu, ou sonnait assez peu pour rimer avec *è*. Ici encore il est permis de considérer comme normands ces traits de la langue de Gringore. Il n'est pas sans intérêt non plus de noter la similitude des phénomènes relevés chez Gringore et chez G. Alexis. Nous trouvons chez ce dernier comme chez notre poète les rimes suivantes, montaigne : enseigne (II, 229); moigne : paine (I, 86); loix : lois (I, 206); toise : taise (I, 52); angoisse : cesse (II, 266, v. 4601); croistre : maistre (III, 91); armes : termes (I, 118, II, 22); termes : fermes : charmes : carmes (I, 232); gravelles : estelles : fueilles : abeilles (I, 209); estoilles : telles (II, 279); estoilles : elles (II, 284); estre : cloistre (III, 10); livre : suyvre : vivre : fuyre (I, 252). Sans doute, on rencontre, les rimes armes : termes, un peu partout, mais celle de oi : è; oi : ai; ui : i paraissent difficilement explicables en lorrain.

Remarquons en outre que *minor* se trouve toujours sous la forme et avec le son *mendre*, chez Gringore aussi bien que chez Guill. Alexis, ce qui est parfaitement conforme à la phonétique normande. Nous notons aussi, sans insister, la présence chez les deux auteurs, de locutions comme : tout beau bellement (G. Alexis, I, 237, v. 1245); de tours syntaxiques tels que : sans mander = sans être mandé (ib. II, 251, v. 4175).

Ces quelques faits prouvent que Gringore n'est pas nécessairement lorrain par la langue, comme nous avions d'abord incliné à le croire, qu'aucune particularité de sa phonétique (sauf peut-être, home : femme) n'est lorraine plutôt que normande, que plusieurs traits au contraire, difficilement explicables en lorrain, sont conformes au dialecte normand, tel qu'il nous est connu soit par les textes anciens ou contemporains de Gringore, soit par les parlers actuels. Cette constatation supprime le problème presque insoluble qui consistait à concilier des traits de langue lorraine avec les documents qui nous montrent Gringore originaire de Caen. Il n'est pas jusqu'au nom du poète que n'explique suffisamment la dialec-

tologie normande, puisqu'elle nous montre *i* pour *e*, *o* pour *oi*, et des phénomènes de nasalisation.

Il nous paraît inutile d'insister sur ces considérations. N'oublions pas en effet que Gringore écrit au XVI^e siècle, et qu'à cette époque bien des particularités propres autrefois à tel dialecte, s'étaient étendues à d'autres et à l'ensemble du français. Aussi bien des conclusions trop précises seraient hors de propos. Qu'il nous suffise d'avoir détruit l'antinomie entre la langue du poète et les documents historiques sur sa naissance.

## EXPRESSIONS.

C'est surtout dans les expressions, soit créées, soit empruntées par l'auteur à une source populaire, que se manifeste le génie propre de l'écrivain, son originalité. Ces expressions donnent à la langue et sa saveur et sa couleur. De celles que nous avons relevées dans Gringore, il en est de tous genres, expressions populaires ou savantes; il en est qui sont de tous les temps, il en est d'autres qui ont disparu. Mais, quoiqu'elles soient de nature diverse, nous avons essayé de les grouper, afin de préciser certains points davantage. Aussi bien nous n'avons pas noté tout ce qui eût été peut-être notable, et le départ est plus d'une fois difficile à établir. Les groupes que nous avons formés sont plus ou moins sûrs, et il ne serait pas malaisé, en plus d'un cas, de détruire les limites qui les séparent. Nous avons distingué les expressions figurées de celles qui sont plus nettement métaphoriques, c'est-à-dire, de celles qui traduisent le réel, en le transposant au figuré, et vice versa; nous avons distingué encore les formules toutes faites, parce qu'elles sont usuelles et appartiennent depuis longtemps au domaine commun.

a) *expressions figurées.*

se servir de cet œil : en user ainsi (Abus du monde, 574);
faire la bourse mytaine : enlever le fond de la bourse;

ruiner ou se ruiner (Chat. de labour, 1532, 335);
le pas de mort : le moment de mourir (Notables, 1527, 203);
en parler ainsi qu'aveugle des couleurs (ib., 407) ;
bailleurs de bourdes en paiement (ib., 533) ;
besogner a tire-col (Chat. d'amour, 1804);
jouer du plat de la langue : bavarder (Chat. labour, 1625);
mettre a la poste les mains (ib., 1532, 92) ;
a gueulle bee en rire (Menus propos, 392);
crier la lye parmi la rue : en être réduit à un vil métier (Chat. d'amour, 1414);
Estre a plat deferré (ib., 1894);
avoir un beau coup de pelle pour sa recompense (ib., 2046);
jouer au desesperé (Chat. labour, 335);
trembler quasi la fievre blanche (ib., 1396);
Fendre quelqu'un ainsi qu'une busche de boys (St Loïs, 131);
plus jaune qu'un harenc soret (Chat. d'amour, 1101);
Justice chemine en escrevisse (ib., 211);
Detruire tout son ognon : se ruiner (St Loïs, 196);
J'estoye ainsi qu'un arc tendu (il s'agit de Jésus en croix) (Quen. spir., 476), etc..., etc...

b) *expressions métaphoriques.*

ferrer les oyes : perdre son temps à faire des choses inutiles et incongrues (Abus du monde, passim) ;
mascher du gros : mâcher quelque chose de difficile, être ennuyé (Chat. labour, 1340);
mascher du sens (cf. Coquillart, monologue des Perruques), (St Loïs, 285);
fausser haubert a ma proue : se défendre en vain contre moi : ma proue tranchante faussera le haubert (St Loïs, 200);
Estouper le trou de bise : je vous en boucherai un coin (St Loïs, 112);
bailler du vent de la chemise : se moquer de (Menus propos, 948);

Au genoul cuider rompre l'anguille : tenter l'impossible (Abus du monde, 2107) ;

menger les crucifix (Fantaisies, prose 32) ;

faire les carreaux fendre : être plaisant, gai (Menus propos, 3491) ;

cheminer dessus les carreaulx : tenir le haut du pavé (Chat. labour, 1001) ;

a travers champs juger hastivement : juger à l'aventure (Abus du monde, 183), etc..., etc...

c) *formules.*

faire un tas de... (Abus du monde, 323) ;
en venir a bout (St Loïs, 33) ;
prendre congé de (St Loïs, 136) ;
avoir sur le cueur (ib., 118) ;
il n'y a ryme ne raison (St Loïs, 35) ;
sans ryme sans raison (ib., 150) ;
ils n'ont ne feu ne lieu (Notables, 1527, 505) ;
a cris et a cors (Heures, 3237) ;
estre au fin fond de... (Chat. labour, 149) ;
savoir le bas et hault : tout (Notables, 1527, 388) ;
sens dessus dessous (Sotie Croniq., Picot, II, 397) ;
en tapinaige : en tapinois (d'Héricaut, 25) ;
estre de mise (ib., 87) ;
sauf vostre honneur (St Loïs, 59) ;
se mettre en aguet (ib., 48) ;
prendre au passaige (ib., 47) ;
du tout en tout (ib., 44) ;
reduire a raison (ib., 30) ;
a bon sens reduire (ib., 33) ;
n'en rien faire (ib., 35) ;
n'avoir garde de (ib., 38) ;
a peu de pause : sans s'arrêter (ib., 39) ;
la bailler belle (ib., 116) ;
prendre au corps (ib., 40) ;

de compte fait : tout compte fait (d'Héricaut, 309) ;
au fort : au besoin (St Loïs, 67) ;
par maniere d'esbat (ib., 76) ;
force nous est de (ib., 139) ;
Des chasteaux en Espaigne (Chat. labour, 102) ;
tout de ranc : à la file (Quen. spir., 738) ;
venir tout batant : aussitôt (Chat. labour, 1532, 257) ;
Pour le decevoir tout contant (ib., 238).

Aux formules proprement dites, il convient d'en joindre d'autres, qui sembleraient d'abord n'en être pas : les Proverbes, les Adages, les Sentences. Mais à ce propos, il importe de faire deux remarques : la première, c'est que Gringore aimait tant à citer des proverbes, qu'il en citait à tout bout de champ, et que nous aurions plus tôt fait de noter où l'on n'en rencontre pas, que de noter tous les passages où ces proverbes abondent ; la seconde remarque, c'est que Gringore, dès le début de sa carrière littéraire, se plut à ce genre de formules, et qu'il ne fit en cela qu'imiter ses contemporains. D'ailleurs, nous avons étudié, à propos des *Notables*, de quoi se compose chez Gringore ce fond sentencieux et moral.

*Images et comparaisons.*

Mais n'allons pas croire que Gringore se serve toujours de formules et d'expressions toutes faites. Ce serait une erreur. Il traduit par exemple le latin : « aruit cor meum » par un mot qui modifie heureusement la phrase : « mon cueur est bruyné » (Heures, 2870). Il définit la charité un peu à la manière des écrivains mystiques :

C'est le vaisseau ou l'odorante rose
Est posee, qui procede d'en hault,
La ou el est, toute vertu repose,
La ou el n'est, toute bonté deffault (d'Héricault, 123).

Il dit ailleurs, avec une certaine préciosité :

Enclos ton cueur de beaux palis. (Chat. labour, 787).

Et ailleurs il parle « des beaux dras blans de bonne affection ». Mais ces vers sont rares, plus rares que ceux où nous pouvons remarquer le réalisme de Gringore.

En outre, il est intéressant d'observer que les images, les comparaisons, les métaphores de Gringore sont toujours réalistes par quelque côté, même quand il n'y paraît pas au premier abord. Ainsi, dans les vers que je viens de citer, où il s'agit de choses immatérielles, il matérialise le sentiment; par contre, quand il est question de choses matérielles, il ne cherche pas à les spiritualiser, comme d'autres font. Ainsi il compare des créanciers qui réclament à des chiens qui aboient, des sujets opprimés à des raisins dans un pressoir, des amis volages au souffle du vent...

(Tes créanciers) verras au terme t'abboyer,
Comme font chiens le sanglier qu'on acculle
(Notables, 1527, 975-76).
Sujets oppresséz
Plus que vendange en un pressouer presséz. (d'Héricaut, 19-20).

Ce sont ami que vent emporte,
Or il ventoit devant ma porte.

disait Rutebeuf, et Gringore redit :

(Amis) muables sont comme le vent qui vente
(d'Héricaut, 21).

Comme traits de réalisme, nous citerons :

(Le paresseux) qui au soleil estend sa peau lache.
(Chat. labour, 908).
Tout le cueur au ventre me meult de la joye. (St Loïs, 138).

## COMPOSITION ET STYLE.

La composition et le style de Gringore diffèrent naturellement, suivant la nature diverse des œuvres qu'il a composées. Nous étudierons donc, à cet égard, une œuvre religieuse, les *Chants Royaux*, une œuvre morale et satirique, les *Abus du monde*, deux œuvres de circonstance, *la Coqueluche* et *la Chasse*

*du cerf des cerfs*, enfin le théâtre. Nous ne pouvons omettre la partie des *Fantaisies* écrites en prose, qui doit avoir une physionomie à part dans l'œuvre de Gringore.

### 1° *Chants Royaux.*

#### a) *Composition.*

Prenons comme exemple le 2e chant royal (histoire de la Chananéenne). La première strophe est l'exposé allégorique de la parabole ; les trois qui suivent sont consacrées au récit, d'après le texte évangélique. La dernière explique l'allégorie. Tous les Chants Royaux nous offrent le même procédé, avec plus ou moins d'allégorie ou plus ou moins de récit. Ce sont des évangiles « moralisés », au sens que le moyen-âge donnait à ce mot.

La composition de ces poèmes à forme fixe a donc beaucoup d'unité, voire d'uniformité.

#### b) *Style.*

Le style de ces paraboles en vers manque en général de poésie. Il y a trop de latinismes : congregation, affection, remission, petition, salvation, proclamation, refection, protection, fiction, etc. Quelques vers ne sont pas dépourvus de charme :

> La cerve au bois, estrangiere, plorante...
> Le grand veneur cria par voix haultaine...
> A mon faon souffrant douleur grevaine...
> Les braconniers pour la povre dolante...

Ce charme incontestable est dû à la présence de mots anciens et exquis, tels que : cerve, veneur, haultaine, grevaine, dolante. C'est le fait d'un heureux hasard, semble-t-il, plutôt que de l'intention du poète, car c'est à peine si l'on rencontre un joli vers sur dix. Le style des Chants Royaux est inférieur à la composition qui est plus serrée qu'ailleurs, en raison même de la forme fixe adoptée par le poète.

### 2° *Abus du monde.*

#### a) *Composition.*

Si la composition consiste à diviser un sujet en parties distinctes et d'intérêt progressif, à ne pas revenir sur un point déjà traité, à ne pas mêler les parties entre elles, on peut dire que la composition n'existe pas dans les *Abus du monde.* Pendant les vingt premières pages, Gringore blâme les mœurs du clergé et loue la Pragmatique. Les vingt qui suivent sont consacrées aux folles femmes qui sont des fléaux. Puis le poète flétrit les usuriers, les blasphémateurs et parjures, et parle de la justice pour célébrer celle du roi. Ensuite, comparant les trois ordres : Eglise, Noblesse et Labour, il revient sur les défauts du Clergé. Puis il parle de la guerre, de Pratique, et passe dans une revue satirique la plupart des métiers, nouvel éloge de Louis XII, à propos de Venise, considérations contre les bigots et de nouveau contre la paillardise des prêtres. Puis les médecins ont leur tour, et les femmes encore, que nous retrouverons avant la fin du poème. La seule unité est qu'il s'agit partout des abus du monde, et parmi ces abus les plus graves sont les vices du clergé, la luxure des femmes et le blasphème. N'en demandons pas davantage au poète.

#### b) *Style.*

Le style des *Abus du monde* a les mêmes qualités et les mêmes défauts que celui des œuvres morales. Observons pourtant que la mythologie y tient moins de place que dans certaines parties des *Fantaisies* ou des *Menus propos*, que les latinismes y sont plus rares, qu'on y rencontre même plus d'une expression populaire et savoureuse, et que l'indignation du poète, on l'a remarqué ailleurs, donne souvent à ses vers de la fermeté et de l'énergie. Le style ici, contrairement à ce que nous avons dit des *Chants Royaux*, vaut mieux que la composition.

### 3° *Œuvres de circonstance.*

Nous prenons comme exemple la *Chasse du cerf des cerfs* et la *Coqueluche*, bien que ce dernier poème n'appartienne pas aux œuvres de polémique.

Dans la *Chasse du cerf des cerfs*, on regrette de trouver des rimes équivoquées, mars : marcs ; myne, myne ; vil aage, village ; cahors, cas hors. Gringore procède par allégorie. On sent qu'il veut s'exprimer à mots couverts ; le titre même est un jeu de mots.

On s'étonne de trouver dans ce poème agressif des traces de grande rhétorique :

> Lors voulurent tous leurs cors encorner
> Plusieurs cuydoient en cornant escorner,
> Mais on congneut la cornerie enfin (v. 163 et suiv.).

A part ces défauts déplaisants et déplacés dans une œuvre de circonstance, la *Chasse du cerf des cerfs* est écrite dans un style convenable, aussi clair que le permet l'allégorie.

### *La Coqueluche.*

Ici le style est populaire et sans prétentions. Ce sont des termes de la langue courante, des comparaisons prises à la vie de tous les jours :

> Gens qui boivent sans soif incessamment
> Gros vins sans eaue, on les voit escumer,
> Ainsi qu'un pot qui de commencement
> Prent a bouillir (d'Héricaut, p. 187-188).

On pourrait noter plus d'un vers réaliste, et dont la coupe est heureuse, comme celui-ci :

> Grosses pances, gros mentons, rouges trognes (ib. 189).

Les latinismes sont rares : pannicules, mature. Mais il faut savoir gré à l'auteur d'avoir créé le joli mot : *encoqueluché*.

ŒUVRES DRAMATIQUES

a) *Vie de M. S^t Loïs.*

La meilleure qualité du style dramatique de Gringore est de s'adapter toujours aux caractères des personnages et aux situations. Dans la belle scène du Mystère entre la mère et son fils, chacun des deux interlocuteurs parle le langage qui lui convient. Après des reproches qu'elle essaye de rendre violents, elle laisse échapper ce cri du cœur : « Hélas ! et tu me veulx détruire, et je t'ayme tant, mon enfant ! » Cela est simple et pathétique. Emouvante aussi, quoique un peu triviale, est la plainte de cette pauvre femme à qui son fils « détruit tout son ognon ». Le fils parle en enfant gâté et irrespectueux : « Pour Dieu, vous me la baillez belle ». — « Assez suys grand pour me conduire ». — « Vous avez beau braire... » etc. Cette scène, il est vrai, est l'une des meilleures du mystère, mais les qualités que nous signalons se retrouvent partout. Partout le style est simple, rapide et conforme à la situation. Nous n'avons pas à regretter la présence de trop nombreux latinismes, de constructions obscures, de science pédantesque. Parfois seulement des ellipses qui rendent le tour plus rapide, sans nuire à la clarté.

b) *Jeu du prince des sots.*

Ces qualités excellentes se retrouvent dans le *Jeu du prince des sots*. Le *Cri* est un modèle de verve populaire. La *Sotie* est pleine d'expressions familières, amusantes ou énergiques, de comparaisons empruntées à la vie journalière, d'ironie : « Je porterai ma chappe exquise | Aussi chaulde que vent de bise ».

Quelques-unes des expressions employées par Gringore sont restées dans la langue : « la bonne foy, c'est le vieil jeu ».

Bref la langue dramatique de Gringore ne mérite guère que des éloges. Elle est simple, claire, juste, colorée, et nous

regrettons d'autant plus que le poète ait gâté la plupart de ses œuvres morales par des latinismes savants et disgracieux, par des tours compliqués et obscurs, par l'étalage d'une érudition laborieuse et encombrante. C'est qu'alors Mère Sotte n'est plus Mère Sotte, nous avons dit ailleurs pourquoi.

### STYLE DE GRINGORE EN PROSE.

Gringore n'a écrit en prose que dans les « Fantaisies », quand il raconte les histoires des « Gesta Romanorum ». Quoiqu'il ne brille pas d'ordinaire par les qualités poétiques, il est cependant moins bon en prose qu'en vers. Cette prose a tous les défauts de la prose française au XV^e^ s. et au commencement du XVI^e^. Elle n'a pas l'originalité qui distingue celle de Commynes ; on y chercherait vainement, comme dans le « Journal d'un bourgeois de Paris sous François I^er^ » la rapidité et l'aisance. Le vocabulaire est plein de latinismes inélégants, et la phrase est gonflée de répétitions inutiles : « regardant la *formosité*, beauté, pulchritude d'une seule fille qu'il avoit ». Ces énumérations sont constantes et toujours fastidieuses : « impossible est a pere desirer plus l'honneur, le bien, santé et prosperité de son enfant » et « se quelques envieux ou decepteurs par paroles souefves, blaudices, venoyent pour la decevoir, suborner ou prendre a force... ».

Signalons aussi un procédé, cher aux prosateurs du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, qui consiste à exprimer une idée par un terme savant, pris au latin et à l'expliquer ensuite par le mot populaire correspondant : « se quelqu'un se vouloit *latiter* ou *musser* secrettement ». Parfois l'énumération s'allonge sans raison plausible : « elle avait longtemps fiché son regard sur les plains, chemins et sentes, mesmement sur boys, préz, landes, taillis, voyes obliques ». Nous retrouverons chez Rabelais ces habitudes de style. Il y a des qualités parmi ces défauts. Parfois une jolie comparaison : « Si pensa... qu'elle chanteroit une chanson, et que, ainsi comme l'oyseleur par son flajol ou pipe deçoit ou

attrape l'oyseau à la pipee, ainsi par son chant attrairoit a son amour le dit prince ». Ailleurs le tour est rapide et expressif : « Et incontinent la regarda de ses yeux impudiques, et elle luy d'un regard attrayant ». Plus d'une énumération, nous l'avons dit, fait penser à celles de Rabelais : « continuellement gettoit regretz et soupirs, fondante en larmes, comblee de dueil, taincte de courroux, pasmée de gemissemens ». Ce rapprochement avec Rabelais nous invite à n'être pas trop sévère pour la prose de Gringore. Notons enfin, ce qui est naturel, des latinismes de syntaxe plus nombreux dans la prose que dans les œuvres poétiques de Gringore.

L'écrivain, on le voit, est assez inégal. Médiocre ou mauvais dans les œuvres de morale générale, le style de Gringore est souvent bon dans les œuvres de circonstance, il est presque toujours excellent dans les poèmes dramatiques. Pourquoi Gringore n'a-t-il pas partout été lui-même ?

## MÉTRIQUE ET VERSIFICATION.

La métrique de Gringore n'a pas tout l'intérêt que présente celle d'un Molinet, d'un J. Bouchet, d'un A. de la Vigne et de plusieurs autres de ses contemporains. C'est qu'il ne chercha point, sauf exceptions, les complications de rythmes et les curiosités de rimes. Aussi bien il nous faut renoncer à prendre un à un les rythmes du poète pour les mettre en regard des « arts de seconde rhétorique » publiés par les théoriciens du xv^e siècle. Nous en examinerons seulement quelques-uns, sans y insister d'ailleurs. Il convient d'observer d'abord que les raffinements poétiques réussissent mal à Gringore ; qu'il ne se condamne pas cependant à la monotonie perpétuelle des rimes plates et intercale heureusement dans son théâtre des ballades et des rondeaux, qu'enfin il est plus à l'aise et meilleur dans le vers de huit syllabes que dans celui de dix.

Voici quelques-unes des formes poétiques employées par Gringore. On en trouve les modèles soit dans le « Recueil des

Arts de seconde rhétorique [1], » soit dans « le Vers français au xv^e siècle » de M. H. Chatelain. Les divergences qu'on peut remarquer sur certains points, nous semblent dues à l'indifférence du poète à cet égard plutôt qu'à la recherche et au désir d'innover.

Dans les « Folles Entreprises », nous trouvons le plus souvent des strophes de 10 vers de 10 syllabes : aabaabbccb, ou : abbaaccdcd ; parfois aussi des strophes de 8 vers de 10 syllabes : abbaacca. Certaines strophes se composent de 12 décasyllabes : ababbcbccddc, ou : aabaabbccdcd. Il y a aussi des strophes impaires, de 13 vers : aabaabbccdccd, ou de 11 : aabaabbcbbc, ou bien ababbccdede. Nous pourrions noter aussi des strophes de 7 vers : ababbaa, ou bien de strophes des 8 vers alternant avec des strophes de 7, et inversement ; des strophes de 9, puis de 11 vers, des strophes de 10 octosyllabes, de 15 et de 16 vers, etc. Le Jeu du prince des sots nous présente une ballade à propos de l'« homme obstiné » : 10 + 10 + 10 + 4, aabaabbcbc, une autre à propos de « Pugnicion divine » : 11 + 11 + 11 + 4, aabaabbcdcd, et, ce qui est plus notable, une double ballade enchevêtrée entre Symonie et Hypocrisie. Les rondeaux se ramènent le plus souvent aux types 5, 4, 6, ou 7, 5.

Dans la Vie de Monseigneur S^t Loïs, sept livres sur neuf commencent par des vers de 10 syllabes auxquels succèdent des octosyllabes, et ceux-ci sont meilleurs que ceux-là. Je n'essaye pas de faire une énumération complète qui serait inutile. Gringore se sert le plus souvent des rythmes employés par ses prédécesseurs ou ses contemporains, et il en use avec une certaine liberté. Il ne fait pas partie des grands rhétoriqueurs ; rarement il donne dans leurs excès. Il n'a pas le mauvais goût d'introduire dans son théâtre, comme A. de la Vigne, des rythmes savants et obscurs. Gringore est trop raisonnable, il a trop le sens du théâtre pour détourner et gâter l'intérêt

1. Cf. *Le grand et vrai art de pleine rethorique* de Pierre Fabri, publié par A. Heron. Rouen, 1891.

dramatique par ces subtils enfantillages. Ici comme ailleurs, Mère Sotte reste fidèle à sa devise : Raison par tout.

*Versification.*

Nous examinerons successivement la césure, l'enjambement, l'élision et l'hiatus.

*Césure.* — Dans la première moitié de sa carrière poétique, Gringore ne peut observer la règle sur la césure, attribuée à J. Lemaire de Belges (vers 1514), et formulée ainsi par Thomas Sibilet[1] : « Avise que la couppe femenine se fait au vers de 10 syllabes, quand en la cinquième syllabe en fin de mot y échet *e* femenin ; car, avenant ce, faut que la sixième syllabe commence d'une voyelle, soulz laquelle cest *e* femenin soit elisé et mangé par apostrophe ».

Dans ses premières œuvres, par exemple les Abus du monde, 1509, Gringore emploie tour à tour et fort librement la césure lyrique et la césure épique.

a) *Césure lyrique* :

Que Mercure s'estoit diligenté (Abus du monde, 4).
Et Saturne luy tenir compaignie (ib., 5).
Soulz icelle, aussi que tous discordz (ib., 9).
Que les princes partirent d'Occident (ib., 11), etc.

b) *Césure épique.*

Il y a cause, veu que voy tous les jours
Pechéz enormes commettre en champs et villes (ib., 31-32).
Peché domine, sur les humains impere (ib., 52).
On ne tient compte de bons enseignemens (ib., 60).

Si nous prenons une œuvre postérieure, les « Notables » de 1527, nous voyons Gringore s'abstenir à peu près complètement des libertés qu'il prenait d'abord, et se conformer le plus strictement possible à la règle de Jean Lemaire. Les exceptions sont rares :

Autres desirent frequenter les cours (Notables, 1527, v. 245).

1. *Art poétique français*, p. 34.

C'est la seule qu'on puisse relever dans les 500 premiers vers. Gringore, comme Cl. Marot, comme J. Bouchet, se conforme à une règle qui est raisonnable.

La césure dans les « Notables » est le plus souvent après la quatrième syllabe. Parfois cependant les vers de 10 syllabes sont partagés en deux hémistiches égaux :

A tard on voit feu | qui n'y ait fumee (Notables, 1527, v. 544).
Si asseuré n'est | qui de peur ne tremble (ib., 615).

On trouve aussi le 1er hémistiche de 6 syllabes :

Se ton avoir despendre | es coutumier (ib., 548) ;
Tandis qu'auras argent | en gibecière (ib., 550) ;
Estre orant sans cesse | ou priant Dieu (ib., 598) ;
Chat de souris se bat | ou la devore (ib., 643).

Parfois même le vers n'est pas séparable en deux hémistiches :

ung arc | qui est tousjours tendu | se gaste (ib., 599).

Gringore, on le voit, en usait plus librement avec la règle de l'hémistiche qu'avec celle de la coupe féminine.

*Enjambement.*

L'enjambement, quoique fréquent chez Gringore, l'est moins cependant que chez les grands rhétoriqueurs dont c'était l'une des habitudes les plus chères. En voici quelques exemples :

Ce qui est bon et proffitable veult
Leur envoier... (Notables, 1527, v. 353-54).
Les paouvres gens flatent les leurs et n'osent
Les chastier, par quoy font peu de fruictz (ib., 647) ;
Car en ce monde on congnoist que la peine
Les gens y ont, la peine est incertaine
De l'autre monde... (Notables, 1527, v. 733-35).
.....mais il doibt doubte
Avoir d'iceulx qui son maistre redoubte
Et craint : le sort est trop plus a louer (ib., 749-51).

Ailleurs le rejet commence à la fin d'un vers et se continue tout le vers suivant :

Tout ce qu'on peult faire au matin ne fault
Jamais attendre au soir n'a l'endemain (ib., 760-61).

Si nombreux et variés que soient les enjambements dans l'œuvre de Gringore, ils le sont moins cependant, nous l'avons dit, que chez les grands rhétoriqueurs et les poètes de ce temps, et cela se comprend, car l'enjambement fut, en partie, une imitation savante de la poésie latine.

*Elision.*

On a vu, dans la Phonétique, que l'*e* muet, à la fin d'un mot devant une consonne, tantôt compte, tantôt ne compte pas. Cette observation est vraie, même pour les dernières œuvres, en dehors de la césure.

Pour estre beau, fort ou jeune de corps,
Ne *soie* deceu, maladie est sans doute (Notables, 1527, v. 921-22).

Parfois aussi cet *e* muet compte pour une syllabe :

On doibt tousjours aller *voye* moyenne (ib., 937).

La terminaison : *oient* compte généralement pour une seule syllabe :

De sang humain tes glaives ne soient tainctz (ib., 1408).

Nous avons vu aussi, dans la phonétique, le sort de l'*e* muet à l'intérieur des mots. Devant une voyelle commençant un mot, Gringore ne semble pas traiter l'*e* muet de la même façon dans les derniers ouvrages que dans les premiers. Dans ceux-ci il use, à l'égard de l'*e* muet, de la plus grande liberté. D'après M. Hamon, J. Bouchet regarde l'élision dans ce cas, comme obligatoire. Il élide même *ce* ; il élide aussi *ne, que, je, me te, se, le, la*. Tel est aussi, semble-t-il, l'usage de Gringore dans les Notables :

*S'*a ton desir de ton cas ne jouys (Notables, 1101).
Ce qui just*e* est ensuis, tout maulvais art (ib., 1119) ;
Ne ventz poisson nageant *n'*oyseau qui volle (ib., 1136).

Les exceptions, s'il en existe, sont rares dans les Notables. Sur ce point encore notre poète a évité les libertés qu'il se

permettait jadis et conformé sa versification aux conseils et aux règles des théoriciens. Sur ce point encore, il fut pour l'ordre contre le caprice ; il se montra raisonnable.

*Hiatus.* Gringore ne l'évite pas plus que ses contemporains.

> Entre les gens y a propos divers (Notables, 1277).
> Qu'a ung chamel passer est plus facile
> Par le partuis ou le trou d'une esguille (ib., 1286-87).

Ces faits nous prouvent que Gringore, dans ses œuvres de la première période, ne suit, en versifiant, d'autre règle que sa fantaisie ; ses contemporains ne font pas autrement. Mais lorsque Jean Lemaire et les autres théoriciens eurent légiféré sur la coupe du vers et sur l'hémistiche, Gringore ne fit pas difficulté de se conformer à leurs décisions. Si nous ne remarquons pas d'évolution dans la langue de Gringore, il y en a une très sensible dans sa versification. Entre les « Abus du monde » et les « Notables », la différence est grande à cet égard. Elle nous montre que Gringore, sans donner dans les excès de la grande rhétorique, n'était pas hostile au progrès dans l'art de versifier. Il avait trop de raison pour fermer les yeux à l'évidence.

---

# ERRATA

Pages

14 (note), lisez *Moys*, et *1533*.

17, lisez *disyllabe*.

31, lisez *semondre* et non semoudre.

34, lisez 1re ligne *1776* et non 1176, supprimez *mesmement* et *voirement* et ajoutez *mesouen*.

45, 2e ligne supprimez St Louis et lisez *1246* et non 1219. Ajoutez au bas de la page *negoce* (St Loïs, 6440).

46, lisez *triomphe* et non riomphe.

67, 1re ligne, *le résumer je ne me puis saouller*.

68, supprimez le point après *voie*.

81, lisez *tout autre cause*.

84, lisez *en mer*, supprimez le point après *marche*.

88, mettez une virgule après *imaginé*, après : *Passer la mer*, mettez =.

90, lisez *doubte ne fais* et non me fais.

91, le premier exemple que nous citons au haut de la page n'est dû qu'à une coquille d'imprimeur : en effet, une autre édition des *Fantaisies* rétablit *qui* devant *par maladie*. La phrase est ainsi parfaitement correcte.

104, supprimez *à la fois*.

107, supprimez *fanner*. *Haubin* signifie non pas un vêtement mais un cheval ; c'est Godefroy qui nous a fait commettre cette erreur involontaire ; en effet, il signale deux mots *hobin* et *haubin* expliquant l'un par vêtement, l'autre par cheval, alors qu'hobin et haubin ne sont en réalité qu'un seul et même mot. Le contexte de Marot dans l'exemple cité par Godefroy le prouve surabondamment.

109, ajoutez *papier* = babiller (St Loïs, 6129), ajoutez *nyvelet* (St Loïs, 4857), supprimez *proesme* qui est à mettre dans la morphologie au paragraphe des degrés de comparaison.

112, ajoutez *jacobin* = crachat (d'Héricault, I, 202) et *partir* = participer à (St Loïs, 4768). Le mot *basardeur* est à mettre dans la liste précédente.

113, supprimez *Nous écarterons* jusqu'à : *langue moderne*.
lisez *angustier* et non augustier.

114, ajoutez *cerberin* (d'Héricault, I, 14).

138, lisez *mettre a la paste*.

144, avant-dernière ligne, supprimez *mais*.

# ADDENDA

Pages

9, ex. pour *arter* :

Allez, mon fils, et n'artez guère (*St-Loïs*, 6023).

14, dans Racan, *fléau* est encore monosyllabique :

Mais ce cruel honneur, ce fleau de nostre vie (page 59).

31, à la liste des participes passés, ajoutons : *mors* (< morsum), d'Héricaut, I, 48, *despitz* (< despectus), d'Héricaut, I. 138).

33, forme ancienne : *principaument* (*Chasteau d'Amour*, 283).

34, *commerativement* se trouve aussi dans d'Héricaut, I, 189.

au bas de la page, ajoutez : *a pur a plain* (= tout à fait) (*Chasteau d'Amour*, 415).

40, *O* se trouve souvent dans Guillaume Alecis, qui est normand : l'on ne peut donc admettre que Gringore, normand, l'ait ignoré ; *O* est de même employé par Jean Marot, de Caen : *O telles gens* (p. 60, édit. 1731).

45, liste b), ajoutez : *murmure* (*Piteuse Complainte*, 232), *négoce* (*St Loïs*, 6440).

47, Racan dit encore :

Mais dois-je estre honteux d'estre ton redevable (éd. 1658, p. XVII).

77, aux ex. du *Labyrinthe de Fortune*, ajoutez : les œuvres Jesucrist (Y II verso), le corps Jesus (Y IIII recto). — Et : l'endemain Saint Marc (Montaiglon, Recueil, XII, 341), la forêt Nemée (Jean Marot, 1731, p. 65), le temps Annibal (*ib.*, p. 101), le cœur son mary (p. 76), les cinq cents Jacques Cor (= les 500 hommes de J. C.) (p. 74), les enseignes Saint-Marc. (p. 114), la masse Hercule (p. 116), les estocs dame Fortune (p. 223), aux pieds Jésus (p. 338). Aux ex. mêmes de Gringore, ajoutez : au livre Job (*Chast. d'Amour*, 624), les paroles Lucifer (1419), la mere Dieu (d'Héricault, I, 310), au temps Felix (I, 314), au service Dieu (I, 116).

106, ajoutez : *estorce* (St-Loïs, 4703), et p. 447 : *fuitif* (d'Héricaut, I, 146), p. 448 : *herites* (= heretiques) (d'Héricaut, I, 329), p. 450 : *refretoer* (= refectoire) (d'Héricaut, I, 107), *ravigourer* (*Chast. d'Amour*, 228).

112, ajoutez : *jacobin* (= crachat) (d'Héricaut, I, 202), et supprimez *hazardeur* ; ajoutez : *partir* (= participer à) (*St Loïs*, v. 4768), *privé* (= ami intime) (*Chast. d'Amour*, 1752).

118, mots italiens, ajoutez : *ducat* (*Piteuse Complainte*, 230).

119, mots anglais, ajoutez : *dogue* (d'Héricaut, I, 164). Il y a un ex. de *macomiste*, dans le *Dialogue du Crucifix et du Pelerin* de Guillaume Alecis.

120, ajoutez *fluet* (*St Loïs*, 5994), *bugle* (*Abus du Monde*, 1390), *tripotage* (*Chast. d'Amour*, 1409).

129 et suivantes. Normandismes : on dit encore aujourd'hui à Caen et aux environs de Caen, *lai* pour *le*, *eignelets* pour *agnelets*, *contemplairai* pour *contemplerai*, *airai* pour *aurai*, *telle* pour *toile*, *trible* pour *terrible*. De même, on dit encore que *j'auge* pour que *j'aille*, je *sieu* pour *suis*, *sieuvre* pour *suivre*, *j'ame* pour *j'aime*, *mendre* pour *moindre*. L'expression *tout beau bellement* est encore employée à Caen, m'assure-t-on dans cette ville. Et les mots : *becquerelle*, *gerre* sont particulièrement significatifs. En effet, ces mots n'ont pas disparu du parler normand ; *becquerelle* qui n'est cité que 3 fois par Godefroy, se trouve dans la *Complainte de Trop Tard Marié* (v. 91) ; et *gerre* n'est attesté que dans Oresme, auteur normand (Calvados), dans Jean Marot (Caen), dans la *Farce des Trois Pellerins* (Rouen), dans le *Triumphe de Dame Verolle* (Montaiglon, IV, 229) qui est sans doute d'origine normande. L'hypothèse de M. E. Picot (*Recueil de Soties*, II, 301) n'est donc pas admissible, puisque l'auteur suppose que cette prononciation *gerre* est une satire du parler de la Cour. Nous ne pouvons développer ici davantage cet intéressant trait de normandisme.

141, aux comparaisons, ajoutez :

> Mon cœur enflé comme une éponge *(Menus Propos)*
> Mon cerveau sec comme l'os qu'un chien ronge ;
> Le beau miroir de ton corps plein de gloire.

149, signalons des vers *léonins* (vers 1220 et suiv. du *Chast. d'Amour*), des vers *à double queue* (v. 68 et suiv. de la *Piteuse Complaincte*), des vers *équivoqués* (d'Héricaut, I, 72).

---

# Librairie Ancienne H. CHAMPION, Editeur

*5, Quai Malaquais, 5 — PARIS*

## BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE DE LA RENAISSANCE

Publiée sous la direction de MM. Pierre de Nolhac et Léon Dorez

T. I. — H. Cochin. **La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque**, 1908. 4 fr.

T. II-III. — L. Thuasne. **R. Gaguini Epistole et orationes**, texte publié sur les éditions originales de 1498, 1904. 25 fr.

T. IV. — H. Cochin. **Le frère de Pétrarque et le livre du repos des religieux**, 1904. 6 fr.

T. V. — M. Thuasne. **Etude sur Rabelais (Sources monastiques du roman de Rabelais. — Rabelais et Erasme. — Rabelais et Folengo. — Rabelais et Colonna. — Mélanges)**, 1904. 10 fr.

T. VI. — L. M. Capelli. **Pétrarque. Le traité « de suis ipsius et multorum ignorantia »**, 1906. 6 fr.

T. VII. — J. de Zangroniz. **Montaigne, Amyot et Saliat. Etude sur les sources des Essais de Montaigne**, 1906. 6 fr

T. VIII. — R. Sturel. **Amyot, traducteur de Plutarque**. 1909, planches. 12 fr.

T. IX. — Pierre Villey. **Les Sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise »** de Joachim du Bellay, 1908. 5 fr.

T. X. — Mario Schiff. **La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay**. Avec un portrait 5 fr.

T. XI. — H. Longnon. **Essai sur P. de Ronsard**, avec un portrait *(sous presse)*.

Nouvelle série, gr. in-8, t. I et II. — P. de Nolhac. **Pétrarque et l'humanisme**, 1907. 2 vol. et planches. 20 fr.

T. III. — Courtault. **Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545-1617)**, étude biographique et littéraire, suivie de harangues, poésies et lettres inédites, 1907. 7 fr. 50

T. IV. — H. Guy. **Histoire de la poésie française du XVI^e siècle**. — T. I. **L'école des rhétoriqueurs**, 1910. In-8. 10 fr.

## BIBLIOTHÈQUE DU XV^e SIÈCLE

T. I. — P. Champion, archiviste-paléographe. **Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au XV^e siècle**, 1905, in-8, 3 planches hors texte. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Bordin. 10 fr.

T. II. — Le même. **Cronique Martiniane. Edition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII, restituée à Jean Le Clerc**. In-8, 1907. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Mention au Concours des Antiquités nationales.

T. III. — Le même. **Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans**. In-8, 1907. 18 fac-similés. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Mention au Concours des Antiquités nationales.

T. IV. — H. Chatelain, docteur ès-lettres. **Recherches sur le vers français au XV^e siècle. Rimes, mètres et strophes**. In-8, 1907. 10 fr

T. V. — P. Champion. **Charles d'Orléans, joueur d'échecs**, 1908. In-4 et planches. 3 fr.

T. VI. — E. Langlois, professeur à l'Université de Lille. **Nouvelles françaises inédites du XV^e siècle**, 1909. In-8. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique 5 fr.

T. VII. — P. Champion. **Le Prisonnier desconforté** (du château de Loches), poème inédit du XV^e siècle, avec une introduction, des notes, un glossaire et deux fac-similés. In-8, 1908. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 5 fr.

T. VIII — G Doutrepont, professeur à l'Université de Louvain. **La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne**, 1909. In-8. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 12 fr.

T. IX. — Ch. Petit-Dutaillis, recteur de l'Académie de Grenoble **Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au XV^e siècle** Lettres de rémission de Philippe le Bon, 1908. In-8. 6 fr.

T. X — Caillet. **Relations de Lyon avec le Mâconnais et la Bresse**. 2 fr. 50

T. XI. — P Champion. **La librairie de Charles d'Orléans**, 1910. In-8 et album in-folio de 34 phototypies. 20 fr.

T. XII. — W. Söderhjelm. **La nouvelle française au XV^e siècle**. Couronné par l'Académie française Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 7 fr. 50

T. XIII. — Pierre Champion. **La Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)**, 1911 Un fort volume in-8 avec phototypies. 15 fr

---

Pérouse (G.), archiviste de la Savoie. — **Georges Chastelain**. Etude sur l'histoire politique et littéraire du XV^e siècle, 1910. In-8. 3 fr.

Nève (Joseph). **Antoine de la Salle, sa vie et ses ouvrages**, d'après des documents inédits, suivi du *Réconfort de Madame Dufresne*, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque Royale de Belgique, du *Paradis de la Reine Sibylle*, etc., par Antoine de la Salle et de *Fragments et Documents inédits*, tirés des bibliothèques de France et de Belgique. In-12. 4 fr.


---

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART.

PQ 1625 G7Z72
Oulmont, Charles
Étude sur la langue de Pierre Gringore

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY